L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 104. Vol. IV. — SAMEDI 22 FÉVRIER 1845.
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 fr. — 40

SOMMAIRE.

Histoire de la Semaine. *Une Vue de Mexico.* — **Des Opérations de la Banque de France en 1844.** — **Les Bureaucrates en 1845.** *Quatre Gravures par Henri Monnier.* — **Impressions de Voyage d'un provincial à Paris.** (2e article.) *Les quatre bas-reliefs de l'Arc de Triomphe, par Freeman.* — **Chronique Musicale.** — **Les Compagnies des chemins de fer.** — **Courrier de Paris.** *Trois Vues de l'Archevêché de Bourges; Arrestation de 297 voleurs dans les tapis-francs du boulevard du Temple; Organisation d'un service de sauvetage par les chiens de Terre-Neuve.* — **Très-sotte histoire d'un homme d'esprit,** par Albert Aubert. — **Des Irrigations.** — **Histoire de M. Cryptogame,** par l'auteur de M. Jabot, de M. Vieux-Bois, de M. Crépin, du docteur Festus. (4e série.) *Vingt Gravures.* — **Bulletin Bibliographique.** — **Annonces.** — **Le Vase Portland.** *Trois Gravures.* — **Un Pacé de la saison.** — **Rébus.**

Histoire de la Semaine.

C'est une tâche assez ingrate que d'avoir à raconter ce qui s'est dit, à la Chambre, des irrigations et du rachat des actions de jouissance sur les canaux, à un lecteur qui est tout oreilles pour la discussion des fonds secrets, et qui attend avec anxiété, en ce moment, le résultat d'un scrutin décisif. Si nous savions prédire l'avenir, la curiosité ferait faire cercle autour de nous; mais nous n'avons qu'à rappeler le passé. Nous serons brefs.

Après avoir adopté un projet de loi modifiant le tarif de douanes de nos colonies des Antilles, la Chambre s'est occupée de la proposition par laquelle M. d'Angeville demandait que les travaux d'irrigation de propriétés rurales entrepris soit collectivement, soit individuellement, pussent être déclarés d'utilité publique. Nous consacrons à ce sujet un article spécial qu'on trouvera dans ce numéro. — Samedi dernier, la Chambre a entendu le développement de M. Roger (du Loiret) sur sa proposition relative à la liberté individuelle, et l'a prise en considération. — Lundi, la proposition de M. Isambert sur la responsabilité des agents du pouvoir a été moins heureuse. — A l'ouverture de cette même séance, M. le garde des sceaux a présenté un projet de loi tendant à appliquer les excédants disponibles qui, chaque année, à partir de 1846, pourront ressortir des recettes et dépenses de la Légion d'honneur, au service d'une allocation annuelle et supplémentaire de 100 francs aux légionnaires décorés avant le 6 avril 1814. — Mardi ont commencé les débats du projet sur le rachat des actions de jouissance des canaux. Nous reviendrons sur cette discussion.

⁂ Pendant que, dans notre chambre des députés, on provoque vainement des réformes auxquelles le ministère croit devoir s'opposer presque systématiquement, il s'engage, dans le parlement anglais, une lutte toute contraire. Une partie de l'opposition y défend le revenu et le maintien des impôts existants. Lord J. Russell et lord Howick ont annoncé qu'ils combattraient le plan de sir Robert Peel, et spécialement dans les parties relatives à l'abaissement des droits sur les sucres. La

(Une rue de Mexico, pendant la dernière révolution.)

réduction de cette taxe produira en effet, la première année, en supposant une consommation stationnaire, un vide d'environ 1,500,000 livres dans les caisses publiques. Le droit actuel sur le sucre des colonies anglaises est de 25 schellings 3 deniers, et celui sur les sucres étrangers de 35 schellings et 9 deniers. Le ministre propose de réduire le premier à 11 schellings 4 deniers, le sucre de l'Inde excepté, et le second à 25 schellings 4 deniers. C'est une réforme radicale dans la législation sur les sucres. Les droits sur les colons seront également réduits dans l'intérêt de la fabrication, et surtout de l'exportation des tissus. Ici la perte du trésor sera moins sensible. Dans l'état actuel des choses, le droit sur le coton brut varie de 9 à 12 pour 100 de la valeur, selon que le prix de la marchandise est plus ou moins élevé. En d'autres termes, le droit fixe est de 3 seizièmes de penny par livre. Sir Robert Peel en propose la suppression totale, quoiqu'elle dût causer une perte de 17 millions de francs au trésor. Parmi les autres réductions importantes proposées, il faut

remarquer la suppression du droit sur les propriétés vendues à l'enchère, et l'abolition de la taxe sur le verre. L'affranchissement de ces deux articles enlèverait au trésor 24 millions de francs; ce qui donne, avec les déficits qu'on éprouverait sur le sucre et le coton, une somme de 74 millions de francs. Mais dans l'opinion du premier ministre de la Grande-Bretagne, cette perte, de même que celle qui résulterait de la réduction des autres droits, ne serait que temporaire, et il pense que l'équilibre se rétablirait au bout de trois ans par l'activité nouvelle que la réforme imprimerait aux transactions industrielles et commerciales, activité qui augmenterait nécessairement certains revenus fiscaux. Aussi n'a-t-il demandé le maintien de la taxe sur le revenu que pour une nouvelle période triennale, au bout de laquelle elle sera entièrement supprimée. Ce plan est vaste et hardi, et comme les effets de la première réforme conçue par sir Robert Peel ont répondu à ses prévisions, il est possible que le parlement adopte les nouvelles modifications qu'il propose. L'industrie remportera ainsi une victoire sur la propriété territoriale; mais pour cela le chef du cabinet est obligé de faire violence à son propre parti. Réussira-t-il?

⁂ Le *Times* a publié la correspondance échangée entre les gouvernements anglais et français au sujet de la commission spéciale du droit de visite. La proclamation se compose de trois pièces : 1° Une lettre de lord Aberdeen à lord Cowley; 2° une dépêche de M. Guizot à M. de Sainte-Aulaire; 3° une lettre de lord Cowley à lord Aberdeen. La suggestion primitive est émanée de M. le ministre des affaires étrangères de France, comme l'avait déjà dit sir Robert Peel à la chambre des communes. En accédant à la demande du gouvernement français, lord Aberdeen, dans sa dépêche à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, exprime très-positivement qu'*il doit être nettement entendu que l'objet de la commission n'est pas d'annuler les traités relatifs au droit de visite, mais de constater la possibilité de prendre des mesures qui les remplaceraient avantageusement.* Il insiste aussi sur le choix du commissaire français et semble dicter au gouvernement les conditions que son mandataire doit réunir.

⁂ On trouve dans les journaux anglais des extraits de *l'Océanie*, feuille française de Taïti. On lisait dans le numéro du 15 septembre : « Le mardi 12 de ce mois, le chef Tricoti a donné une fête aux naturels à Papeïti. La salle du banquet était recouverte par des cocotiers revêtus de leur feuillage, au milieu duquel circulaient des guirlandes de roses de la Chine. Trois lignes de nattes de cocotier, placées sur le sol dans toute sa longueur, servaient de table. On y avait servi en abondance des oranges, des noix de cocos, des fruits de l'arbre à pin et des cochons. De grands vases remplis de lait de cocotier circulaient par intervalles. On comptait 600 Indiens, hommes et femmes, à cette fête. Les hommes s'étaient accroupis sur les nattes; mais les femmes se tenaient éloignées et réunies loin des hommes. Le gouverneur, qui avait été invité par le chef Tricoti, est venu à la fête accompagné d'un nombreux état-major. Tout le monde s'est levé à son arrivée. Le siége qui lui avait été réservé était une sorte de petit trône élevé de terre de trois pieds. L'orateur du gouvernement, l'Indien Maré, était assis en face de lui, au milieu de ce salon improvisé. Le consul-général anglais Miller et d'autres officiers anglais étaient présents à ce festival. Après le dîner, qui a été très-gai, le gouverneur a dit qu'il attendait *l'Uranie*. Cette nouvelle a été reçue avec des applaudissements. A sept heures, tout le monde s'est retiré. » On lisait dans la même feuille, à la date du camp de Pounavia du 15 : « On assure, et les naturels le disent eux-mêmes, que depuis une visite faite aux insurgés de Pounavia par les officiers de la frégate anglaise *Thalia*, une série de protestations contre le protectorat de la France, dans lesquelles ils se déclarent partisans de l'Angleterre, ont été préparées et mises en circulation. On ajoute qu'on a demandé aux Indiens qu'ils donnassent leur adhésion à ces actes, et que cette demande a été accompagnée de menaces envers ceux qui se refuseraient à s'inscrire. » A ces nouvelles il faut ajouter la perte du bâtiment de guerre français *la Clémentine*, qui a sombré à Tarravao, le 8 septembre. — On écrivait de Valparaiso le 3 novembre que la frégate française *la Virginie*, portant le pavillon de l'amiral Hamelin, était arrivée la veille dans la baie, où se trouvaient déjà trois autres bâtiments de guerre français *le Ithin*, *la Boussole* et *la Lamproie*. On disait que l'amiral français devait repartir sous peu de jours pour Taïti, et qu'il avait à bord de *la Virginie* des présents pour Pomaré.

⁂ Le bruit s'est répandu cette semaine, d'après des correspondances anglaises, que la France venait de s'emparer de l'île de Sokotra, située à l'entrée du golfe Arabique, sur la route de l'Inde, du Cap, de Madagascar, de Maurice et de Bourbon, et qui a environ 100 kilomètres dans sa plus grande longueur, de l'est à l'ouest, sur 50 de largeur. Les Anglais jetèrent, en 1836, un poste sur cette terre arabe; mais cet établissement n'eut pas de suite. L'Angleterre active et prévoyante découvrit bientôt Aden, et s'en empara. La nouvelle de l'occupation par nos armes de cette position dans les mers arabiques a besoin de confirmation. Peut-être n'a-t-elle pris naissance que dans la surprise que les Anglais eux-mêmes doivent éprouver de ce que nous les laissons jalonner seuls la nouvelle route des pays orientaux.

⁂ On a reçu de Macao la traduction du traité conclu entre les plénipotentiaires chinois et M. de Lagrenée. Par ce traité, les navires français seront admis dans les ports de Canton, Amoy, Fo-Tcheou-Fou, Nirry-Po et Chang-Hoï, aux mêmes conditions que ceux d'Angleterre et des États-Unis. Le commerce français jouira aussi des mêmes avantages qui pourraient être accordés *dans la suite* à toute autre nation. M. de Lagrenée a obtenu en outre une diminution de 4 fr. 25 c. par pécul (120 livres) sur les clous de girofle, de 4 fr. sur les vins en bouteille, de 2 fr. 25 c. sur les vins en cercle du poids de 120 livres. Tels sont en masse les avantages obtenus par notre ambassade. Il reste maintenant un point à éclaircir; l'art. 55 du traité dit que la France ne pourra se prévaloir d'aucune des clauses comprises dans tous les traités conclus *antérieurement* avec les autres nations et non-transcrites dans son traité particulier. Il semble, d'après cette restriction, que notre commerce n'est pas traité dans les ports chinois sur un pied de parfaite égalité avec l'Angleterre et les États-Unis. Serait-ce à ces résultats qu'aurait abouti une pompeuse ambassade? On se rappelle que M. Dubois de Janeigny en avait obtenu de beaucoup plus satisfaisants quand le ministère prit le parti de le désavouer.

⁂ Depuis plusieurs mois la Suisse est en proie à une agitation croissante occasionnée par un décret du gouvernement de Lucerne, qui confie à la compagnie de Jésus l'éducation de la jeunesse dans cet Etat. Lucerne, canton catholique, et souverain pour tout ce qui regarde ses affaires intérieures, en appelant les jésuites, n'a fait que suivre l'exemple des cantons de Fribourg, du Valais et de Schwitz, où les jésuites ont des établissements anciens et florissants. Mais Lucerne, le plus important des cantons catholiques, et qui est avec Berne et Zurich l'un des cantons directeurs de la confédération, n'a pu prendre une mesure aussi grave sans que toute la Suisse, et en particulier la Suisse protestante, s'en soit vivement préoccupée. Une insurrection mal conçue et mal conduite a d'abord éclaté contre le gouvernement de Lucerne, qui réussit aisément à la comprimer; les insurgés se composaient des Lucernois dissidents joints à des volontaire venus des cantons voisins. A partir de ce moment de nombreuses réunions populaires se sont formées dans la plupart des cantons réformés, et d'énergiques protestations ont été faites et signées contre l'existence des jésuites en Suisse. Les gouvernements cantonaux eux-mêmes ont été entraînés dans ce mouvement. Toutefois on a différé sur les moyens à employer : les uns ont demandé qu'on se bornât à des représentations amiables; les autres ont réclamé des mesures de coercition. Le gouvernement de Berne a pris l'initiative des propositions extrêmes, et il a envoyé dans les cantons des commissaires spéciaux à l'effet de préparer une majorité suffisante pour faire prononcer par la diète l'expulsion des jésuites. Les gouvernements de Zurich et de Vaud, persuadés que les mesures coercitives sont contraires au droit de souveraineté cantonale ainsi qu'au pacte fédéral, et désireux surtout de prévenir une guerre civile, s'étaient d'abord prononcés pour l'emploi des moyens de persuasion; mais ils ont été maîtrisés par des volontés plus fortes qu'eux : à Zurich, par décision légale des représentants du pays, dans le canton de Vaud, par la manifestation du vœu populaire exprimé par 32 mille pétitionnaires, et s'il faut en croire des bruits un peu vagues à la vérité, par une levée en masse qui aurait contraint le gouvernement à abdiquer. Jusqu'à ce moment, dans les manifestations hostiles aux jésuites rien d'irrégulier et de contraire aux lois ne s'était passé en Suisse sauf l'insurrection de Lucerne. Il semblerait d'après ce qu'on rapporte aujourd'hui qu'il n'en est plus ainsi dans le canton de Vaud. Le grand conseil de cet Etat, réuni à l'effet de nommer des députés à la diète extraordinaire appelée à se prononcer dans la question qui agite la Suisse, avait délibéré des instructions à peu près conformes aux propositions du gouvernement. Il avait décidé qu'une invitation amiable et pressante serait adressée à l'Etat de Lucerne pour l'engager à retirer son décret relatif à l'introduction des jésuites, se réservant d'ailleurs de prendre un parti dans le cas où la réponse de Lucerne ne serait pas satisfaisante. Il paraît qu'à la suite de cette décision, qui ne satisfaisait pas les passions surexcitées, des signaux ont été allumés pour appeler à Lausanne les populations riveraines du lac. Le gouvernement a essayé de maintenir l'ordre par des proclamations et en mettant des troupes sous les armes. Que s'est-il passé depuis ce moment? les détails officiels nous manquent; on sait seulement que le gouvernement a abdiqué et qu'un gouvernement provisoire a été installé à sa place.

⁂ Les dernières nouvelles des États-Unis par la voie d'Angleterre sont parvenues en onze jours et demi à Liverpool. La chambre des représentants a adopté, à la majorité de 120 voix contre 98 le bill de M. Brewn, portant que le congrès consent à ce que le territoire constituant la république du Texas, ou appartenant légalement à cette république, devienne un nouvel Etat sous le nom d'Etat du Texas, avec une forme de gouvernement républicain à adopter par le peuple de ladite république, qui élira à cet effet des députés, lesquels se réuniront, avec le consentement du gouvernement actuel, pour que le nouvel Etat puisse être admis parmi eux de l'Union. Une clause importante du bill est celle qui autorise le maintien et l'établissement de l'esclavage dans tout le territoire situé au sud de 36° 30' de latitude nord. Il reste à savoir maintenant quel sort attend ce bill au sénat. La chambre des représentants a continué de s'occuper de la question de l'Orégon. Un bill a été proposé pour déclarer que tout le territoire situé à l'ouest des montagnes Rocheuses, jusqu'au 54° 49' de latitude au nord, et jusqu'au 42° au sud appartient aux États-Unis et sera, à l'avenir, organisé en territoire de l'Union avec un gouvernement particulier. Une bonne portion du territoire compris entre ces limites fait partie du territoire contesté qu'occupent conjointement les gouvernements anglais et américain. Ce bill, s'il passait, déposséderait donc sans plus de formalité l'Angleterre. — M. Mac-Nulty, premier clerc ou agent comptable du congrès américain, vient d'y laisser un déficit de 60,000 dollars (300,000 francs). M. Mac-Nulty, avant d'être trésorier, a été membre de la chambre comme représentant de l'Ohio; mais il a cessé d'y siéger depuis quelques années. Il aurait eu, d'après le *Courrier des États-Unis*, auquel nous empruntons ces détails, six devanciers, dont les trois premiers auraient, comme lui, détourné une partie des fonds destinés aux dépenses parlementaires : quatre voleurs sur sept trésoriers! « La chambre, dit le *Courrier*, n'a vraiment pas la main heureuse! »

⁂ Le sort de Santa-Anna serait décidé, si l'on en croit les dernières nouvelles de Vera-Cruz, du 5 janvier. Après avoir essayé une pointe sur Mexico, qui lui a fermé ses portes, il s'est dirigé vers Vera-Cruz; mais, ayant su qu'il n'y trouverait pas des dispositions plus favorables, il cherchait à gagner quelque autre point de la côte où il s'embarquerait avec ses trésors, que l'on évaluait à 500,000 piastres (3 millions de francs). Ses troupes l'ayant successivement abandonné pour passer au général Paredès, qui l'avait toujours suivi à distance sans chercher à engager un combat devenu inutile, Santa-Anna n'était plus accompagné que de trois cents cavaliers dévoués. Le prochain courrier nous apprendra s'il a pu s'échapper. En attendant, le corps diplomatique, ayant à sa tête le baron Alley de Ciprey, ambassadeur français, est venu, le 1er janvier, offrir ses félicitations au général Herreira, nommé, comme on sait, président provisoire. Les rapports diplomatiques sont maintenant établis sur le pied d'une extrême franchise et d'un bon vouloir réciproque, et tout porte à croire que les difficultés qui se sont élevées entre le Mexique et les puissances étrangères se termineront à la satisfaction générale.

⁂ Un brick de guerre est parti d'Angleterre le 11 février, pour faire cesser immédiatement le blocus de Montevideo. C'est la première démarche arrêtée par le ministère anglais. M. Ouseley, porteur d'ordres plus circonstanciés, s'est embarqué depuis à Falmouth, sur le *Firebrand*. Ce bateau à vapeur ne devra mettre que trente-cinq jours pour aller à Montevideo.

⁂ A Madrid, la chambre des députés, réunie en comité secret, a entendu la demande d'expulsion formée par sept de ses membres, sur la dénonciation d'un aide de camp du général Narvaez, contre un député, M. Quintillana de Montoya, de Séville, accusé d'avoir dérobé des pièces d'argenterie à un bal donné par le général-ministre. On s'est refusé à entendre l'inculpé, malgré sa demande, et son exclusion a été prononcée. — Le ministre des finances a déclaré au sénat que prochainement une loi serait présentée pour restituer au clergé ses biens non vendus. L'annonce de cette mesure a causé beaucoup d'émoi dans la presse, dans le public, et même dans les chambres. — On lit dans une lettre d'Algésiras du 29 janvier : « Dans la matinée d'hier, il s'est passé un événement aussi scandaleux et aussi déshonorant pour notre pavillon que le fut la perte de la goëlette *Rayo*, coulée bas par la batterie de Gibraltar. Le vapeur de guerre *Gironda*, qui, dit-on, venait de réparer ses chaudières à Malaga, rencontra, près de Gibraltar, une felouque garde-côtes qui avait éprouvé des avaries, et la remorqua jusqu'à l'ancrage de ce port; mais comme cette manœuvre l'obligea de passer en face des batteries de la pointe d'Europe et sous leur feu, il entendit qu'on le hélait de la place, et il répondit en larguant le pavillon espagnol, les banderoles du mât de misaine et même un autre pavillon à la poupe. Mais toutes ces démonstrations n'empêchèrent pas que les Anglais ne lui envoyassent plusieurs boulets, ce qui l'obligea à faire route vers la pointe del Carnero, où il était encore atteint par les boulets, qui sans doute étaient tirés avec les nouvelles pièces de canon de 80. » Les Cortès se sont occupés, dans la séance du 6, de cette nouvelle insulte au pavillon espagnol.

⁂ Des lettres de Tanger portent que les escadrilles de Suède et de Danemark, mouillées dans la baie de Tanger, ne tarderont pas à commencer les hostilités contre le Maroc, si le gouvernement de ce pays ne donne pas une réponse formelle à leurs réclamations. Voilà six mois que les représentants de ces deux puissances ont entamé des négociations, dans le but de faire abolir le tribut que, par des traités antérieurs, la Suède et le Danemark se sont engagés à payer à l'empereur du Maroc. Celui-ci n'a fait encore que des réponses évasives, espérant peut-être, par de longs délais, lasser les agents de ces deux pays et leur faire abandonner leurs prétentions.

⁂ Dans un conseil des ministres tenu à Stockholm, le 28 janvier, sous la présidence du roi Oscar 1er, il a été question pour la première fois depuis l'avénement de ce prince au trône, d'arrêts prononçant la peine capitale. Le ministre de la justice, M. le baron de Nadenfalk, soumit à S. M. des arrêts prononçant cette peine contre trente et un individus, et il proposa au roi d'accorder à vingt-quatre d'entre eux une commutation de peine, et d'ordonner que les arrêts fussent exécutés selon leur forme et teneur à l'égard des sept autres. Oscar 1er, qui, comme on le sait, est partisan de l'abolition de la peine de mort, et qui n'a consenti à conserver cette pénalité dans le nouveau code pénal que sur l'avis unanime de ses ministres et de son conseil d'Etat, et encore en la restreignant à un très-petit nombre de cas, a commué la peine de mort, prononcée contre vingt-huit des condamnés, en celle des travaux forcés ou de la réclusion à perpétuité ou à temps, et a ordonné que seulement les trois autres subiraient leur supplice.

⁂ M. l'archevêque de Lyon vient de publier un mandement portant condamnation d'un livre intitulé : *Manuel du droit public ecclésiastique français*, par M. Dupin, et d'un écrit du même auteur intitulé : *Refutation des assertions de M. le comte de Montalembert, dans son manifeste catholique*. — Le mandement de M. l'archevêque de Lyon vient d'être déféré au conseil d'Etat.

⁂ On parle d'une assez singulière contestation. Les fameuses paroles : *La garde meurt et ne se rend pas!* sont attribuées par quelques historiens contemporains au général Cambronne, et par d'autres au général Michel, tué à Waterloo à la tête d'un régiment de la garde impériale. La veuve et les fils du général Michel contestent à la ville de Nantes le droit de faire graver ces paroles historiques sur le monument qu'elle élève à Cambronne. La réclamation a déjà été portée devant M. le ministre de l'intérieur.

⁂ La souscription pour l'érection d'une statue de Parmentier à Montdidier se poursuit avec succès dans plusieurs départements. Dans celui de Maine-et-Loire la reconnaissance publique a été provoquée par une excellente notice de M. Alfred de Falloux, lue à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

⁂ Un des survivants de cette génération énergique qui a accompli notre première révolution, Lakanal, de la Convention nationale, doyen de l'Institut, vient de mourir. Il avait été le sauveur de plusieurs savants en 1795. Il joua le rôle le plus actif dans l'organisation des grandes institutions scientifiques dont s'enorgueillit notre pays. Il a contribué à la fondation de l'Institut et de l'École normale. Professeur à l'âge

où on est encore élève, il n'oublia jamais les intérêts de l'enseignement. Au moment où l'Institut se trouva organisé, Lakanal fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Quand l'empire s'écroula, les mauvais jours arrivèrent pour lui ; il se vit forcé de fuir la France et d'aller, comme tant d'autres, chercher un refuge en Amérique. C'est là qu'il vivait encore en 1830. Il habitait la Louisiane, où il était président de l'université ; il aurait consenti peut-être à ne pas quitter cette terre hospitalière ; mais lorsqu'il apprit que l'Académie des sciences morales venait de lui restituer solennellement son fauteuil, il crut de son devoir de tout abandonner pour répondre à un appel qui n'était qu'une juste réparation. Depuis cette époque, il ne manquait pas une seule séance, et les étrangers qui y étaient admis pouvaient difficilement croire que cet homme vert et droit, aux cheveux abondants et noirs, avait assisté et pris part aux événements qui ont changé la face de la France il y a plus d'un demi-siècle. C'est au sortir de l'Académie qu'il fut atteint du froid glacial contre lequel sa vieillesse n'a pas eu le pouvoir de lutter. Il a succombé avec ce calme de l'âme qui est l'indice des fortes natures. Il est mort pauvre, laissant une femme et un jeune enfant auquel sans doute la tutelle de l'Etat ne manquera pas.

Des opérations de la Banque de France en 1844.

L'attention publique a été occupée cette semaine par un document financier fort important : le rapport de M. le gouverneur de la Banque de France. Les opérations de cette grande institution ont notablement diminué pendant l'année 1844. En 1843, la Banque avait escompté pour 771 millions et demi de valeurs, ce qui était déjà fort au-dessous de l'escompte de 1842, qui avait atteint 944 millions. En 1844, elle n'a escompté que pour 749 millions : ce dernier chiffre est, comme on voit, d'environ 200 millions inférieur à celui de 1842. Naturellement les produits ont dû se ressentir de la diminution des opérations. Aussi depuis deux ans, les dividendes ont-ils fléchi de 29 fr. par action. En 1842, ils avaient été de 156 fr. ; ils n'ont été en 1844, que de 107 fr. M. le gouverneur de la Banque et M. Odier, l'un des censeurs, expliquent ce mouvement rétrograde par diverses causes. La principale consisterait dans l'affluence extraordinaire de capitaux qui, depuis quelque temps, se sont portés vers Paris. Beaucoup de transactions paraissent avoir été faites au comptant ; le recours au crédit aurait ainsi été moins général, et, en outre, une certaine masse de numéraire, attendant un placement définitif, soit dans les chemins de fer, soit dans l'emprunt, aurait été consacré à l'escompte. De là concurrence plus active de la part des banquiers, qui prennent le papier à un taux plus bas que la banque.

Aujourd'hui encore, comme la semaine dernière, à l'occasion de la question postale, nous retrouvons le *Journal des Débats* provoquant une réforme, et nous le laissons parler :

« La diminution continue des affaires de la Banque à Paris, depuis 1842, a soulevé une question : « Evidemment, a-t-on dit, les transactions commerciales éprouvent, à Paris, un accroissement rapide ; nous n'en voulons d'autre preuve que le service des encaissements et des virements effectués gratuitement par la Banque pour le compte du commerce. Le mouvement des espèces, billets et virements a été, à la Banque, en 1844 de 11 *milliards* 259 *millions* ; c'est, en sus de l'exercice 1843, 1 *milliard* 241 *millions*. Si donc la Banque a moins d'affaires, on ne peut l'attribuer qu'à l'élévation du taux de son escompte, qui oblige le commerce à s'adresser ailleurs. Ainsi il faut que la Banque de France suive l'exemple donné par la Banque de Lyon, et que de 4 elle abaisse son escompte à 3. » L'un des censeurs, M. Odier, combat cette opinion dans son rapport. Quelque considération qui s'attache au nom de M. Odier, les raisons qu'il allègue ne paraissent pas décisives. Il n'y a rien d'absolu dans le taux de l'intérêt. Il n'y a point de taux d'intérêt qu'on puisse appeler normal, si ce n'est pour un court intervalle de temps. L'un des symptômes de l'avancement commercial d'un peuple consiste dans l'abaissement du taux de l'intérêt. Le taux de 4 0/0 a pu être libéral de 1820 à 1840 ; en 1843, il est possible qu'il soit devenu exagéré. C'est ce que nous saurons bien d'ici à peu de temps. Si, pendant deux ou trois exercices encore, les escomptes de la Banque à Paris, au lieu de se relever, persistent à décroître, malgré les efforts de la Banque pour attirer à elle les moindres effets, force sera bien à la Banque de reconnaître que les escompteurs particuliers lui font une concurrence contre laquelle elle ne peut lutter que par un abaissement de son taux d'escompte. Elle retrouverait alors par l'accroissement de ses escomptes ce qu'elle aurait perdu par la diminution du taux.

« L'un des côtés faibles de la banque, c'est l'exiguité de sa circulation. A Paris elle a en moyennement en émission une valeur de 249 millions en billets ; c'est assez peu, et pourtant il y a progrès, car la moyenne de 1843 n'était que de 230 millions. Mais la situation des comptoirs est sous ce rapport au-dessous de ce qui est croyable. Tous réunis, ils n'ont eu qu'une circulation de 6 millions et demi. On ne se rend pas compte d'un chiffre aussi modique en un pays où la circulation absorbe en espèces métalliques une somme de trois milliards. Les banques départementales établies au nombre de neuf, à Bordeaux, à Rouen, à Nantes, à Lyon, à Marseille, au Havre, à Lille, à Toulouse, à Orléans, ont une circulation de 74 millions ; c'est douze fois celle des comptoirs, quoique leurs escomptes ne surpassent ceux des mêmes comptoirs que dans les rapports de 594 à 522, ou de 5 à 5. La seule banque de Bordeaux atteint le triple de la circulation de toutes les succursales ensemble. Quand avec 256 millions d'écus en caisse, une banque n'a de billets que pour 249 millions, on peut dire d'elle qu'elle n'ajoute rien au capital circulant du pays, qui sert d'instrument aux échanges. L'un des principaux services des institutions de crédit, cependant, réside dans la puissance qu'elles ont de multiplier pour ainsi dire le capital de roulement du pays, au moyen des billets qu'elles ajoutent au numéraire, billets qui ne représentent aucun capital absorbé, puisque c'est du papier, tandis qu'un écu vaut exactement la somme qu'il représente. Pour exprimer la même chose en d'autres termes, l'un des modes principaux de l'utilité des banques consiste en ce qu'elles dispensent le pays de l'obligation de conserver une partie aussi considérable de la richesse générale en espèces métalliques, forme sous laquelle un capital demeure stérile pour la production proprement dite. La France est, sous ce rapport, celui de tous les Etats qui a le plus à attendre, car c'est celui qui a proportionnellement le plus de numéraire. Elle en a un grand excès. Ce n'est point exagérer que de dire qu'elle en a un milliard de trop. Si la banque de France émettait des billets de 100 francs, et si, au moins dans les chefs-lieux, ses billets étaient acceptés en paiement de l'impôt, ainsi qu'en le pratique, en vertu de la loi, dans la Grande-Bretagne tout entière, on obtiendrait à cet égard une amélioration très-marquée, sans compromettre en rien la sécurité des transactions ni les intérêts du trésor. »

Les Bureaucrates en 1845.

Dans le bon vieux temps, quand un honnête père de famille ne savait que faire de son fils, il en faisait un abbé. Maintenant, quand on ne sait où placer un jeune homme, on en fait un employé. Après avoir, pendant dix ans, au collége, traduit en français équivoque, la fondation de Rome, la mort de Tarquin, la bataille de Pharsale ; après avoir vécu tous les jours d'une vie commune avec César, Charlemagne, Mahomet et Louis XIV ; après avoir rêvé tour à tour au bénéfice de son amour-propre, la royauté, l'empire ou la dictature, nouvel Icare, notre jeune bachelier se voit réduit à accepter pour sceptre une plume d'oie, pour royaume un espace de six pieds carrés, et pour courtisan un garçon de bureau.

La chute est terrible ! Mais que voulez-vous ? En burinant des lettres majuscules et en déployant tout son luxe de calligraphie pendant six heures d'horloge, il parvient à grignoter quelques miettes du budget. Il paie son pain quotidien avec un rapport au roi, et son tailleur avec un règlement quelconque copié de sa plus belle main. Cependant, il n'arrive pas du premier coup à transformer son encrier en Pactole administratif. Il lui faut subir les dures épreuves d'un apprentissage. Lorsque vous voyez un brave garçon au cœur de l'hiver, sortir de chez un boulanger avec deux flûtes, dont les têtes indiscrètes passent à travers les poches de son paletot, vous pouvez dire, sans crainte de vous tromper, que c'est un surnuméraire. Ce timide paria des bureaux, éternel plastron de ses collègues rétribués, attend quelquefois trois ans et même plus, que la manne céleste vienne enfin tomber dans le désert de sa bourse. Ce jour une fois arrivé, il se dépouille peu à peu de ses formes humbles et respectueuses. Il vient un peu plus tard, s'en va un peu plus tôt. C'est juste, il est payé.

Pendant longtemps, le métier d'employé fut chose, sinon brillante, du moins assez commode. En hiver, la neige, la glace et la froide bise étaient des motifs plausibles pour ne pas quitter le coin d'un bon feu, en compagnie d'un roman nouveau ou d'un ancien ami. Au printemps, les doux rayons du soleil de mai, les plaisirs de l'équitation, les parties de campagne vous enlevaient la plus grande partie de votre temps. En été, comment rester dans un bureau, véritable étuve où l'on étouffait de chaleur. Aussitôt arrivé, on songeait déjà au départ. Enfin, en automne, on obtenait un congé de deux mois pour se reposer des fatigues de l'année. Certes, ce train habituel n'avait rien de bien dur ni de bien assujettissant. Et cependant, des plaintes réitérées sur l'exiguité des traitements se faisaient entendre de tous côtés. Ce bruit s'éleva d'abord en rasant le sol, puis s'agrandissant de jour en jour, alla frapper à la porte de la chambre des députés. M. le chef des huissiers la lui ouvrit avec l'urbanité qui le caractérise. Une fois dans la salle des Pas-Perdus, nos honorables en eurent les oreilles assourdies. En effet, plus d'un touchant tableau leur fut mis sous les yeux. Là, c'était un pauvre jeune homme forcé de manger, de se vêtir et de se loger avec 600 fr. Plus loin, c'était un père de famille, qui n'avait, pour élever ses enfants, que des appointements de 1200 fr. La Chambre s'émut à l'aspect de cette position précaire, et consentit à voter pour les différents ministères une allocation de fonds qui serait appliquée à parfaire le traitement des employés. Bientôt cette espérance devint un fait. Les colonnes officielles du *Moniteur* enregistrèrent la munificence de MM. les députés. Il ne fut plus question que de l'organisation des ministères. Chacun conveitait en silence une part au gâteau. Enfin, vers les derniers mois de l'an de grâce 1844, les ordonnances parurent. Les employés ne se continrent plus de joie. Mais, une épée de Damocles, invisible jusque-là, était pendue sur leurs têtes, c'était la feuille de présence !... Le nouveau règlement ne tarda pas à circuler dans les bureaux. L'exaspération fut à son comble ! Il exigeait qu'on fût rendu à son poste à neuf heures du matin ! « A neuf heures !... mais je demeure au delà de la Bastille !... » disait l'un ; « Il me faut au moins cinq quarts d'heure pour venir de chez moi au ministère, » s'écriait l'autre. Les ministres firent la sourde oreille. Que faire ! Résister !... mais les dispositions du règlement étaient bien explicites. Une première absence valait la réprimande ; la réprimande ! ce n'était rien ; quelle bagatelle ! mais la seconde inexactitude emportait avec elle une exclusion à tout avancement dans l'année ! Diable !... Cela devenait un peu plus sensible !... Enfin, la troisième absence vous faisait rayer des cadres !... Malepeste !... La résistance était donc tout à fait impossible ! Aussi, bon gré malgré, il fallut obéir. Les habitudes paisibles de l'employé étaient bouleversées de fond en comble ! Les hommes mariés furent obligés de déserter la couche nuptiale dès le chant du coq. La jeune garde, composée des fashionables de la bureaucratie, après avoir passé la nuit au bal ou au concert, dort encore à huit heures, quand la voix d'un portier vient la rappeler au sentiment de ses devoirs. Vite, on saute à bas du lit ! on se rase à moitié, on se peigne sommairement, on déjeune en poste, et l'on part ventre à terre ! Les abords des ministères vers neuf heures du matin, offrent l'aspect d'une course au clocher. Les gros bonnets en retard, embarrassés du poids de leur ventre et de leurs jambes sont déjà tout essoufflés. Ils s'essuient le front et prennent un temps d'arrêt !... puis se remettent à courir. Le surnuméraire, léger de forme et d'espèces, rivalise d'agilité avec un bucéphale de cabriolet-régie. Enfin on arrive : on monte les degrés quatre à quatre. Il est encore temps. Une invasion a lieu dans le bureau de la feuille de présence. Le chef est là debout, qui considère d'un air protecteur la vile plèbe qui s'empresse autour de lui. Une des plus vieilles cariatides du ministère, pauvre père de famille en bonnet de soie noire et en chaussons de lisière, s'achemine vers son pupitre après avoir posé son paraphe. Il manque un nom !... C'est celui d'un attaché. On appelle attaché un jeune dandy en gants blancs et en bottes vernies qui écrit ses rédactions avec son cure-dent du café de Paris. La brigade des attachés est une pépinière de sous-préfets, de receveurs particuliers, de substituts de procureur du roi... futurs. Enfin, le chef s'écrie d'une voix grave : « M. Alfred a probablement dansé la polka cette nuit... Il ne viendra pas ! qu'il se plaigne ensuite de n'être pas nommé. » Cela dit, il sonne le garçon de bureau pour emporter la feuille. La porte s'ouvre. C'est Alfred dans tout l'éclat d'une toilette de bal. Il sort d'un raout diplomatique et ne s'est pas couché. « Vous arrivez bien tard, monsieur, s'écrie le Jupiter de l'Olympe administratif. — On accorde partout le quart d'heure de grâce, » répond Alfred. Il signe après s'être déganté, puis reprend son chapeau et se dirige vers la porte. « Où donc allez-vous ? lui dit-on. — Je m'en vais me coucher, reprend le jeune attaché ; j'ai un cabriolet qui m'attend en bas. »

Le lendemain, Alfred arriva le premier. Garçon de bureau, surnuméraires et rédacteurs, le suivirent de près. On attendit dix minutes ; une demi-heure, une heure, pas de chef ! Enfin il parut pâle comme un mort ; ses dents claquaient, et son œil égaré semblait craindre un danger imminent. Qu'était-il donc arrivé, chacun s'adressait cette question tout bas. Alfred, en sa qualité de jeune fou, rompit le premier le silence... « Eh bien ! monsieur, à chacun son tour à être en retard, à ce qu'il paraît !... Il est vrai qu'il fait tant de brouillard ; vous avez peut-être fait fausse route ? — Si ce n'était que ça, murmura le chef, mais j'ai été attaqué !... attaqué par deux horribles escarpes !... Figurez-vous qu'ayant beaucoup à travailler, je m'en venais ici de meilleure heure que d'habitude, quand tout à coup deux bandits se jettent sur moi, en me demandant la bourse ou la vie ; leurs poignards étaient levés ; j'ai donc fait contre fortune bon cœur... J'ai donné ma bourse. — On voit bien, s'écria Alfred, que messieurs les escarpes ont lu la nouvelle ordonnance : il y est dit qu'on ne procédera que par voix d'extinction ; et les gaillards ont pris la chose à la lettre. » Un rire général accueillit la plaisanterie de l'attaché. Le chef furieux s'enferma dans son cabinet en maudissant le brouillard, les escarpes et les ministères.

Après la signature de la feuille de présence, l'employé éprouve le besoin de réparer ses forces épuisées par une course récente. Les bouillons circulent alors dans les corridors ; bouillon fantastique dont l'origine douteuse est un mystère. Les pauvres plumitifs, faiblement rétribués, sont bien obligés de déjeuner selon leurs moyens. Aussi vous les voyez attablés devant une tasse avec des mouillettes dans chaque main ; une expression de profonde tristesse est empreinte sur tous leurs traits ; ils se reportent mentalement au festin splendide de Balthazar, aux fantaisies gastronomiques de Lucullus, puis cédant à des impressions plus récentes, ils se rappellent les perdreaux truffés qu'ils ont vus, en passant, étalés chez Véry. Cette évocation leur rend le cœur gros, mais leur estomac n'en reste pas moins vide. Alors, pour donner un peu plus de consistance à ce maigre repas, ils boivent un grand verre d'eau claire et se remettent au travail.

Toutefois, ces pauvres plumitifs, quelque minime que soit leur salaire, sont sûrs tous les 31 du mois, de palper, en espèces sonnantes, le fruit de leur exactitude. Mais il est une classe à part, classe essentiellement à plaindre, c'est celle des aspirants. Le surnuméraire au moins, s'il n'est pas payé, a sa lettre officielle de nomination dans sa poche ; il a la conviction de prendre un jour racine dans la terre privilégiée du budget. Ce qui peut arriver peut-être demain, peut-être dans un an ; cela ne dépend que d'un trait de plume. Mais l'aspirant, au contraire, est comme l'oiseau sur la branche ; son entrée définitive dépend d'un concours. Chaque matin, en déposant son chapeau, il s'informe si la lettre d'examen est arrivée. Il demande à ses futurs collègues sur quoi roulera cette épreuve ; on l'effraie à plaisir en exagérant le nombre des matières et la sévérité des juges. Il est déjà tout bouleversé ; rentré chez lui, il consigne ses amis à la porte, passe une robe de chambre, tire deux gros verrous, et le voilà, sa tête dans les deux mains, repassant ses études classiques. Il se ferre à glace sur la syntaxe de Lhomond, résout tous les théorèmes de Legendre, et fait des narrations françaises à faire pâlir le Recueil de Noël et Chapsal. Peu à peu la confiance lui revient. Enfin il reçoit sa lettre de convocation. C'est donc demain à 10 heures qu'il paraîtra devant ce terrible aréopage ; il prend à peine le temps de dîner, puis il rentre à son domicile, travaille jusqu'à deux heures du matin et se couche ; mais le sommeil fut obstinément son chevet, la terrible épreuve du lendemain est là, qui se dresse devant lui avec son imposant appareil. Voyant qu'il ne peut fermer l'œil, il se lève, allume un bougeoir, et va carrillonner à la porte d'un ami qui demeure sur le même carré que lui ;

Le Pylade saute à bas de son lit ; à la vue de son Oreste,

aussi vaguement vêtu, il ne peut retenir un éclat de rire : « Ah çà, dit-il, est-ce que tu serais somnambule? — Ah! bien oui!... J'ai bien le temps de songer à ça, » reprend l'aspirant. Il entraîne son ami chez lui, lui met un livre entre les mains, et s'écrie en s'asseyant : « Fais-moi faire une dictée. » La dictée finie, on attaque les mathématiques. De là on passe à l'histoire, à la géographie ; le portier, qui entre à six heures du matin, trouve nos deux amis en train de se débiter les départements de France. Bouches-du-Rhône, Mar-

(L'examen préparatoire.)

(Surnuméraire se rendant à son bureau.)

seille ; Calvados, Caen ; le Pipelet, tout étonné, redescend les degrés, persuadé que ses deux locataires, s'ils ne sont pas fous, sont bien près de le devenir. Enfin notre jeune aspirant répond à la satisfaction générale de ses chefs, il est nommé surnuméraire, et aura le droit de travailler deux ans au moins sans rien toucher.

En somme, en isolant la nouvelle organisation de toute idée comique, et en la considérant sous son côté sérieux, nous croyons que c'est une heureuse initiative. On augmente le

(La feuille de présence.)

(Le déjeuner.)

traitement des employés, on est donc en droit de leur demander plus de travail et d'exactitude. Et certes le pays ne regrettera jamais des fonds qui seront appliqués à rémunérer de longs et loyaux services, et à faire entrer un peu plus d'aisance dans d'honnêtes familles. Il y a tant de pauvres filles qui n'ont d'espérance de dot que dans les économies faites sur les appointements de leurs pères! Il y a tant de mères qui ne vivent qu'avec les faibles émoluments de leurs fils.

IMPRESSIONS DE VOYAGE D'UN PROVINCIAL A PARIS. — ARC DE TRIOMPHE DE LA BARRIÈRE DE L'ÉTOILE. — DEUXIÈME PARTIE. — VOYEZ P. 347.

(Le Départ (1792), côté de Paris.)

(Le Triomphe (1810), côté de Paris.)

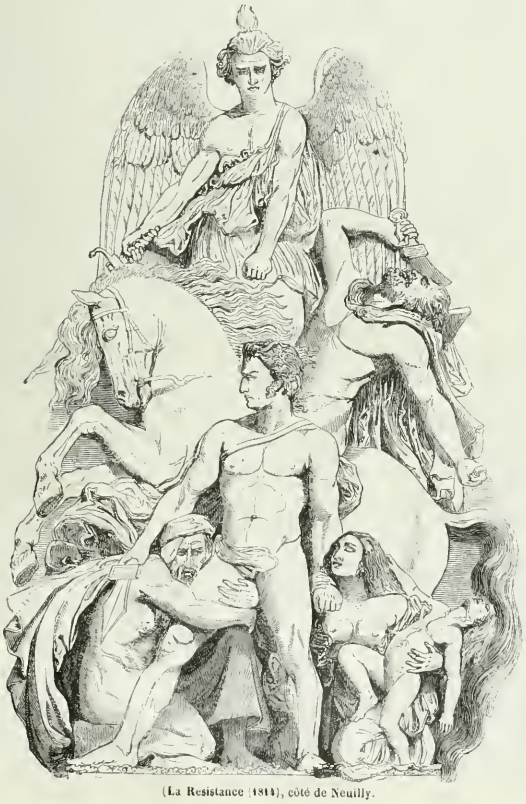

(La Résistance (1814), côté de Neuilly.

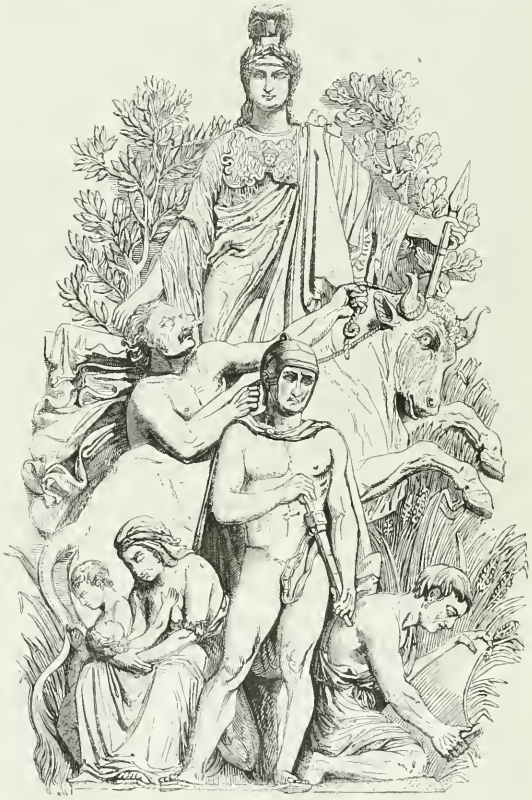

(La Paix (1815), côté de Neuilly.)

L'arc de triomphe, par son emplacement, est un des monuments de Paris qui commandent le plus l'attention : il étonne par sa masse, mais en même temps il satisfait par sa belle ordonnance. Il n'a pas de colonnes; s'il y perd pour la richesse des détails, il y gagne par la simplicité de l'ensemble. Les sujets sculptés établissent, avec une dégradation bien entendue, ses divisions principales : d'abord, les groupes des piliers où les figures ont dix-huit pieds de proportion, ensuite les bas-reliefs entre l'imposte du grand arc et l'entablement, puis la frise dans laquelle un bas-relief règne d'une manière continue au pourtour de l'édifice. Il est à regretter que cette sculpture, qui paraît spirituellement exécutée, soit à une hauteur telle que les milliers de figures qui s'y pressent apparaissent d'en bas comme ces petits bons hommes de pain d'épices si chers aux écoliers, et dans lesquels il n'y a pas de forme distincte et saisissable. Ce serait une belle page à dérouler dans un endroit où on pourrait la voir. — Cette frise nuit, selon moi, à l'effet général. Elle interrompt, par son pillotage, la tranquillité des divers plans. Evidée, fouillée, pleine de petits détails, elle fait paraître un peu rudes les modillons nus de la corniche qui est au-dessus, et elle semble écrasée par l'attique auquel, par cela même, elle communique de la lourdeur, et pourtant cet attique, convenablement divisé par des piliers avec des bouchers dans les espacements, a, tout à la fois, de la solidité et de l'élégance.

Cet arc immense répond-il bien à sa destination monumentale? je ne le pense pas. Cette porte semble faite pour donner passage, non aux habitants de la ville, mais à ses édifices eux-mêmes, à la ville tout entière, si elle était jamais prise de la fantaisie d'aller se promener sur ses remparts, que l'auteur d'Ahasverus attribue à Babylone. C'est un prodrome exagéré des monuments de la cité. Les villes fantastiques de Martin, avec leurs interminables colonnades et leur entassement de temples sur temples, de pyramides sur pyramides, pourraient seules justifier une porte de cette grandeur. Dans les arts, les choses les plus grandes ne sont pas les plus gigantesques! — D'ailleurs, ces dimensions inusitées contribuent à rapetisser ou plutôt à écraser la longue et belle perspective de l'avenue des Champs-Elysées depuis la place de la Concorde. Et cela est un défaut.

En 1806, un décret de Napoléon décida qu'un arc de triomphe serait érigé à la gloire des armées françaises. La restauration, qui avait un génie particulier pour tous les genres de maladresses, eut un moment la pensée de l'escamoter au profit de sa gloriole, en substituant sa malencontreuse campagne d'Espagne aux prodiges de la république et de l'empire, en effaçant Napoléon pour y mettre Antoine. Le gouvernement de juillet, qui n'est pas maladroit, distribua généreusement toutes les places disponibles de l'édifice, après toutefois en avoir réservé préalablement une assez bonne pour y consacrer un souvenir de jeunesse. Une scène sur laquelle il n'avait figuré que sur le second plan, mais où il s'était bien montré, la piètre bataille, mais heureuse victoire de Jemmapes, subitement exaltée par une recrudescence d'acclamations, fut destinée à faire pendant à la bataille d'Austerlitz... rien que cela! Ce caprice d'égalité était un peu ambitieux!

Après tout, le monument coûtait bon! Le gouvernement de juillet, pour achever cette œuvre de trente années, avait dépensé 5,449,625 fr. 58 c. L'empire avait commencé par dépenser 3,200,715 fr. 56 c. Du moins lui il n'avait pas à se plaindre : il y était passablement logé. Mais cette pauvre restauration, qui avait déboursé 5,000,778 fr. 68 c., elle en était pour ses frais. C'est dur! Pas même une toute petite inscription, un nom parmi tous ces noms de batailles : celui du Trocadero, par exemple. — Neuf lettres seulement à 555,419 fr. 85 c. la lettre; c'est un peu cher, il est vrai; mais enfin cela eût balancé son compte. — A tout prendre, et en y réfléchissant, il y a en de la discrétion de la part du gouvernement de Louis-Philippe. Ce dont on doit surtout le louer, c'est d'avoir eu le bon esprit de vouloir que l'arc de triomphe fût vraiment national. Maintenant répond-il à sa destination historique et populaire? C'est, à mon avis, surtout ici qu'il y a à blâmer.

L'exécution en est si singulière, qu'il est à peine intelligible pour nous autres contemporains. Que sera-ce pour ceux qui l'étudieront un jour comme nous étudions les arcs de Rome antique? Que d'erreurs ne seront-ils pas exposés à faire s'ils veulent juger de notre costume et de nos armes d'après ce qu'ils verront là? Comment pourront-ils se retrouver au milieu de ce mélange de sauvages, de soldats romains et de grenadiers de l'empire réunis? — Par une malheureuse combinaison, ce sont justement les figures qui, par leur masse et leur proximité du spectateur, sont le plus en vue dont on s'est plu à voiler la réalité par les mensonges mythologiques. — Encore si on l'avait voilée complétement : à défaut de la vérité la décence s'en trouverait bien. — Les canons, les fusils, les sabres... tout l'attirail militaire contemporain est relégué en haut dans les bas-reliefs et dans la frise où l'œil ne peut les distinguer. Il semble qu'on ait curieusement mis à l'écart tous les souvenirs pittoresques qui font battre le cœur du peuple.

En s'approchant de cet arc de triomphe destiné à retracer tous ces glorieux faits d'armes, qu'il connaît si bien et qui lui rappellent des souvenirs de famille, qu'est-ce qui frappe d'abord ses regards?

Un groupe de soldats pleins d'énergie qui marchent au combat. Parmi ces soldats, les uns sont couverts de cottes de mailles, de cuirasses ciselées et de boucliers, les autres sont armés de piques; celui-ci tend un arc, celui-là, et c'est la figure principale, a pour tout vêtement une paire de chaussettes... Comment reconnaître, au milieu de cette panoplie qui semble avoir été ramassée au hasard dans un cabinet d'antiquaire, ces immortels soldats de la république qui s'en allèrent conquérir l'Europe? Comment ce mensonge ne nous laisserait-il pas froids et indifférents? Et cependant c'est là une belle composition. Il y a de l'élan, une verve menaçante! Le génie de la guerre respire bien toutes les tempêtes déchaînées de la révolution; mais c'est une chose sans nom; cela n'a pas de date : celle de 1792 n'est que dans le livret.

A côté de cette composition il y en a une autre consacrée à célébrer un homme dont le nom sympathique semble résumer toute la gloire militaire de la France, dont la gloire personnelle est un souvenir plus émouvant pour le peuple que celui de la sienne propre. Au lieu de son empereur, de ce chef illustre de tant de guerriers illustres eux-mêmes, que voit-il? — Un homme en peignoir, entre une femme, agenouillée à sa droite, qui le chausse, à ce qu'on peut croire, et une autre à sa gauche, sans peignoir, qui le coiffe et qui en même temps couvre de ses ailes un pauvre diable accroupi dans un coin, dans la position d'un homme luttant contre une constipation opiniâtre. S'il se fait expliquer toutes ces belles choses, on lui dira que cette femme nue, c'est la Victoire qui couronne Napoléon; que celle qui est à ses pieds, c'est une ville vaincue; que cette autre, qui lui tourne le dos et semble prendre un croquis d'une guinguette en face, c'est l'histoire qui enregistre ses hauts faits; que cette dernière enfin, qui a la tête prise entre un drapeau et une trompette et qui plane ou tombe sur la scène, traînant avec soi des ailes, des boucliers, des casques, un arc et un palmier, c'est la Renommée qui les publie... Il finira, certes, par comprendre tous ces rébus; seulement il les trouvera un peu moins amusants que ceux de l'*Illustration*. — Que les gens d'esprit sont bêtes! se dira-t-il; où ont-ils été se creuser la tête pour inventer tout cet amphigouri allégorique, pour exhumer toutes ces déesses du l'ancien régime que je donnerais volontiers pour une vieille giberne, au lieu de me peindre mon empereur avec son petit chapeau et sa redingote grise et de l'entourer de quelques-uns de ses compagnons d'armes que j'aurais eu tant de plaisir à reconnaître? — Mais, dira-t-on, cet empereur populaire a sa place dans Paris; il couronne la colonne de la place Vendôme. — Autre maladresse (à mon avis, bien entendu)! Les Romains, que nous imitons, mettaient leurs empereurs sur leurs colonnes; mais leurs empereurs recevaient les honneurs divins; c'étaient des dieux! La colonne semblait être un des degrés par lesquels ils montaient dans l'Olympe. Chez nous il n'y a plus de transfiguration, les hommes divins restent toujours des hommes. Or, placer Napoléon, le vrai empereur du peuple, avec son chapeau et sa redingote, à une telle hauteur et dans une telle position, c'est lui faire jouer un tour ridicule d'équilibriste. Ça n'est pas là la place d'un général; c'est à peine celle d'un couvreur. Mettez sur la colonne une divinité, mettez-y même, si vous le voulez, une figure allégorique; quoique j'aie une aversion prononcée pour les figures allégoriques, je la tolérerai mieux là qu'ailleurs, parce que, à cette élévation, on la voit le moins possible. D'ailleurs, il est bien rare qu'une figure allégorique n'ait pas d'ailes. C'est donc son affaire de se tenir en l'air : elle est là sur son terrain. J'accepte volontiers le génie de la liberté brisant ses fers, de la colonne de juillet, parce que je reconnais qu'avec ses ailes étendues il se tire plus galamment de la difficulté de sa position que ne pourrait le faire un Spartacus en blouse et en casquette, transporté à cette hauteur.

Mais revenons de la Bastille à la barrière de l'Etoile.

Le Départ pour l'armée (1792), et le Triomphe (1810), voilà le sujet des deux grandes compositions faisant face à Paris, dont je viens de parler, et dans lesquelles je regrette que tant de talent ait été si faussement dépensé. Ces deux groupes, avec les deux autres qui sont sur la face opposée, forment comme un résumé des grandes époques de l'histoire militaire de notre révolution; cela constitue un drame complet : l'attaque, le triomphe, la défense du foyer ou la résistance (1814), enfin la paix, la paix! le fruit le plus précieux, le résultat le plus désiré de la guerre. Malheureusement cette paix est celle de 1815. J'ignore qui a indiqué ce sujet, et je ne veux jamais le savoir; mais je mets en fait que si on réunissait tous les épiciers (ces pauvres épiciers qu'il a été si longtemps, et je ne sais vraiment pas pourquoi, de bon ton d'insulter), tous les épiciers des douze arrondissements de Paris, tous ceux des chefs-lieux des départements, des chefs-lieux d'arrondissements, des villes, bourgs, bourgades et villages de France... et de Navarre... on n'en trouverait pas un seul qui, abandonné aux simples lumières de son bon sens, indiquât les traités de 1815 comme complément de toute cette gloire militaire à laquelle on a voulu que le trophée fût consacré. C'est le souffflet et l'insulte à côté de l'apothéose. — On pouvait réserver une place pour la paix, soit, mais pour la paix de l'avenir, quand il y en aurait une glorieuse! Jusque-là ça devait rester une page blanche. Ce n'eût point été la plus mauvaise de l'édifice.

Aussi l'inspiration, et cela ne pouvait pas être autrement, a manqué à l'artiste. L'homme au coiffé d'un casque romain, qui représente le soldat français, remet l'épée dans le fourreau de l'air le plus maussade. Il y a bien de quoi! Serait-ce une malice du sculpteur? Près de lui, un homme agenouillé tient une sorte d'écusson. — Ne pouvant m'expliquer ce que c'était, j'achetai, pour mes 50 centimes, la *Notice historique de l'arc de Triomphe, rédigée par MM. les inspecteurs du monument*, et je lus : *A droite est une figure d'homme occupé à un soc de charrue, entouré de blé.* — Dans la perpendiculaire de la maussade figure de soldat romain, et au-dessus de lui, est une autre figure aussi peu intelligente et plus endormie encore; c'est Minerve! Le livret prétend qu'*elle veille à l'ordre*. Je comprends qu'elle paraisse s'assoupir au milieu de ses fonctions. Car outre les deux pacifiques personnages dont je viens de parler, et un groupe assez gracieux d'une jeune femme tenant son enfant sur ses genoux, et ayant près d'elle un jeune garçon qui étudie son catéchisme, je ne vois guère dans la scène qu'un taureau qui mérite un peu la surveillance de la police. Au lieu de s'endormir, Minerve ferait bien mieux de venir donner un coup de main au soldat laboureur, qui a passé si maladroitement une corde autour des cornes du taureau, qu'évidemment celui-ci va s'échapper, s'il vient jamais à bout d'en avoir sérieusement le désir.

Le dernier des quatre groupes est celui de la Résistance (1814). Si l'artiste n'a pas été inspiré cette fois-ci, c'est sa faute. — Un jeune homme nu, tenant un coutelas à la main, se tient, les jambes écartées, dans des conditions de stabilité opiniâtre. Entre son père blessé, qui embrasse une de ses cuisses (souvenir de la fameuse lithographie de Charlet), et les horribles têtes de son enfant mort et de sa femme désespérée, il représente l'immobilité bien plus que la résistance, un Oreste stupide plutôt qu'un guerrier défendant ses foyers. Perpendiculairement au-dessus de sa tête, un grand monsieur, coiffé comme un marquis, roidit son bras gauche et serre son poing fermé, tandis qu'une épée flamboyante, qu'il tient de la main droite, s'égare dans l'espace et va s'agencer de telle façon avec la tête d'un cheval qu'elle lui donne l'apparence d'une licorne. Ce monsieur a deux ailes et sur le front une touffe, qui est probablement une flamme. Il regarde à ses pieds; c'est le génie de l'Avenir. Cette figure m'est particulièrement insupportable, et j'ai regret à la mort d'un guerrier, qui tombe renversé de cheval avec un assez beau mouvement, car, à la direction de son bras, on juge que, s'il n'avait pas été atteint d'une balle, il allait fendre l'Avenir en deux. Il n'y eût pas eu grand mal.

Telles sont les quatre grandes compositions principales de l'édifice. Franchement, en considérant le but populaire que l'art avait à y réaliser, ne doit-on pas reconnaître qu'il est entièrement manqué. On a sacrifié la vérité, qui eût remué en nous, hommes du peuple, tous nos souvenirs de gloire nationale, et on n'a pas même rencontré cette poésie artificielle qui charme les esprits délicats. La sculpture n'est française que dans la frise, et au-dessous, dans les bas-reliefs encadrés et tout simplement posés sur les parois nues comme des tableaux accrochés dans un salon. Ces bas-reliefs, parmi lesquels il y en a de remarquables, représentent les funérailles de Marceau, la bataille d'Aboukir, la prise d'Alexandrie, le passage du pont d'Arcole, la bataille de Jemmapes et celle d'Austerlitz. C'est la part des grosses épaulettes; mais il y avait aussi la part du soldat. On la lui a faite. Les tympans des petits arcs, extérieurement et intérieurement, furent destinés à recevoir quatre groupes où serait glorifiée l'armée dans ses quatre grandes divisions : infanterie, cavalerie, artillerie, marine. Cette idée était heureuse. Il faut avouer aussi qu'elle était d'une exécution peu commode.

Placer huit figures d'hommes dans des espaces si rétrécis, et dont le développement de l'archivolte de l'arc fait des triangles irréguliers, et le rendre assez significatives pour que non-seulement on reconnût en elles les quatres grandes divisions d'armes dont nous venons de parler, mais encore pour que dans le même groupe l'infanterie légère fût opposée à la grosse infanterie, la grosse cavalerie à la cavalerie légère, etc... le problème était difficile! On ne devinerait jamais comment on en sortit. Les uniformes différents de ces huit hommes suffisaient à peine à les distinguer les uns des autres. On leur donna à tous le même costume : on les mit tout nus. — Quand on eut transformé ces soldats en baigneurs, on continua son travail avec le plus beau sang-froid du monde, suivant les données du programme. On mit un fusil par-ci, un boulet de canon par-là, une tête de cheval dans un autre coin... A force de finesses plus ou moins spirituelles, un beau jour, cela devint complétement inintelligible. Alors l'artiste, avouant son impuissance à l'égard de l'allégorie, imita l'enfant qui écrit au-dessous de son dessin : Ceci est un bonhomme. Un médaillon fut placé au-dessus de chaque sujet, et on y inscrivit les mots : infanterie, cavalerie, artillerie, marine. — Ces médaillons viendraient à être changés de place un jour, que cela serait absolument indifférent; cela ne serait ni plus ni moins compréhensible pour le spectateur.

Malgré ces maladresses de détail et ces contre-sens faits de gaieté de cœur, l'arc de Triomphe n'en reste pas moins un des monuments les plus remarquables de Paris. Il y a je ne sais quelle grandeur qui charme l'imagination à voir une ville se passer la fantaisie d'une aussi fastueuse inutilité. C'est d'ailleurs le premier essai d'une entrée vraiment monumentale qui ait été mené à bonne fin. Car je ne compte pas les portes Saint-Denis et Saint-Martin, enclavées aujourd'hui, et je ne fais pas entrer en ligne les constructions massives qui servent à loger les bureaux de l'octroi à chaque entrée de Paris, œuvres du génie fécond, mais déréglé, de l'architecte Ledoux, exécutées dans ce style bizarre qui, sous le nom de *style de barrière*, est un des tristes apports du génie parisien à la communauté des inventions humaines. Ce prétendu style est particulièrement caractérisé par ses colonnes formées de rondelles et de cubes, alternant entre eux; magnifique invention architectonique que bien des détaillants pourraient réaliser dans leurs boutiques en superposant l'un à l'autre des fromages de Parmesan et des caisses de pruneaux de Tours.

Une seconde entrée monumentale est celle de la barrière du Trône, ainsi nommée à cause du trône qui y fut élevé en 1660, et sur lequel Louis XIV, à l'occasion de son mariage avec Marie-Thérèse, reçut les hommages de ses sujets. — Tout le monde sait que le mur d'enceinte de Paris a été une entreprise toute fiscale au profit des fermiers généraux qui en obtinrent la concession en 1784 du ministre Calonne. Les habitants, se voyant emprisonner, laissèrent échapper beaucoup de plaintes et de quolibets, et probablement plus de quolibets encore que de plaintes. Le jeu de mots suivant a survécu; c'est une bonne fortune qu'il ne méritait pas :

Le mur, murant Paris, rend Paris murmurant.

Les murmures cessèrent, et les murs s'achevèrent. La même plaisanterie se reproduit depuis quatre ans. C'est une nouvelle édition considérablement augmentée et, vu la grandeur du format, bien autrement dispendieuse. Il faut espérer que cela sera la dernière. — Pour en revenir aux fermiers généraux, ils chargèrent Ledoux de construire les barrières. De ses premiers projets, qu'il fut obligé de modifier, parce qu'ils entraînaient trop de dépense, il n'a resté que les colonnes triomphales de la barrière du Trône. Elles seront termi-

nées à la campagne prochaine : on n'aura mis que cinquante-six ans à les achever. Elles doivent être couronnées par les deux statues de Philippe-Auguste et de saint Louis, deux noms glorieux que j'accepte. Lorsque Louis XIII, ce roi sans tête et sans cœur, a une statue équestre dans un des plus beaux *squares* de la ville, il y aurait mauvaise grâce à disputer la place au monarque qui a créé le royaume de France par la force d'assimilation de son épée, et au roi législateur, son petit-fils. Seulement, en raison de la manie qui m'est particulière, j'aimerais mieux les rencontrer ailleurs que de les voir là au perchoir. Probablement l'emplacement choisi pour cette petite leçon d'histoire à l'usage des rouliers et des conducteurs d'omnibus qui fréquentent la barrière a été motivé par le voisinage de Vincennes, où le nom de saint Louis est encore populaire, parce qu'il y est à jamais associé au souvenir du chêne sous lequel il rendait la justice. Ce qui prouve, le chêne n'y étant plus, que le peuple, outre la mémoire de l'imagination, a aussi celle du cœur. Si cette dernière n'est pas plus riche, c'est que ses gouvernants ne lui ont guère donné l'occasion de l'exercer.

On ne peut pas encore complétement juger de l'effet à distance que produiront ces deux colonnes, à cause des échafaudages qui les enveloppent ; mais quand on s'en approche, on remarque avec étonnement qu'au lieu de reposer sur une base semblable à celle de la plupart des colonnes, celles-ci naissent du quadruple accouplement des toitures de quatre petites maisons basses à frontons triangulaires, percées de portes et fenêtres, et adossées entre elles de manière à former une croix. La sécurité est, sinon la plus poétique, du moins la première des impressions que l'architecture doit faire éprouver. Or, ici on éprouve une impression contraire : ces quatre petites maisons épaisses et trapues font peine à voir sous la masse qu'elles semblent s'efforcer de porter. L'ensemble de ces colonnes, surtout en ce moment, avec leurs étages de charpentes, donne moins l'idée d'un monument stable que celle de quelque appareil consacré à faire de gigantesques expériences sur la résistance et l'écrasement des matériaux de construction. Aussi, malgré ma rancune contre le commis de la barrière, qui bien souvent, lorsque je revenais le soir de la campagne, interrompait brutalement la douce somnolence à laquelle me disposait la voiture, en me portant aux yeux son odieuse lanterne, je ne pouvais m'empêcher d'être saisi de pitié pour le malheureux, en songeant qu'il passerait sa vie sous cette effroyable machine. Le supplice de Damocles n'était qu'un enfantillage auprès de celui-là.

Chronique musicale.

Ce que nous avions prévu et annoncé se réalise. Il est venu, ce temps des giboulées musicales, où tous les mages qui passent sur l'horizon renferment dans leurs flancs des accords de *septième diminuée*, où la bise répand sur le Parisien, *émerveillé comme l'eau qu'il secoue aveugle un chien mouillé*, plus de doubles croches que de gouttes de pluie et de flocons de neige. Les «broyants enfants d'Eole» sortaient toujours de la même caverne quand ils s'élançaient sur la mer. Mais la tempête musicale fond sur Paris de trois ou quatre points opposés. Tantôt elle gronde rue du Mail ou rue de la Victoire; tantot elle se concentre aux Champs-Elysées; souvent elle menace la ville épouvantée du haut des cimes sourcilleuses de Rochechouart, que les chevaux de cabriolet n'abordent jamais qu'en frémissant. Quelquefois même elle tonne partout en même temps, et cela fait un beau bruit, je vous assure! Que diriez-vous, naïfs et paisibles habitants de la province, s'il vous arrivait une fois d'être assaillis par un aussi formidable ouragan?

Dimanche dernier, par exemple, à deux heures de relevée, les violons, les basses, les flûtes, les hautbois, etc., etc., prenaient*la* en même temps rue du Mail, rue Rochechouart et au Cirque-Olympique, que M. Paul Cuzent a cédé momentanément à M. Berlioz. Comment *l'Illustration* s'y est-elle prise pour savoir ce qui se passait au même moment dans trois endroits si éloignés l'un de l'autre? Etait-elle partout à la fois? Avait-elle choisi un point central d'où elle pût tout tout observer et tout entendre? M. Biot a-t-il inventé à son usage un télescope auriculaire et des formules algébriques pour calculer les sons, comme on calcule la masse et la distance de ces points lumineux qui peuplent le firmament? *L'Illustration* ne vous dira pas son secret; mais vous allez voir, par son fidèle récit, jusqu'où elle porte le dévouement à son devoir et le désir de vous satisfaire.

La « deuxième grande fête musicale » avait attiré beaucoup plus d'auditeurs que la première. Cependant le temps était menaçant, et les routes peu sûres, et l'on pouvait craindre que plus d'un amateur ne reculât devant les dangers de ce lointain voyage. Mais le dilettantisme brave tout. L'hiver, pour lui, n'a point de glaces; il se rit du vent et de la neige, et court sur le verglas d'un pas agile et assuré. A la vérité l'affiche annonçait qu'on exécuterait le *Désert*, et quel appétit musical ne se sentirait pas alléché par l'odeur d'un aussi friand morceau? Le *Désert* n'a pourtant pas produit cette fois autant d'effet qu'au Théâtre-Italien ou dans la salle du Conservatoire. Tout l'enthousiasme a été pour le *Dies iræ* de M. Berlioz, et son terrible *Tuba mirum*. Après la formidable explosion de ce dernier morceau, l'admiration publique a fait explosion à son tour. Les applaudissements, les trépignements, les acclamations ont éclaté avec fureur, et les douze trombonnes, et les quatre ophycléides, et les huit timbales, et les deux grosses caisses de l'orchestre ont été forcés de s'avouer vaincus. Jamais M. Berlioz n'avait obtenu un plus bruyant triomphe.

Et cependant des flots d'harmonie jaillissaient d'un des plus beaux pianos de M. Pleyel, sous les doigts agiles et délicats de mademoiselle Vény. Comment faites-vous donc, mademoiselle, pour unir ainsi la vigueur et la grâce, la sagesse et la fougue, pour avoir à la fois tant de charme et tant d'éclat? Mademoiselle Vény a exécuté de la manière la plus brillante une grande polonaise de Bertini, et le *Tremolo* de M. Thalberg; mais c'est dans le célèbre trio en *Ut mineur* de Beethoven qu'elle a déployé ses qualités les plus remarquables ; c'est là qu'on a pu apprécier sa précision, sa netteté, son style élégant et simple, son expression, ses fines nuances, sa profonde intelligence des intentions du maître, et ce mouvement, cette verve, ce feu qu'il faut avoir pour être digne d'exécuter Beethoven. Mademoiselle Jenny Vény a été très-habilement secondée dans ce trio par MM. Alard et Chevillard. Son concert offrait d'ailleurs la réunion des artistes les plus distingués. Mademoiselle Dobré, MM. Géraldy, Octave et Saint-Denis, s'y sont fait applaudir tour à tour; et pouvons-nous oublier la voix de mademoiselle Rossignon, le hautbois de M. Vény, père de la bénéficiaire, et la flûte de M. Dorus, et la clarinette de M. Klosé?

Encore une pianiste fort distinguée! c'est mademoiselle Mercié-Porte, qui a dit avec beaucoup d'éclat le grand concerto de Weber, et à qui l'on ne peut contester un rang très-honorable parmi les artistes d'aujourd'hui. M. Léopold de Meyer, *pianiste de Sa Majesté l'empereur d'Autriche*, a bien aussi son mérite, mais ce mérite est purement mécanique. Il nous étonne prodigieusement, et nous touche peu. M. Léopold de Meyer exécute les trilles, les arpéges, les gammes roulantes, les phrases en *tierces* et en *sixtes* avec une netteté merveilleuse, et il y a des moments où il fait entendre tout cela à la fois, si bien qu'on jurerait que quatre mains pour le moins travaillent sur son clavier. Sous le rapport du mécanisme instrumental, M. de Meyer pourrait lutter avantageusement avec les plus habiles et les plus renommés, avec Doehler et Prudent, avec Thalberg, avec le grand Lizst lui-même! Mais il manque à cette prestidigitation surprenante ce qui pourrait lui donner du prix, l'intelligence, le goût, un sentiment musical délicat et distingué. M. de Meyer a donné son concert tout seul et sans aide, comme Prudent et comme Lizst; il a exécuté successivement huit morceaux de sa composition ; il s'est lassé avant d'avoir lassé son auditoire. Le courage est si commun en France!

N'oublions pas M. Hermann-Léon, par qui nous avons entendu chanter dernièrement une composition très-distinguée de M. Vimeux, intitulée : *le Lévite*. Ce morceau est très-expressif, et brille à la fois par un excellent style mélodique et par de belles harmonies. M. Hermann-Léon y produit beaucoup d'effet. Mais aussi quelle bonne fortune pour un compositeur que d'être chanté par M. Hermann-Léon!

Mademoiselle Bochkoltz, dont nous avons déjà parlé, justifie tous nos éloges et réalise toutes nos espérances. On ne saurait avoir une voix plus sonore, plus richement timbrée, plus sympathique, une exécution plus correcte et un style plus pur. Nous l'avons entendue au concert de M. Moeser, ce jeune violiniste berlinois dont nous avons déjà raconté le brillant succès au premier concert du Conservatoire. Sa belle qualité de son, son jeu large, hardi et expressif lui ont mérité de nouveau l'estime des connaisseurs et les applaudissements de tout le monde.

Les Compagnies de Chemins de fer.

Depuis le relevé que nous avons donné, dans notre avant-dernier numéro, des compagnies, les unes se proposant sérieusement la confection d'un chemin et l'exploitation d'une ligne, les autres ne voulant que la confection d'actions et l'exploitation du public, il s'est encore organisé un certain nombre de sociétés nouvelles.

Nous en étions restés au chiffre de *deux milliards deux cent vingt millions et demi* (1). Enregistrons les enfantements nouveaux.

Ligne du Nord.	
Compagnie dite des maires de Paris. *Millions.* . .	150
Ligne de Lyon.	
Compagnie Baudrand et Ganneron.	160
Ligne de Strasbourg.	
Compagnie George Ogle de Londres.	60
Ligne de Paris à Dieppe.	
Compagnie de Sparre.	12
Ligne de Nevers à Clermont et à Roanne.	
Compagnie Lavillegontier.	65
Ligne de Dijon à Mulhouse.	
Compagnie Allegri.	65
Ligne de Versailles à Chartres.	
Compagnies des chemins de Versailles.	12
	522

(1) Nous avions, il est vrai, porté, à tort, à 90 millions le capital de la compagnie Ganneron, pour Strasbourg, qui n'est que de 60 millions ; à 55 millions celui de la compagnie Carrette et Minguet, pour Saint-Quentin, qui n'est que de 50 ; mais nous n'avions, d'un autre côté, porté que pour 75 millions la compagnie Expetatia, de Bordeaux à Cette, qui en appelle 120. Nous aurions donc, si nous changions notre chiffre, à le grossir ; mais maintenons-le. On peut aujourd'hui négliger les millions, comme en d'autres temps, les centimes.

Ce sont donc cinq cent vingt-deux nouveaux millions à ajouter à deux milliards deux cent vingt millions et demi, ou au total, *deux milliards sept cent quarante-deux millions et demi*. Mais comme nous aurons au premier jour à y ajouter encore un chemin de *Bordeaux à Bayonne* de 50 millions, un autre de *Marseille à Toulon* également de 50 millions; un *d'Alger à Blidah*, de 12 millions, et *de Stora à Philippeville*, de 2 millions et demi ; des chemins de Reims à la frontière belge, de Sarrebruck à Sarrebourg, et des embranchements d'Hazebrouck, d'Elbœuf et de Louviers, nous devons espérer que nous atteindrons prochainement le chiffre de TROIS MILLIARDS. C'est vraiment consolant!

Un journal spécial, à la loyauté duquel nous nous empressons de rendre justice, le *Journal des Chemins de fer*, dans la sincérité des vœux qu'il forme pour que l'industrie, aux développements de laquelle il s'est consacré, ne soit pas livrée à de certains chevaliers, espère qu'il y aura à rabattre de ce chiffre, parce que des compagnies qu'il indique ne doivent jamais, selon lui, arriver à réunir leur capital, si le public n'a pas perdu toute sollicitude de ses intérêts. Nous craignons bien que le *Journal des Chemins de fer* n'ait trop bonne opinion de la perspicacité des capitalistes petits et grands qui courent après les gros bénéfices, et que ce ne soit pas faute d'avoir encaissé que certains administrateurs ne fassent pas le chemin annoncé par eux et prennent celui de la frontière.

La proposition de M. Daru à la chambre des pairs ne remédie aux inconvénients que nous avons signalés qu'en supprimant la concurrence elle-même. Il eût fallu la réglementer; M. Daru la rend impossible. Dans l'article premier de sa proposition, il interdit, sous les peines portées par l'art. 419 du Code pénal, d'ouvrir et de recevoir des souscriptions pour l'exécution partielle ou intégrale d'un chemin de fer avant la promulgation de la loi ordonnant la mise en adjudication ou la concession directe des travaux de ce chemin. Ce serait rendre le champ libre aux grandes puissances financières et les débarrasser de la concurrence des petits capitaux, qui n'auraient plus le temps de se réunir et de se grouper. Mais néanmoins, nous l'espérons, il sortira quelque chose du débat que cette proposition imparfaite a provoqué, car chacun sent, suivant l'expression de M. Teste, qu'il y a quelque chose à faire. M. le ministre des travaux publics vient de l'essayer en présentant le projet de loi relatif au chemin du Nord et à l'embranchement de Saint-Quentin. Mais les mesures qu'il propose ne seront applicables qu'à ces deux chemins; elles tarderont beaucoup encore à avoir force de loi. Il faut donc nécessairement prendre une mesure législative générale qui puisse être promptement votée, promulguée et appliquée.

Courrier de Paris.

Arnal est un grand sorcier : il a si bien fait qu'on n'a sifflé qu'à demi un vaudeville intitulé les *Mystères de ma Femme*. Au premier acte, l'auteur nous montre un mari dans toute la confiance du bonheur conjugal et savourant les douceurs de la lune de miel; tous ses vœux sont comblés. Robinot est devenu légitime propriétaire d'une femme : demoiselle, il le croit; orpheline, il en est persuadé; fidèle, il n'en doute pas; Robinot n'en demandait pas davantage : il a toujours en effet professé cette maxime fondamentale, que la meilleure dot qu'une femme puisse apporter à son adorable mari est de n'avoir aucune espèce de parent, même au degré le plus issu de germain. Ce qu'on nomme, en style vulgaire, les douceurs de la famille, représente un véritable enfer dans l'opinion de Robinot : La belle-mère vous tourmente, le beau-père vous assomme, le beau-frère vous emprunte votre argent, l'oncle ne vous laisse que les pilons de votre poulet, le petit-cousin courtise votre femme; et vous êtes dévoré de toute façon par les malheureux collatéraux jusqu'à la plus imperceptible génération. Telle est l'opinion de Robinot, et il se frotte les mains d'être à l'abri de ces maraingoins et de ces moustiques qu'on appelle les parents de ma femme.

Mais voyez un peu : à peine le mariage est-il fait, que d'affreux mystères se découvrent. Madame s'est donnée pour orpheline afin d'enlacer Robinot dans les liens de l'hyménée, et elle est cousine d'oncles, de tantes, de petits cousins et de mère. M. Robinot la croyait demoiselle, et Dieu sait qu'elle est veuve de deux maris et que deux enfants de l'un et de l'autre sexe, témoignent de sa candeur. Robinot comptait sur sa fidélité, et elle donne des rendez-vous à un marin très-barbu. La morale de la chose, c'est qu'il vaut mieux prendre une femme ornée de tous ses parents que d'en choisir une qui n'en a pas, attendu qu'elle finit toujours par en avoir. Dans le premier cas, on sait ce qu'on prend; dans le second, on ne sait pas ce qu'on peut prendre.

Autre espèce de mystère : une affiche vous annonce une pièce nouvelle ; vous vous hâtez, croyant savourer une œuvre spirituelle, ingénieuse, intéressante, nouvelle en un mot, et vous n'avez qu'une vieillerie assez peu récréative. Que de Robinot y sont pris et s'y laisseront encore prendre?

— Comment l'archevêché de Bourges est-il tombé tout à coup au milieu du *Courrier de Paris*. Bourges n'est-il plus dans Bourges, et Paris n'en a-t-il fait qu'une bouchée? ou par un coup de baguette magique, quelque sorcier de nos amis a-t-il mis l'archevêché de Bourges dans la poche de notre courrier sans qu'il s'en aperçût? toujours est-il que l'y voilà et que nous l'y laissons. Expliquera qui pourra ce mélange de Paris et de Bourges. Les miracles s'expliquent-ils?

On sait que c'est à Bourges que s'est réfugiée la royauté de don Carlos, après sa défaite en Espagne. Quand les infants arrivèrent dans la ville, M. le préfet du département, com-

prenant très-bien qu'on ne pouvait pas traiter une royauté exilée et petite-fille de Louis XIV, comme le premier voyageur venu, se trouva d'abord fort embarrassé de lui donner une demeure qui convînt à son illustration et à son malheur. Fort heureusement, le propriétaire d'un hôtel appelé l'hôtel Panette vint à son secours, et offrit ledit hôtel pour servir d'abri à don Carlos et à sa fortune. Mais comme ce monsieur était propriétaire beaucoup plus que carliste et apostolique, il demanda un salaire, — je veux dire un prix considérable, — pour abriter le malheur. M. le préfet, craignant d'être obligé de laisser bivouaquer trop longtemps les infants à la belle étoile, accepta ces offres onéreuses, et la légitimité se logea à l'hôtel Panette. L'affaire fut bonne pour le propriétaire, qui, par le bénéfice seul de ce loyer, encaissa quatre

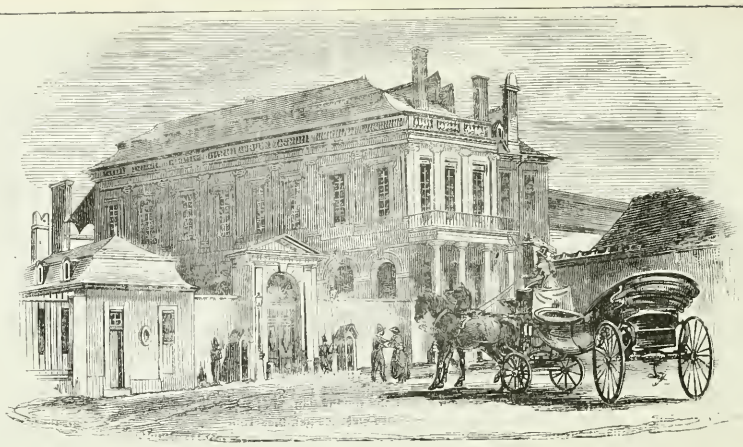

(Vue extérieure de l'archevêché de Bourges.)

fois la valeur de son immeuble. Il est clair que M. le préfet aurait mieux fait de l'acheter, mais les préfets pensent-ils à tout? et d'ailleurs l'hôtel Panette, qui voulait bien se louer, aurait-il consenti à se endre

Il faut dire aussi, à l'honneur de la prévoyance de M. le préfet, qu'il était intimement persuadé, quand il fit l'affaire, que don Carlos ne tarderait pas à rentrer en Espagne et à triompher, et qu'ainsi le budget de l'Etat en serait quitte pour deux ou trois termes de plus ou de moins soldés à l'hôtel Panette. Mais l'Espagne a refusé de se faire complice de ce beau plan de finances : elle a laissé don Carlos se morfondre à Bourges, pendant des années, au fond de l'hôtel Panette, ce qui enfin donna à penser à M. le préfet, qui résolut de trancher la question dans le vif et de faire des éco-

(Vue de l'hôtel de l'archevêché et de la cathédrale de Bourges, du côté du jardin.)

nomies. Mais par quoi remplacer l'hôtel Panette? Mais où trouver une demeure royale pour don Carlos? M. le préfet se serait peut-être décidé à en faire bâtir une de ses propres deniers, — les préfets n'en font jamais d'autres, — quand fort heureusement monseigneur l'archevêque de Bourges est venu à son aide, et a très-généreusement offert la moitié de son palais épiscopal, à l'exemple de saint Martin, qui donna, je crois, son manteau tout entier. Aujourd'hui donc les princes vont habiter l'archevêché; l'hôtel Panette devient vacant et veuf de ses illustres hôtes. Avis aux royautés qui sont en quête d'un logement.

Don Carlos n'a certes point perdu au change : l'archevêché, sa demeure prochaine, est situé à côté de la magnifique cathédrale de Saint-Etienne; quatre allées d'arbres l'en séparent seulement. Ainsi le prince n'aura qu'un pas à faire pour aller prier, dans le sanctuaire, le Dieu qui console les grandeurs déchues, et ôte à son gré ou donne les couronnes.

C'est d'ailleurs un bâtiment considérable, mais construit à différentes époques : la partie la plus ancienne a vue, sur un beau jardin, par dix-neuf fenêtres qui se présentent et se reproduisent d'étage en étage; le jardin a été, dit-on, fait sur les dessins de Lenôtre; c'est de ce côté qu'habiteront les princes; c'est dans ce jardin qu'ils iront promener leurs rêves et leurs espérances d'exilés; Boileau trouvait ses rimes au détour d'une charmille; il n'est pas probable que don Carlos y retrouve la royauté.

M. de Phélippaux, un des anciens et illustres archevêques de Bourges, a fait bâtir la seconde partie; ce côté est le plus magnifique et celui qu'occupe aujourd'hui

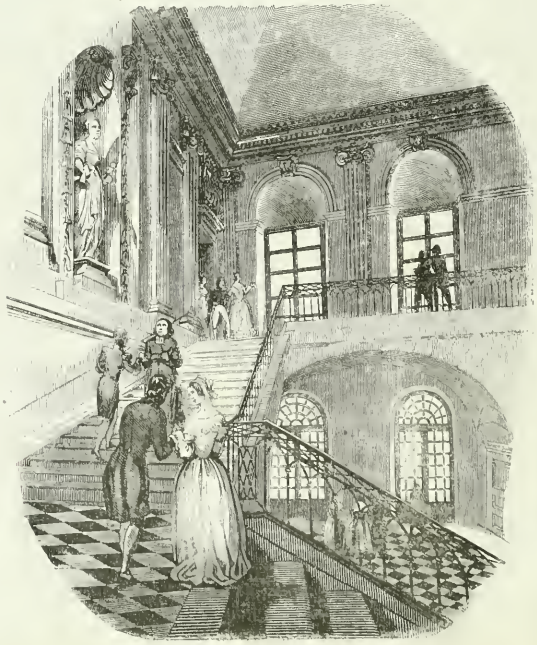

Escalier du palais de l'archevêché, à Bourges.

M. l'archevêque actuel; ce n'est pas la première fois que l'église est mieux logée que le roi. Une chapelle admirable et un escalier splendide sont les principaux ornements qui excitent l'attention dans cette portion du palais où M. l'archevêque réside.

Les infants d'ailleurs n'ont qu'à se louer de l'hospitalité que M. l'archevêque leur a préparée, et de la part qu'il leur a faite. Les appartements sont vastes et meublés avec goût; le premier étage, occupé par les trois princes, reçoit le jour par trente et une fenêtres; ils ont aussi un escalier d'honneur et une chapelle; le reste du bâtiment est habité par leur suite. Les soins les plus délicats ont été prodigués à cette habitation destinée aux royaux exilés; rien n'y manque de ce qui peut leur en rendre le séjour agréable; M. l'archevêque a poussé les grâces de l'hospitalité, jusqu'à la minutie du détail le plus recherché; il y a tout mis en un mot, excepté la chose principale, le meuble sans lequel les autres ne sont rien, le trône de toutes les Espagnes.

Nous avons parlé, dans notre dernier *Courrier*, des arrestations curieuses, pratiquées par M. le commissaire de police, sur le boulevard du Temple, dans deux repaires horribles, appelés l'estaminet Picard et le rendez-vous du Cirque; mais *l'Illustration* est scrupuleuse; elle ne se contente pas de la parole et tient à convaincre ses lecteurs en leur mettant sous les yeux le fait lui-même. Voici donc la représentation exacte, et prise sur les lieux mêmes, de cette mémorable journée où le sergent de ville et le garde municipal ont pris et surpris 297 prisonniers d'un seul coup de filet. Examinez un peu ces visages effarés, ces casquettes et

ces bourgerons, ces yeux hagards; voyez la noble attitude de M. le commissaire de police, et le poignet vertueux de messieurs les gendarmes. Dans ces cent quatre-vingt-dix-sept bohémiens, un seul honnête homme s'était fourvoyé; je ne sais si l'*Illustration* l'a représenté dans le *fac simile* de cette scène de voleurs; mais si vous découvrez par hasard dans un coin une figure innocente, ce doit être la sienne : ce pauvre homme venait de son village à Paris, pour y acheter deux chevaux, et il était entré, avec sa candeur champêtre, dans le bouge Picard, pour s'y rafraîchir purement et simplement d'un verre de bonne bière de mars; en se croyant dans un café, il était tombé dans une caverne de bandits; très-probablement sa

(Arrestation de 297 voleurs, dans les tapis-francs du boulevard du Temple.)

candeur lui aurait coûté une bourse bien garnie qu'il avait dans sa poche, si la Providence, sous la forme du commissaire de police, n'était pas survenue à temps pour l'empêcher d'être dévalisé. Un peu plus tard, ses chevaux y passaient, et les bohémiens de Paris ne lui auraient même pas laissé de quoi acheter un âne. Il va sans dire qu'il a été remis immédiatement en liberté, et que très-probablement il s'occupe, à l'heure qu'il est, à planter ses choux, jurant qu'on ne l'y reprendra plus.

Puisque les hommes sont si malfaisants, rejetons-nous sur les quadrupèdes : le quadrupède console; je ne parle pas seulement des lions et des tigres de M. Carter, qui sont plus doux que du miel et se feraient scrupule d'égorger une mouche; voici des chiens que je vous recommande encore plus que ces tigres et ces lions; ce sont des chiens de Terre-Neuve, et vous savez que cet intéressant animal a toujours été renommé par sa sensibilité; quelquefois, je le confesse, il étouffe les enfants en voulant jouer et plaisanter avec eux; mais il s'en repent après; d'ailleurs n'a-t-il pas pour excuse l'ours qui fracassa le crâne d'un homme, son ami intime, en voulant lui rendre service.

C'est surtout à la nage et en pleine eau que la vertu du chien de Terre-Neuve éclate dans tout son lustre; que d'honnêtes gens n'a-t-il pas repêchés au fond des fleuves et des torrents? Il est vrai que son humanité repêche les honnêtes et les gredins indistinctement; mais comment, entre deux eaux, reconnaître la vertu du crime? Et puis, d'ailleurs, le crime qui a fait un plongeon ne peut-il pas se corriger quand il en revient? Le chien de Terre-Neuve n'est pas moins célèbre par les fonctions éminemment philanthropiques qu'il remplit dans les glaces et dans la neige; allez au Saint-Bernard, vous y trouverez une foule d'honnêtes chiens qui méritent, sous ce point de vue, le prix Monthyon, cent fois plus que les bipèdes auxquels l'Académie le décerne tous les ans.

(Organisation d'un service de sauvetage par les chiens de Terre-Neuve, sur les bords de la Seine.)

Ces preuves si multipliées et si mémorables du courage, de l'intelligence et de l'humanité de MM. les chiens de Terre-Neuve, ont déterminé M. le préfet de police à en faire venir une colonie à Paris, et à l'établir sur les bords de la Seine, depuis Charenton jusqu'au pont d'Iéna, pour retirer de l'eau les pauvres mortels qui y tombent par mégarde, ou qui s'y précipitent volontairement, pour aller chercher un dénoûment au drame de la vie. En ce moment, ces philanthropes à quatre pattes, et couverts de poils, font leur éducation; des professeurs habiles les habituent à manœuvrer dans la Seine et à faire sentinelle de tous côtés, toujours prêts à se jeter à la nage au premier corps flottant qui passe ou qui se débat dans les flots; il va sans dire que leur éducation ne sera pas longue; le chien de Terre-Neuve est plein de dispositions naturelles; son instinct est son meilleur maître; donc avant peu de

temps — si ce n'est déjà fait — nous aurons tout le long de la Seine, des chiens parfaitement dressés, qui se feront un plaisir de venir à notre aide, si, par hasard, nous nous noyons; plutôt que de manquer à leur vocation, ils nous jetteront à l'eau pour avoir la satisfaction de nous en retirer; vous verrez que, dans cette bonne ville de Paris, on ne pourra plus même se noyer.

Le mois de janvier a été d'un appétit vorace : Paris a mangé et bu d'une manière effroyable; il a dépassé de 74 vaches, de 572 bœufs, de 1,142 veaux, de 2,719 moutons, le montant de sa carte du mois de janvier de l'année dernière; on attribue ce surcroît de beefteack et de côtelettes au progrès que fait chaque année le carnaval; en janvier 1845, on s'est d'autant plus livré à la cuisine, que le carnaval était fort court et qu'on s'est hâté de vivre. Mais que deviendrons-nous, si cette gloutonnerie carnavalesque ne s'arrête pas? Il est évident que Paris finira par vider son garde-manger en un seul mois, et qu'il sera réduit à jeûner le reste de l'année. Se figure-t-on un pareil massacre, et les veaux, les vaches, les bœufs et les moutons n'auraient ils pas le droit de réclamer une réforme et de demander qu'on leur donne au moins le temps de naître, de grandir et de cuire; mais nous sommes dans un temps où les appétits n'entendent pas de cette oreille-là; tout le monde veut manger vite et manger beaucoup de beefteack. Quant à la nourriture de l'âme, on s'en occupe moins. Cela s'appelle de la viande creuse.

Voici quelques nouvelles de théâtre; pourquoi pas? Madame Thillon a rompu avec l'Opéra Comique; madame Thillon retourne à sa source, si on peut ainsi dire, c'est-à-dire qu'elle retourne à Londres, où elle est née; madame Thillon a contracté avec l'Angleterre un magnifique engagement. Ce départ contrarie beaucoup un de nos plus gracieux et de nos plus célèbres compositeurs d'opéra-comique, qui aimait à faire de la musique pour madame Thillon et à la chanter avec elle.

Mademoiselle Déjazet débute le 20 du présent mois au théâtre des Variétés; si toutefois mademoiselle Déjazet en est encore à son début, ce qui paraît invraisemblable. — Le Théâtre-Français annonce une comédie en cinq actes et une tragédie de même longueur, et madame Weiss, l'institutrice des petites danseuses allemandes, vient d'être engagée à l'Opéra, pour dresser un peu à l'obéissance passive nos danseuses françaises, qui sont fort indisciplinées. Voilà!

Très-sotte histoire d'un homme d'esprit.

Cydias (1) était un homme d'esprit...

Qu'est-ce proprement qu'un homme d'esprit, ou plutôt qu'est-ce que l'esprit même? Les plus habiles se verraient embarrassés, je crois, de répondre à une semblable question; peut-être finiraient-ils par déclarer indéfinissable ce *je ne sais quoi* dont nous avons, pourtant, l'idée si claire et si nette, qu'il ne nous arrive point de le confondre avec ce qui n'est pas lui, et que nous tenons pour une sottise tout essai de le contrefaire. Est-ce le *molle atque facetum* des Latins ou le *humour* des Anglais? Délimitons-nous l'esprit, comme on a fait, « Un feu qui ne brille que d'une lueur factice, une partie de l'intelligence plus curieuse que savante, plus subtile qu'assurée, plus aigue que profonde, une certaine finesse vaporeuse, d'autant plus sujette à s'évanouir, qu'elle est plus délicate et plus épurée, sans autre consistance que la vivacité d'humeur, sans autre saveur que la saveur des acides?... » L'appellerons-nous, d'après Jean-Baptiste, le sel de la raison, ou la raison assaisonnée?

L'esprit est-il bon, ou bien est-il mauvais? Devons-nous le louer? devons-nous le condamner? Le louer? autant vaudrait louer la beauté de ce qu'elle est belle. Le condamner? c'est là une tâche difficile, et l'on ne peut guère s'en tirer qu'avec le secours de celui même que l'on s'efforce de décrier. Les boutades n'ont pas manqué pourtant contre « ce je ne sais quoi orgueilleux, laissant toujours la vérité pour le mensonge, n'ignorant que ce qu'on doit savoir, ne sachant que ce qu'on doit ignorer... » Les gens d'esprit, nous dit-on encore, ne braquent le lorgnon que sur un seul côté, laissant tous les autres dans l'ombre, et ordinairement ce côté est une pointe, un angle sur lequel ils font jouer l'esprit avec d'autant plus de facilité, qu'ils s'éloignent davantage des grandes faces sous lesquelles le bon sens a coutume de considérer les choses... Ils ne vont que par soubresauts, figurant la danse de caractère, etc., etc. » Et bien d'autres reproches qui auraient une grande autorité si, comme le disait le poëte Chaulieu, ils ne tiraient précisément leur force de celui-là même auquel ils sont adressés :

> Esprit, que je hais et qu'on aime,
> Avec douleur je m'aperçoi,
> Pour écrire contre toi-même,
> Qu'on ne peut se passer de toi (2).

Se moquer des gens d'esprit, c'est, au dire de La Bruyère, le privilége des sots. Et pourtant l'esprit a ses excès et ses misères, comme les choses les meilleures et les plus belles de ce monde. Aimable de sa nature, il afflige souvent les cœurs je ne dirai pas chagrins, mais sérieux et recueillis, et l'on peut douter qu'il donne toujours à ceux qui le possèdent la satisfaction solide que procurent certaines qualités moins heureuses en apparence et moins enviées de ceux qui ne les ont point. Au milieu du dix-huitième siècle, à cette époque même où l'esprit, se substituant à la vraie politesse, usurpait la première place dans la société comme dans les lettres, et semblait partout régner en maître, une plainte éloquente s'élevait contre cette domination universelle; Vauvenargues, joignant la simplicité du cœur à la raison la plus ferme et la plus noble, était peut-être le seul de son temps qui eût le droit d'écrire ces lignes sévères : « Fatigué de l'esprit qu'on vent mettre dans les moindres choses, je dis en moi-même : Si je pouvais rencontrer un homme qui n'eût point d'esprit, et avec lequel il n'en fallût point avoir, un homme ingénu et modeste, qui parlât seulement pour se faire entendre et pour exprimer les sentiments de son cœur, un homme qui n'eût que de la raison et un peu de naturel, avec quelle ardeur je courrais me délasser dans son entretien du jargon et des épigrammes du reste des hommes? (1) »

La simple histoire qu'ici nous allons conter montrera les pires effets que l'esprit peut avoir lorsqu'il n'est pas réglé par une saine discipline, et qu'au lieu de le tourner vers un but profitable et sérieux, on le laisse se consumer lui-même en un stérile éclat et une vaine vivacité.

L'esprit est un don périlleux, et l'on peut dire de lui comme de la fortune, « qu'il vend ce qu'on croit qu'il donne. »

Cydias était un homme d'esprit... — L'espièglerie et la vive malice de son jeune âge avaient de bonne heure annoncé ce qu'un jour il devait être, et si déjà on ne l'appelait point un enfant d'esprit, du moins s'accordait-on à dire que l'enfant ne pouvait manquer de faire un homme d'esprit. On riait de ses saillies, on provoquait ses plaisantes reparties, on applaudissait à sa témérité malicieuse, et lorsqu'au dessert il avait, devant les amis de la famille, rencontré quelques traits heureux, quelques mots bien assaisonnés, quelque naïveté piquante, les plus vieux et les plus sages se levaient pour venir l'embrasser, et juraient à sa mère que l'enfant irait aussi loin que Voltaire. Ainsi l'élevait-on dans la complaisance de cet esprit naissant, dans l'orgueil de cette vive frivolité qui semblaient l'élever au-dessus de son âge. — Et déjà pourtant la misère secrète de cette brillante qualité se faisait sentir : tandis que les autres enfants se distinguaient l'un par son application, l'autre par sa douceur et sa docilité, un troisième par la précocité de son jugement et celle de son cœur, Cydias demeurait un garçon d'esprit, ni plus ni moins, négligeant le travail parce qu'il se voyait plus recherché que les disciples studieux, et méprisant déjà ses camarades à proportion de la facilité avec laquelle ils riaient de ses plaisanteries.

Il ne connut point ces bonnes amitiés de collége qui sont les meilleures de toutes, quoi qu'on dise, parce qu'elles gardent en vieillissant cette heureuse familiarité qui n'appartient qu'à l'enfance, et aussi parce qu'en elles semble demeurer, comme une fraîche odeur de notre *petit temps*, comme la première jeunesse de notre cœur et de notre esprit, et la première allégresse des tendres affections. Cydias ne voulut point choisir un ami entre ses camarades, un ami avec lequel il eût causé bonnement, simplement, sans esprit, dans ces éternelles promenades le long du mur, à l'heure amicale des récréations. Non, il préférait s'asseoir sur un banc, entouré du cercle de ceux qui l'aimaient à cause qu'il les faisait rire, et qui le laissaient seul, seul avec la joie de son esprit, aussitôt qu'une partie de balle les appelait à un plaisir plus solide.

Ses maîtres le redoutaient comme un satirique, et durement ils se vengeaient des surnoms plaisants qu'il leur appliquait, des imitations ridicules qu'il faisait de leurs personnes et de leurs manières. La vanité de Cydias s'enflait de ces persécutions, et son jeune esprit, sentant la force de ses armes, devenait chaque jour plus hautain. — Déjà aussi cet esprit occupait toute sa pensée, faisant tout son souci, toute son étude, remplissait même ses rêves; et Cydias tombait dans le défaut ordinaire des gens de son espèce qui veulent ajouter, par le secours de l'art, à la richesse de la nature, et s'efforcent en toute occasion de faire d'abord les affaires de leur esprit, oubliant le bon précepte de Gresset :

> L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Ses études terminées, il vint à Paris pour y suivre les cours de l'école de droit. Paris l'attirait, Paris, où l'esprit, dit-on, court les rues, Paris où semblent s'être donné rendez-vous tous les gens d'esprit du monde, Paris qui est assez riche d'esprit pour en défrayer non-seulement la province, mais l'Europe entière. Dans Paris, un homme d'esprit peut-il mourir de faim? A quoi plutôt ne doit-il pas prétendre? Toutes les places, toutes les distinctions ne lui sont-elles pas d'avance et de droit assurées? — Telles étaient les chimères brillantes qui séduisaient l'espoir de Cydias et des siens; son père le voyait partir, avec orgueil, pour les hautes destinées qui l'attendaient, et sa mère, femme simple de cœur, n'osait pleurer au départ triomphant de ce futur pair de France.

Cydias, en arrivant dans la grande ville, se trouva d'abord réduit à un isolement qui l'effraya : seul, sans amis, sans relations, il avait peur que dans cet abandon qui semblait se faire autour de lui, la pointe luisante de son esprit ne vînt à se rouiller, comme la clef d'un appartement desert : la solitude rendait sa vivacité languissante et attristait la gaieté de son humeur. L'homme d'esprit ne peut vivre que dans l'*espece*, et, au rebours du sage, il a besoin des autres à toute heure de la journée. — Cydias recherche avidement la jeunesse qui l'entourait, et dans les premières heures de ce rapprochement, l'attendait un mécompte, un crève-cœur, auquel personne, dans sa province, ne l'avait préparé.

C'est une des pauvretés de l'esprit d'être tellement inhérent aux lieux qu'on habite et aux personnes qu'on fréquente, qu'une fois sorti de ce cercle familier, non-seulement il perd tout son sel et toute sa gaieté, mais devient à peine intelligible pour ceux qui n'y sont point dès longtemps initiés.

> L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre.

Lorsque Cydias parut dans les réunions de jeunes gens, dans les lieux publics que hantent les écoles, et qu'il se hasarda à élever la voix, comme il y était accoutumé, un le regarda avec de grands yeux, on haussa les épaules, et il put entendre de plusieurs bouches sortir ces terribles mots : « Méchant plaisant! » — Cydias s'était bien préparé à une effrayante rivalité, à une concurrence redoutable; il savait qu'il tomberait d'abord sous ce niveau terrible d'égalité qui n'existe point en province, mais il espérait au moins tenir sa place parmi ces nombreux esprits qui peuplent la grande ville, et même il avait la confiance de devenir à la longue *primus inter pares*, le premier entre ses pairs. Mais se voir rejeté tout d'un coup de cette brillante compagnie où il voulait entrer, se voir exclu, sans appel, du cercle où il avait jusqu'alors vécu sans égaux, ce fut là un amer désenchantement. Il en vint à douter de son esprit, à maudire ceux qui l'avaient élevé dans la foi de cette qualité qui lui manquait; et il voulait déjà repartir pour sa province.

L'orgueil le retint. — Il se résigna au rôle de personnage muet, et se fit l'auditeur assidu de ceux qui avaient l'attention de la foule; il étudia patiemment et avec constance cet esprit parisien qui lui était inconnu; il suivit les théâtres, les journaux, les estaminets, les conférences; que sais-je encore? — Et son astre éclipsé brilla de nouveau sur l'horizon.

Les deux qualités qui le saisirent d'abord, et qu'il s'assimila les premières dans cette étude qu'il fit de l'esprit parisien, ce furent, sous l'influence du monde libertin qu'il fréquentait dans le quartier des étudiants, la plaisanterie licencieuse et la goguenarderie effrénée. Combien de beaux esprits de nos écoles doivent leur renom à la verve de leurs quolibets grivois et de leurs chansons éhontées! J'en appelle au souvenir de tous ceux qui ont passé par cette existence de bals publics et d'estaminet : la gaieté de leur jeunesse ne resonne-t-elle pas en eux comme un sale refrain mêlé de gros rires et de fumée de tabac? Et si de l'esprit qu'ils avaient alors l'on retranchait l'obscenité, n'atténuerait-on pas singulièrement la somme de leurs plaisanteries et de leurs bons mots? — La goguenarderie est un mal plus étendu encore, et dans tout Paris, si l'on en excepte la meilleure compagnie, les bons plaisants ne sont que des goguenards impitoyables, tournant en dérision tout ce qui est honnête, moral, et sacrifiant à leur ironie toutes choses graves, sérieuses et dignes de respect. — Licence et goguenarderie se résument d'ailleurs en ce mot trivial, de *blague*, qui semble apparteuir exclusivement à Paris et avoir hérité en partie de l'ancienne gasconnade.

Cydias fut bientôt passé maître en ce double genre d'esprit dont nous parlons : l'impudeur et l'effronterie lui devinrent aisément familières, et, grace à sa gaieté naturelle, il leur donnait un tour comique qui les assaisonnait merveilleusement. — Puis il avait trouvé commode de se moquer de tout, et sans peine il avait jeté le léger bagage de religion et de moralité que son éducation toute *spirituelle* lui avait encore laissé. Désormais à ses yeux le monde ne se composait que de trois classes de personnes : les plaisants, les rieurs et les ridicules; les notions du bien et du mal s'effaçaient chaque jour de son cœur sous celles du risible : toutes choses, même les plus déshonnêtes, lui apparaissaient par un côté plaisant qui lui suggérait une abondance de railleries amusantes; et volontiers il aurait dit comme Cléon, dans la comédie du *Méchant* :

> Tout le monde est méchant et personne ne l'est;
> On reçoit et l'on rend, on est à peu près quitte.
> Parlez-vous des propos? Comme il n'est ni merite,
> Ni goût, ni jugement qui ne soit contredit,
> Que rien n'est vrai sur rien, qu'importe ce qu'on dit?
> Si vous parlez des faits et des traverseries,
> Je n'y vois dans le fond que des plaisanteries...
> L'agrément couvre tout, il rend tout légitime;
> Aujourd'hui dans le monde, on ne connaît qu'un crime,
> C'est l'ennui; pour le fuir, tous les moyens sont bons;
> Il gagnerait bientôt les meilleures maisons,
> Si l'on s'aimait si fort; l'amusement circule
> Par les préventions, les torts, le ridicule;
> Au reste, chacun parle et fait comme il l'entend,
> Tout est mal, tout est bien, tout le monde est content.

Cydias devint le plaisant de son quartier, comme il avait été celui de son collége; partout on fêtait son esprit, on invitait sa gaieté, on choyait ses saillies et ses épigrammes; il était le boute-en-train nécessaire de toutes les parties, le dessert obligé de toutes les orgies. « Allons, Cydias, fais-nous rire! » Et Cydias pouvait dire, comme le Falstaff de Shakespeare : « Non-seulement je suis facétieux, moi; mais c'est encore moi qui suis la cause de tout l'esprit que peuvent avoir les autres. »

Ainsi se passait sa jeunesse, dans le vin et le gros esprit; cependant ses études de droit se faisaient légèrement comme celles du collége, il devinait plutôt qu'il n'apprenait; confiant en sa facilité, et méprisant toujours le travail et le travailleur, son intelligence semblait n'être capable que de l'esprit, la science la rebutait et l'ennuyait. De même son caractère tournait exclusivement à l'esprit; et comme enfant, il n'avait été ni bon ni mauvais, mais seulement espiègle, homme, il se voyait condamné à n'être rien que spirituel : jamais, en parlant de lui, on n'ajoutait à son bon une autre qualité que celle d'homme d'esprit, si ce n'est pourtant celle de bon enfant, ce qui voulait dire qu'il faisait rire les autres. — Et toujours il demeurait sans amis, sa frivolité éloignant les uns, ses railleries effrayant les autres, et lui-même se montrant prêt, en toute occasion, à sacrifier son meilleur camarade au plaisir de dire un bon mot qui eût l'applaudissement d'un niais.

Cydias sentit enfin qu'il prenait de l'age; il était dès longtemps reçu avocat, et son père lui demandait sans cesse de réaliser les espérances que toute sa famille avait placées sur sa tête. D'autre part, Cydias se dégoûtait du monde licencieux et de la mauvaise compagnie où il avait vécu jusqu'alors; sa gaieté de jeunesse se tarissait, et son esprit voulait de nouveaux aliments; il prétendait donc désormais briller sur un plus beau théatre, et, avec envie, il regardait ces salons dorés, refuge de la conversation polie, de la causerie élégante et de l'esprit raffiné. Faire sourire les femmes à la mode, dérider le front grave des *jeunes premiers* de la fashion, n'est-ce pas

(1) « Ascagne est statuaire, Hegion fondeur, Eschine foulon, et *Cydias* bel esprit, c'est sa profession. » La Bruyere, *De la societe et de la conversation.*

(2) Chaulieu, t. Ier, *Ode contre l'esprit.*

(1) Vauvenargues, t. III, *Sur le caractère des différents peuples.*

et le plus brillant et le plus flatteur que puisse désirer un seur spirituel, un diseur de ces jolis mots, de ces riens ables, qui font valoir un homme mieux que des discours des et de bons raisonnements?

Cydias, à force de soins, se poussa enfin dans ce beau ade, qui avait pour lui un invincible attrait. Et là, il sen- tout à coup comme de nouveaux bas-fonds, comme une heresse subite dans les eaux de son esprit. Il avait con- cté, dans la société de ses anciens rieurs, un mauvais air, mauvais ton et un mauvais style; et il sentait que sa npagnie devait paraître détestable aux initiés de la politesse de l'urbanité. Il lui fallut donc faire encore un apprentis- ge, se remettre, déjà vieux, à l'humiliante école du si- ce, et tailler son gros esprit brut en petites facettes lines chatoyantes.

Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour
Que d'epuiser cette science.

ais Cydias, comme ce héros de Jean-Paul Richter, « faisait son esprit ce qu'un artificier fait de la poudre, c'est-à-dire 'il lui donnait toutes les formes. » D'ailleurs, on sait que grand écueil des personnes spirituelles, c'est la difficulté savoir faire accorder ensemble leur esprit et leur carac- re. Duclos, le moraliste, disait justement que d'ordinaire on n'a pas le caractère de son esprit ou l'esprit de son ca- ctère. » Or, Cydias n'avait précisément d'autre caractère ne son esprit, puisque son esprit lui tenait lieu de tout, de œurs, de cœur et même de raison. Il était, dans un salon, s sa qualité d'homme d'esprit, comme d'autres y sont en ur qualité de chanteur de romances; il venait pour causer mme d'autres pour chanter. En entrant, son esprit allumait outes ses petites mèches qui brillaient d'un éclat très-vif, et les éteignait en sortant. — Cydias donnait son esprit, et la aîtresse de maison ne s'inquiétait pas d'autre chose, et les ersonnes qu'il amusait ne se demandaient point quel pouvait tre, dans le fond, cet aimable causeur.

Cependant il avait débuté au barreau, sans études vérita- les, sans préparations solides, sans goût marqué; son esprit e pouvant trouver matière à briller dans les arides plaidoyers u Palais, Cydias ne supporta pas d'être dans un rang indigne e lui, et, de plus en plus, il se dégoûta du métier qu'il avait hoisi. Sa vanité froissée l'eût peut-être excité à faire des ef- orts pour s'élever au-dessus de la foule des avocats ordinaires; nais son esprit lui montrait tant de ridicules dans le bonnet arré et la robe noire, qu'il préféra se moquer du barreau que d'y réussir, jugeant la procédure une chose tout à fait igne de la comédie.

A ce moment, il se fit dans sa vie une grande révolution. Cydias rencontra dans le monde une jeune héritière, d'une igure aimable et d'une ingénuité gracieuse. Elle lui plut d'a- bord; il rechercha les salons où elle paraissait d'ordinaire, et, animé par cette douce présence, il se surpassa lui-même dans la conversation. C'était un feu de saillies, de petits traits, de mots heureux, tel qu'on n'en avait pas vu de longtemps. Et comme la jeune personne rait de bon cœur en écoutant Cydias, il se mit à l'aimer tout à fait. Ce qui causa en lui un phénomène singulier : à mesure que son cœur s'éprenait da- vantage, son esprit s'engourdissait et se detendait pour ainsi dire; de telle sorte qu'ayant rencontré enfin l'occasion d'en- tretenir seul à seule celle qu'il aimait, Cydias se trouva pres- que muet, et ne put dire que des choses fort communes; ce qui lui causa une peine profonde, et surtout une grande in- quiétude pour l'avenir.

Aussi se détermina-t-il tout de suite, afin de sauver appa- remment les restes de son esprit, à demander la main de la jeune personne. Mais le père, qui était un homme sage, ne voulut point d'un pareil gendre, et, pour donner à son refus une couleur honnête, il répondit à Cydias : « Mon ami, vous avez trop d'esprit pour nous. »

Cydias se consola d'autant plus vite, qu'il sentit son esprit reprendre, avec son indépendance, toute sa vivacité, et il s'atta- cha alors à une femme déjà veuve, qui était, aussi elle, renom- mée pour son talent de conversation. Tous les deux ils s'étaient mesurés dans la *carrière épineuse* du bel esprit, et tous deux ils s'étaient trouvés dignes l'un de l'autre, — si bien qu'ils s'é- pousèrent. D'autres font un mariage d'inclination ou de con- venances; Cydias fit un mariage d'esprit; il se maria pour *causer*, et l'esprit fut la seule dot qu'il demanda à sa femme, quoiqu'il eût fort peu de bien lui-même. L'esprit! c'était un pauvre viatique pour un si long voyage. Bientôt les deux époux s'aperçurent que le mariage est tout autre chose qu'une conversation et un assaut de jolis mots, et chacun d'eux trouva que l'esprit de l'autre n'était pas, à beaucoup près, en déshabillé, ce qu'il lui avait paru en toilette. Ainsi fut rompu tout de suite le seul lien qui les avait unis. Au dehors, Cydias et sa femme rivalisaient d'enjouement et de fine politesse; au dedans, ils se tenaient mussades et silencieux. Leur esprit semblait un masque accroché à leur porte, qu'ils s'appli- quaient sur le visage en sortant, et qu'ils déposaient bien vite au retour.

A ces ennuis domestiques se joignirent encore des revers inattendus de fortune qui obligèrent Cydias à compter sérieu- sement avec la vie. Père de famille, il lui fallut soutenir sa femme et ses enfants, et il essaya de rentrer au barreau. Malheureusement l'âge des débuts était déjà passé pour lui; d'ailleurs pouvait-il se remettre à l'étude?

Alors il songea à exploiter ce brillant esprit qui lui avait rarement fait faute dans la vie : il voulut écrire. Mais c'est surtout dans les lettres qu'il est vrai de dire avec Duclos : « L'esprit est le premier des moyens; il sert à tout et ne supplée presque à rien. » Il faut de l'esprit pour être poète, il en faut pour être romancier, il en faut pour faire de la phi- losophie ou de l'histoire; mais l'esprit tout seul, malgré ses admirables ressources, ne peut suppléer à la stérilité du fond, à l'inanité du cœur, à la faiblesse des études, à la légèreté superficielle de la pensée. Cydias n'avait songé, dans le monde, qu'à faire la fortune de chacun des mots qu'il disait, et cette sérieuse affaire l'empêcha toujours d'observer les caractères et les passions de ceux qui l'entouraient. Il n'avait donc rien appris du cœur humain que ce qui était nécessaire pour défrayer son esprit, et il ne trouvait sous sa plume que sa conversation, c'est-à-dire un verbiage élégant, brillanté, et qui, sur le papier, perdait même la frivole valeur que lui avaient pu donner le geste, l'intonation et la voix, l'expres- sion du visage, l'à-propos, la circonstance, l'entourage, et mille autres choses matérielles.

La misère se fit sentir dans le ménage *spirituel*; l'esprit de Cydias reçut de dures atteintes des privations et des chagrins de toutes sortes qui l'assiégèrent, il s'aigrit, s'attrista, se changea en une humeur noire, en une âcre méchanceté qui s'exerçait contre toutes personnes et toutes choses, se répan- dant en invectives amères et en blasphèmes.

La femme de Cydias, qui avait essayé d'écrire en même temps que son mari, et qui, sans succès, avait grossi le nombre de nos *bas-bleus*, se laissa mourir de fatigue et d'en- nui. Ses enfants, mal élevés, négligés, abandonnés presque, au lieu d'être de petits parangons, — comme leur père et leur mère l'avaient espéré en unissant par le mariage la double richesse de leurs esprits, — paraissaient au contraire de pau- vres génies, et n'annonçaient rien de brillant.

Arrivé ainsi, sans honneur ni profit, aux années de la vieillesse, Cydias se vit contraint, pour faire vivre lui et les siens, de prendre un chétif emploi qu'il maudissait tout le jour, qu'il remplissait fort mal, le jugeant indigne d'un homme de son esprit, et qui accroissait encore le mépris qu'il avait conçu pour lui-même. Enfin... Mais à quoi bon pous- ser plus loin cette plate histoire dont le dénoûment ne peut ne pas manquer de dignité et même d'intérêt?— Cydias a vécu sans rien gagner à la vie, sans y rien apprendre; son cœur est devenu méchant comme sa langue, amer comme son esprit; il doit mourir misérablement, sans espoir et sans con- solation. Sa dernière heure ressemblera à celle d'un sot, si elle ne ressemble pas plutôt à celle d'un coupable. Il finira en haïssant tout le monde et en étant haï de tous, peut-être même de ses enfants, et il accusera encore le ciel et la terre de sa triste destinée, sans vouloir reconnaître qu'il est lui- même l'auteur de tout son mal, que son esprit a toujours été son plus cruel ennemi, et que ce prétendu trésor, dont il a abusé tous les jours de sa vie, s'est changé, dans ses mains, en un poison mortel.

ALBERT AUBERT.

Des Irrigations.

Après une longue attente et de nombreuses hésitations, la chambre des députés vient de convertir en loi la proposition d'un de ses membres, M. d'Angeville, député de l'Ain, re- lative aux irrigations. Mais avant de lui donner la consécra- tion du vote parlementaire, la Chambre l'avait fait élaborer par une commission. Cette commission a introduit dans le projet primitif plusieurs modifications qui ont été diverse- ment jugées. Au lieu d'une loi simple, nette, précise, nous aurons une œuvre procédurière qui donnera sans doute beau- coup de travail aux tribunaux, mais peu d'eau aux agricul- teurs. Toutefois, malgré cette solution regrettable, et que, pour notre part, nous considérons comme un véritable avor- tement, cette question est si importante à nos yeux, que nous ne pouvons nous empêcher de saisir cette occasion de dire quelques mots, moins de la loi nouvellement votée que des irrigations en elles-mêmes, et de l'influence qu'elles peu- vent exercer sur la prospérité matérielle du pays.

Les irrigations sont à la grande et à la moyenne culture, ce que les arrosements sont à la petite culture et au jardina- ge. Irriguer, c'est recueillir les eaux naturelles qui se per- draient, ou bien détourner les eaux de leur cours naturel pour les amener et les faire serpenter dans de nombreux ca- naux qui se subdivisent en d'autant plus de branches que ces eaux s'éloignent davantage de leur origine, et à les conduire ainsi partout où la pente du terrain leur permet de se répan- dre. Souvent elles sont introduites dans les terres à féconder par d'étroites rigoles coupées dans le sol; puis, au moyen de petites palettes qu'on abaisse dans une coulisse, on ferme à l'eau son issue, et alors elle est obligée de s'exhausser et de s'étendre sur les terrains qu'on veut arroser. Ce mode est gé- néralement suivi dans la Normandie.

Les plantes croissent sur la terre et se développent sous l'influence de trois agents principaux, l'air, la chaleur et l'eau. On comprend dès lors facilement pourquoi les irriga- tions ont été surtout profitables aux terres desséchées du Mi- di, et ont été soumises à l'empire de dispositions législatives inconnues des peuples septentrionaux.

Les produits qui ont le plus besoin de ce mode de féconda- tion sont spécialement les graminées, les prairies naturelles et artificielles. Ce sont aussi celles dont le rendement est le plus élevé. Car le trèfle, qu'on peut considérer, et avec raison, comme le type de la prairie artificielle, ne rend pas année commune autant de foin sec qu'un pré arrosé, et le trèfle ne reparaît sur le même terrain que tous les quatre ans au moins. Il est vrai que si l'intervalle entre les récoltes n'est pas perdu pour les produits, il faut tenir compte des soins employés et des frais faits pour les obtenir.

Faisons à la France l'application de ce que nous venons de dire, et voyons quels immenses bienfaits résulteraient pour le pays de l'emploi général des irrigations. Nous avons sur no- tre sol 4,834,621 hectares de prés; les uns sont privés d'eau, les autres sont réduits en partie à l'état de marécages; en d'autres termes, les uns donnent une mauvaise récolte, les autres n'en donnent pas du tout. Des soins intelligents et de l'eau courante n'auraient donc point de peine à doubler le produit de ces prés. Si nous en croyons les calculs des hom- mes les plus compétents dans cette matière, il serait possible de créer en sus 5,000,000 d'hectares qui donneraient une masse de foins au moins égale à celle que donnent aujour- d'hui les 4,834,621 hectares; on aurait ainsi triplé la masse des fourrages.

Les résultats seraient immenses et bien plus efficaces qu'il ne le paraît au premier abord, car ce serait le remède au mal qui travaille l'agriculture française, et qui n'est autre que le manque de fourrages. En même temps, nous nous relèverions de l'état d'infériorité où nous sommes vis-à-vis des autres peuples. Car, tandis que tous les pays bien cultivés ont 40, 50 et même 60 p. cent de leur superficie cultivée en fourra- ge, la France n'a pas 20 p. cent de la sienne, et cependant la disette des fourrages produit la disette des engrais, la di- sette des engrais la maigreur des récoltes. Les blés français rendent en moyenne cinq grains pour un, tandis que les blés anglais en rendent onze. Pour les autres produits de la Grande- Bretagne, nous constatons la même abondance, la même su- périorité. Le tableau suivant que nous empruntons à un jour- nal belge, *la Sentinelle des Campagnes*, peut fournir matière à d'instructives comparaisons :

Produits agricoles *annuels* de la France et de la Grande-Bretagne.

	FRANCE.	GRANDE-BRETAGNE.
Chevaux.	40,000	170,000
Bœufs.	800,000	1,250,000
Moutons.	5,200,000	10,200,000
Ce qui fait pour chaque million d'hectares :		
Chevaux.	1,000	13,077
Bœufs.	20,000	96,154
Moutons.	130,000	770,000
Et pour chaque million d'habitants :		
Chevaux.	1,667	32,692
Bœufs.	33,333	221,154
Moutons.	216,667	1,961,538

Sans parler de l'Angleterre, d'autres pays, notamment la Lombardie, ont encore senti toute l'importance des irrigations sur la prospérité de l'agriculture. Les lois et règlements qui y ont été promulgués forment un véritable code, destiné sur beaucoup de points à servir de modèle aux nations de l'Eu- rope.

Quant à la France, elle était, comme nous l'avons vu, res- tée bien arriérée : bien plus, jusqu'alors, malgré les avertis- sements réitérés des hommes qui lui criaient sans cesse qu'elle portait chaque année *des milliards à la mer*, elle ne soup- çonnait pas l'importance d'une bonne loi sur les irrigations. Elle ne connaissait autre chose que l'article 640 du Code ci- vil qui dispose « que les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont le plus élevés à recevoir les eaux qui en dé- coulent naturellement, sans que la main de l'homme y ait contribué;

« Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement;

« Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur. »

Du reste, pas un mot de plus. Or, on comprend facilement qu'avec le morcellement des propriétés tel qu'il existe au- jourd'hui en France, une pareille prescription soit plus nui- sible qu'utile. En outre, la loi ne parle uniquement que de l'état créé par la nature, et oublie complétement celui qui est le résultat des efforts de l'art et du travail de l'homme.

Enfin, en 1842, l'insuffisance d'un pareil état de choses attira l'attention de l'administration supérieure. Le ministre de l'agriculture et du commerce demanda aux conseils géné- raux : 1° S'il ne conviendrait pas d'accorder aux propriétaires de terrains irrigables le droit de faire passer les eaux sur le terrain d'autrui; 2° Comment devait être réglé l'exercice de ce droit? quelles devraient être ses limites, et comment il faudrait garantir les droits des tiers.

Trois conseils au moins contre un répondirent favorable- ment. En 1845, les mêmes questions furent posées aux con- seils, qui se prononcèrent en leur faveur à la majorité de 64 contre 16.

En même temps, un honorable député de l'Ain, M. le comte d'Angeville, présentait à la Chambre une proposition qui, renvoyée à une commission qui nomma M. Dalloz pour son rapporteur, vient d'être convertie en loi.

L'auteur de la proposition voulait que l'expropriation pour cause d'utilité publique fût appliquée aux irrigations. On trouva contre cette mesure des objections, peu sérieuses se- lon nous, et alors sa proposition fut modifiée ainsi qu'il suit : le premier article, qui compose à lui seul la partie essentielle de la loi, est conçu de la manière suivante : « Tout propriété- taire qui voudra se servir pour l'irrigation de ses propriétés des eaux naturelles ou artificielles dont il a le droit de dispo- ser, pourra obtenir le passage de ces eaux sur les fonds in- termédiaires à la charge d'une juste et préalable indemnité.

« Sont exemptés de cette servitude les maisons, cours, jardins, parcs, enclos attenant aux habitations. »

Comme on le voit, ni M. d'Angeville, ni M. Dalloz n'ont osé naturaliser chez nous les législations lombarde et piémon- taise, qui veulent que toute terre irrigable soit irriguée. Vu l'absence presque complète de toute législation, le projet ainsi formulé, n'est-il point trop restreint, trop timide? Ne lais- sera-t-il pas bien des intérêts en souffrance? Le mauvais vouloir, la jalousie des voisins ne feront-elles pas naître bien des contestations qui rebuteront le zèle des propriété- taires?

Cette loi ne peut donc être considérée que comme un pre- mier pas, comme une pierre d'attente. Ce n'est pour ainsi dire qu'une brèche ouverte; le temps viendra bientôt, du moins il faut l'espérer, où les efforts des hommes spéciaux, les besoins, on pourrait même dire les souffrances de l'agri- culture, entraîneront après eux les votes jusqu'aujourd'hui timides et réservés de la chambre des députés, et complète- ront, par une loi plus appropriée à nos véritables intérêts, un essai de législation qui, en ce moment, ne prouve encore qu'une chose, les vives préoccupations de l'opinion publique.

Histoire de M. Cryptogame,

PAR L'AUTEUR DE M. VIEUX-BOIS, DE M. JABOT, DE M. CRÉPIN, DU DOCTEUR FESTUS, ETC. (QUATRIÈME PARTIE.)

Entre les repas de la baleine, les deux amis descendent sur les îlots digestifs, où ils jouent au palet avec des coquilles d'huîtres.

Mais quand viennent les repas de la baleine, les deux amis remontent bien vite dans leurs domiciles respectifs.

Cependant le courant digestif amène, un beau matin, un maire et son adjoint, un ménétrier et une Provençale d'une beauté extraordinaire.

Grâce à cette recrue, le séjour de la baleine devient presque agréable : car, pendant que le maire et son adjoint content leur aventure à l'ami de M. Cryptogame, d'une part M. Cryptogame s'éprend de la belle Provençale, tandis que, d'autre part, le ménétrier joue du violon.

La nuit venue, M. Cryptogame propose à la belle Provençale de partager avec lui le domicile de sa fausse côte, et tout le reste n'est plus que doux transports et long enivrement.

Dès le lendemain, M. Cryptogame se demande si, après tout, ses engagements auprès d'Elvire ont quelque valeur.

Et si, au surplus, il est bien probable qu'il la revoie jamais.

Ou qu'il la revoie pure et respectée au sortir de ces Algériens.

Et, ayant pris son parti, M. Cryptogame vient prier le maire de vouloir bien l'unir à la choisie de son cœur.

Dès ce jour même, à midi moins un quart, M. Cryptogame est uni à la choisie de son cœur, en présence de tout le public de la baleine.

Et aussitôt la cérémonie terminée, M. Cryptogame engage le ménétrier, et donne un grand bal de noces à sa belle Provençale.

Par malheur le bal de noces donne un vaste mal de cœur à la baleine, en telle sorte que le courant digestif commence à remonter.

Et que la baleine rejette les deux tiers de ses aliments.

Heureusement le maire et son adjoint, le ménétrier et la belle Provençale sont recueillis par un canot que *le Vesuero*, brick napolitain, envoie à leur secours.

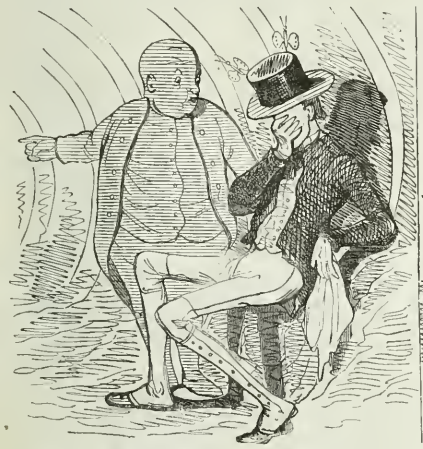

M. Cryptogame, demeuré seul avec son ami, ne se console pas de n'avoir pas été compris dans l'indigestion de la baleine; c'est pourquoi son ami lui propose une partie palet.

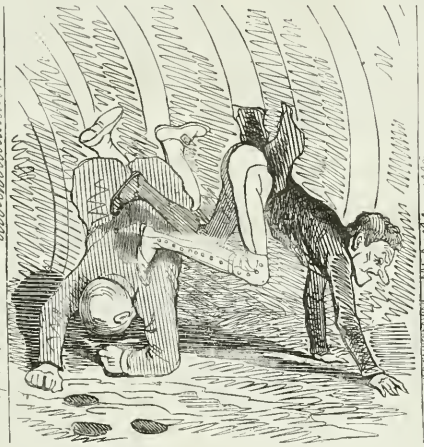

Pendant que les deux amis jouent au palet, la baleine donne un coup de reins qui les fait trébucher.

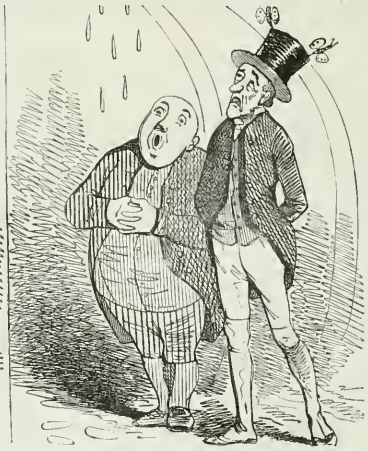

C'est du sang qui dégoutte du plafond. L'ami de M. Cryptogame n'y comprend rien..

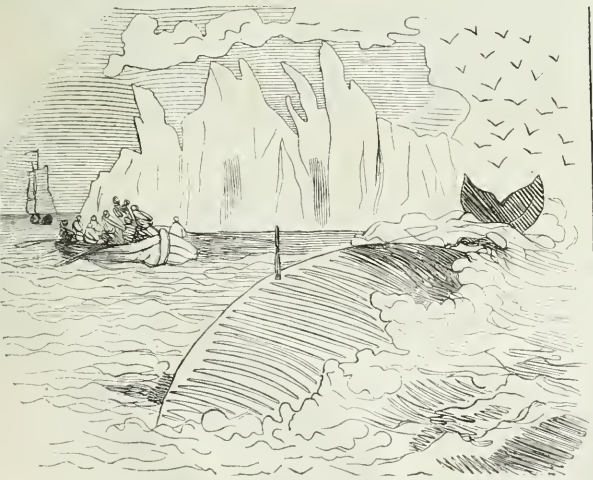

Cependant, au dehors, les baleiniers tirent, tirent.

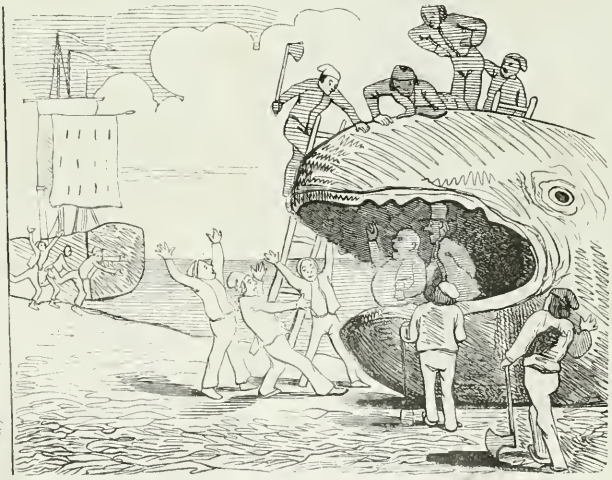

Et la baleine ayant été amenée, ils sont bien étonnés d'en voir sortir deux particuliers très-bien mis.

(*La suite au prochain numéro.*)

Bulletin bibliographique.

Histoire de la littérature française, par M. D. Nisard. 2 vol. in-8. — Paris, 1845. *Firmin Didot*. 15 fr.

On a reproché quelquefois à M. Désiré Nisard d'avoir fait de trop grands sacrifices à son ambition politique. Nous le féliciterons, nous, d'être toujours reste fidèle aux lettres. Chez lui, le fonctionnaire public et le député ministériel n'ont pas tué le penseur et l'écrivain. Si, cédant à des considérations qu'il nous est interdit d'apprécier ici, il a cru devoir abandonner la *presse* pour tenter de s'élever dans les plus hautes régions du *pouvoir*, jamais du moins il n'a négligé ou discontinué ces études qui avaient fait sa réputation et sa fortune. Cette constance si rare, dont il a donné tant de preuves, le justifie, dans notre opinion, de la plupart des accusations portées contre lui. La littérature n'est pas pour M. D. Nisard un métier, un moyen, c'est une profession, et la plus honorable de toutes les professions, un but, et le plus glorieux de tous les buts. Cette carrière qu'il a embrassée, il la poursuit, comme il l'avait choisie, avec une véritable passion. D'importants travaux littéraires occupent les instants trop courts encore que lui laissent ses devoirs administratifs ou politiques. Tout en dirigeant et en surveillant la magnifique collection des *Classiques latins* (1), publiée par MM. Dubochet et compagnie, il rédigeait le cours qu'il avait fait à ses élèves de l'école normale, sur la *littérature française*, avant d'être nommé professeur d'éloquence latine au collége de France.

M. Désiré Nisard a déjà eu la gloire de protester un des premiers contre les égarements à jamais déplorables de l'école romantique. Mais il ne s'était pas contenté alors de combattre avec autant de courage que de talent la *littérature facile*, il se dévoua à des travaux qui exigeaient de patientes et fortes études. Aujourd'hui, il nous donne un exemple non moins honorable et non moins utile. Quand la plupart des écrivains en renom ne rougissent pas de faire coter leur esprit à la bourse du journalisme et de se vanter de produire 50 ou 60 volumes par an, à 5 ou 10 centimes la lettre, M. Désiré Nisard met dix ans à méditer et à composer un seul ouvrage, dont il ne retirera, pécuniairement parlant, qu'un médiocre profit. Il brille au premier rang parmi ce petit nombre de littérateurs qui préferent l'honneur à l'argent, la gloire à la fortune.

A ce seul titre, M. Désiré Nisard aurait droit aux hommages et aux éloges de tout critique impartial. Mais de nombreuses qualités lui assurent la noble récompense qu'il ambitionne pour prix de ses travaux. Chez lui, le goût s'allie à l'érudition; son style, formé sur celui des meilleurs modèles, se fait remarquer par son élegance sans afféterie, sa vigueur sans rudesse et sa clarté sans secheresse. Il a plus d'esprit que d'imagination, et autant de bon sens que d'esprit. Enfin, il prend toujours la peine de penser avant d'écrire. Peut-être, cependant, M. Désiré Nisard exagère-t-il ses qualités; peut-être a-t-il quelquefois trop de goût, d'erudition, d'esprit et de bon sens; peut-être écrit-il trop bien des pensees trop longtemps reflechies. « L'excès en tout est un défaut, » a dit le sage. Ce précepte si vrai, M. Désiré Nisard ne le met pas toujours en pratique. Dans la chaire où il a fait son *Histoire de la littérature française*, il s'adressait à de jeunes esprits, impatients du joug, avides de nouveautés, faciles à égarer. C'était un devoir, une necessité pour lui de leur imposer des règles, de ne leur laisser admirer que les traditions, de leur tracer la voie « hors de laquelle il n'y a pas de salut.» Mais ce luxe de règles, cette severite de goût, cette longue marche sur une route tirée au cordeau, ne sont plus indispensables hors de l'école. En littérature comme en politique, M. Désiré Nisard a pousse trop loin ses opinions conservatrices. Cessons donc d'avoir peur de la liberté. Pour se developper, l'esprit humain a besoin d'air, d'espace et de mouvement; il ne faut pas que le bon sens tue l'imagination, et les folies enthousiastes de l'anarchie sont parfois préferables à la froide et monotone sagesse de la discipline.

L'ouvrage que publie M. Désiré Nisard devrait plutôt s'appeler la *Philosophie de l'histoire* que l'*Histoire de la littérature française*. En effet, M. Désire Nisard s'efforce plus de faire comprendre que de faire connaître la littérature française à ses élèves ou à ses lecteurs. Il le reconnaît du reste lui-même au début, quand il distingue entre l'histoire litteraire d'une nation et l'histoire de sa littérature. L'histoire littéraire d'une nation commence, dit-il, avec la nation elle-même, avec la langue. Elle ne cesse que le jour où la nation a disparu, ou sa langue est devenue une langue morte. Elle doit donc embrasser tout ce qui a été écrit, elle doit être une sorte d'inventaire detaille et fidèle de tout ce qui a vu le jour et a été lu, une liste raisonnee de tous ceux qui ont tenu une plume, et le mérite d'un inventaire de ce genre est de n'omettre personne. Il en est autrement de l'histoire d'une litterature. Il y a une époque précise où elle commence et ou elle finit, et l'objet peut en être clairement déterminé. Il y a une littérature le jour où il y a un art, et avec l'art cesse la littérature.

Ces prémisses posées, M. Desiré Nisard se demande naturellement à quelle époque on voit commencer l'art, et ce qu'il faut entendre par l'art dans la langue des lettres. Pour lui, l'art, dans son acception la plus elementaire et la plus générale, est l'expression de vertues generales dans un langage parfait, c'est-à-dire parfaitement conforme au genie du pays qui le parle et à l'esprit humain. Ainsi, d'après sa definition, l'histoire de la litterature française doit commencer à l'epoque où l'esprit français exprime des idees generales dans un langage definitif. Cette epoque est celle à laquelle nos pères ont donne le nom de Renaissance. Tout ce qui est anterieur à cette epoque appartient à l'histoire de la langue. L'étude de ces origines ne forme donc que l'introduction naturelle de l'histoire de la litterature.

Si l'art est l'expression des vérites generales dans un langage definitif, les vérites de cet ordre et les termes qui ont servi à les exprimer n'etant pas sujets à changer ni à perir, il suit que l'histoire d'une litterature est l'histoire de ce qui n'a pas cessé, dans les œuvres litteraires d'une nation, d'être vrai, vivant, d'agir sur les âmes et de faire partie essentielle et permanente de l'enseignement public. Mais cela même est le fonds et l'âme de la nation; l'histoire de la littérature française est donc, en d'autres termes, l'histoire de l'esprit français.

Avant de faire l'histoire de l'esprit français, M. Désiré Nisard a dû rechercher ce qu'était cet esprit. Il nous montre ensuite en quoi il diffère de l'esprit ancien, et de celui des autres nations modernes. Puis il explique comment son image la plus exacte est la langue française elle-même, et il arrive enfin à l'exposition du plan de son ouvrage.

« L'objet de cette histoire, dit-il, étant l'esprit français, défini, autant qu'il a été en nous, par tout ce qu'il n'est pas et n'a pas pu être, considéré comme l'idéal de la vie pratique comparé à l'esprit ancien, distingué de l'esprit des autres nations modernes, montré dans le génie même et les conditions de la langue française, il reste à savoir qui nous éclairera et nous guidera dans cette étude. La France elle-même. Il n'y a pas ici de système à imaginer; il n'y a qu'à prendre un à un, dans l'ordre des temps et dans la succession des influences, les noms qui ont survécu et dont la suite nous marque notre chemin. La liste en est arrêtée; le paradoxe archeologique pourra bien essayer d'y glisser quelques noms qui n'y figurent pas et qui n'y demeureront pas; mais il ne parviendra pas à en rayer aucun.

« La France a fait un choix définitif. Parmi tant d'écrits et tant de noms, elle a omis ceux-ci et retenus ceux-la. Ce n'est pas, comme l'a imaginé le paradoxe, dédain ou incurie de sa gloire; c'est justice. Les nations sont plus disposees à grossir la liste de leurs grands hommes, qu'à la reduire, et elles sont plus soucieuses de leur renommée que ne peut l'être pour elles, et sans y être accrédité, tel écrivain qui a sujet de craindre pour lui-même la destinée de ceux qui ont été omis. Je m'en rapporte à la France, et j'accepte sa liste pour toute la suite de sa littérature, ne réhabilitant personne, et laissant les morts dans le repos de leur tombe; mais par la recherche approfondie des causes qui ont fait vivre les uns et mourir les autres, rendant d'autant plus honnaage à ceux qui ont survécu.

« Pourquoi ceux-ci vivent-ils? et pourquoi ceux-là ont-ils péri? Parce que la France se reconnaît dans les premiers et qu'elle ne se reconnaît pas dans les seconds.

« La France n'a pas eu à faire un long examen. Elle s'est regardee successivement dans les images vraies ou prétendues de son propre esprit. Dans les unes, elle ne s'est pas reconnue; dans les autres, elle s'est reconnue, soit à certains traits, soit tout entière. La science compare laborieusement l'original à ces divers portraits, et donne en detail les raisons du jugement souverain que la France en a porté d'instinct.

« C'est là l'objet de ce travail et c'en sera le plan. »

L'*Histoire de la littérature française*, par M. Desiré Nisard, formera quatre volumes in-octavo. Deux seulement ont paru. Ils s'arrêtent au siècle de Louis XIV, dont ils reoferment une partie. Nous venons de montrer quels étaient l'objet et le plan de cet important travail. Quand il sera terminé, nous essayerons d'en apprécier l'ensemble et les détails. Mais ce que nous en avons lu nous autorise à lui prédire le succès qu'il merite. C'est par de tels ouvrages qu'on s'honore en honorant son pays. Nous ne partageons pas toutes les opinions de M. Nisard, nous le trouvons parfois trop sévère, trop conservateur et trop abstrait; mais, après avoir proteste contre les règles de la discipline en faveur de la liberté, nous serons toujours heureux de reconnaître que la France ne possède pas actuellement de littérateur plus honnête, d'erudit plus patient, de critique plus sage, et d'écrivain plus consciencieux. L'Academie, nous n'en doutons pas, s'empressera de lui offrir le premier fauteuil dont elle aura le regret de disposer.

Espoir, poésies nouvelles, par M. T. Lebreton. 1 vol. in-18. — Rouen, 1845.

Encore un nom à ajouter à la liste déjà si longue des poëtes ouvriers provinciaux M. Th. Lebreton, ils d'ouvrier, a dû suivre la même profession que son père. Des son enfance, il travailla dans une manufacture d'indiennes.

Jeté dans l'atelier dès l'âge le plus tendre,
A peine je pouvais étendre
Mes faibles bras sur un métier.
Le corps bien souffreteux, et l'âme bien candide,
Au milieu de ce gouffre avide,
Je fus englouti tout entier.

Souvent, pour oublier ma fatigue et ma chaîne,
Je m'égarais dans le domaine
Des rêves dont je me berçais.
Dans un instinct sacré j'esprais à m'instruire.
Pourtant je ne savais pas lire;
Mais dans mon âme je pensais!

Il pensait, et il sentait « au fond de son âme s'allumer un céleste feu », et il éprouvait le besoin d'exprimer ses pensées dans la langue poetique. Ses premiers essais attirèrent l'attention de ses compatriotes. Depuis cette epoque, il a acquis l'instruction qui lui manquait, et il exerce aujourd'hui de modestes fonctions à la bibliothèque publique de la ville de Rouen. « Que fait notre poëte populaire? se demande mademoiselle Amelie Bosquet, dans une remarquable notice qui sert d'introduction a l'edition complete de ses œuvres; il se retourne vers le passe, car il sent que le passe donne sa vie et enchaîne son âme. Et avec ce langage sobre, mais pur et harmonieux, qu'on lui connaissait déja, de cette voix qui sait se faire tour à tour persuasive dans la plainte, vehemente dans le reproche, entraînante dans l'exhortation, caressante et naïve dans l'expression des sentiments affectueux, il vous decrit jour par jour, epoque par epoque, l'existence complète du prolétaire. Mais, cette fois, il se garde bien d'ecarter de son veridique tableau les aspects les plus consolants; au contraire, il s'efforce de faire saisir et comprendre à tous cette ingitive et melancolique poesie, ces rares et delicieux plaisirs, ces pieuses et intimes jouissances dont se compose le bonheur trempe de larmes qui est le lot du pauvre. Son œuvre achevee, le poëte la couronne par un chant d'esperance, car, dans un elan prophetique, il a cru entrevoir le jour prochain de l'affranchissement et de l'emancipation de ses freres. »

Le Droit civil expliqué suivant l'ordre des articles du Code. — Du prêt, du dépôt et du sequestre, des contrats aléatoires, commentaires des titres X, XI et XII du livre III du Code civil; par M. Troplong. 2 vol. in-8. — Paris, 1845. *Charles Hingray*. 18 fr.

M. Charles Hingray vient de mettre en vente deux nouveaux volumes de M. Troplong. Pour achever le grand ouvrage commencé par Toullier, il ne reste plus à M. Troplong qu'à traiter du *mandat*, du *cautionnement*, des *transactions* et de la *contrainte par corps*. Les commentaires des *privilèges et hypothèques*, de la *vente*, de la *prescription*, de l'*échange et le louage*, du *contrat de société*, déja publiés, forment treize volumes. Les deux volumes qui ont paru cette semaine, sont consacrés au *prêt*, au *dépôt* et au *sequestre*. Nous nous bornerons à annoncer simplement la publication de cet ouvrage, trop special pour que nous puissions en rendre compte dans ce bulletin, si sa preface ne lui donnait pas un interêt general qu'il est utile de constater. Cette preface est un de ces memoires — comme sait en rédiger M. Troplong, — que ce savant jurisconsulte a lu à l'Académie des sciences morales et politiques. Il a pour titre *le Prêt*. Pour en faire comprendre l'importance, nous emprunterons à M. Troplong les premiers paragraphes.

« Si le titre du prêt ne comprenait que le commodat et le prêt simple, il mériterait peut-être le nom de petit contrat qu'on lui donne quelquefois. Mais le prêt à intérêt, qui est l'une de ses branches, l'élève tout de suite à un haut degre d'importance. Ce dernier contrat a toujours été un grave sujet d'études. L'histoire romaine en est remplie; la philosophie ancienne lui a donné son attention; la theologie l'a scrute dans ses regles, et lui a été aussi hostile que l'economie politique moderne lui est favorable. Soumis, en jurisprudence, aux destinees les plus diverses, tantôt il a été encouragé par des législations qui lui ont donné place parmi les transactions conformes à la raison, a l'honnêtete et à l'utilité; tantôt, au contraire, il a été condamné par des codes sévères, comme presque aussi reprehensible que le vol et l'homicide.

« Ce n'est pas tout. Parmi ceux qui ne refusent pas au prêt à intérêt une existence légitime, des controverses se sont élevées sur le droit de l'État d'en fixer le prix. L'usure libre a ses defenseurs parmi les jurisconsultes, les politiques et les economistes; tandis que des dispositions pénales, considerees comme très-nécessaires par de bons esprits, punissent l'usurier de peines rigoureuses.

« Pourquoi toutes ces divisions dans les opinions? Par beaucoup de raisons. D'abord le prêt touche à ce qu'il y a de plus vif dans les intérêts matériels de la société; il peut tour à tour asservir le debiteur sous une exploitation aussi inexorable que l'esclavage, dont il a été souvent le complice, ou le racheter par un secours opportun, de la ruine ou de l'infamie. Il peut appesantir sur la société sa main écrasante et rapace, ou la dégager des charges qui la font languir.

« Veut-on voir ensuite le côté moral de ce contrat? Tantôt la bienfaisance en fait une vertu; tantôt l'amour du gain en fait un vice; il fait éclater l'équité du prêteur ou son avarice. Si l'utile a tout pouvoir pour s'en servir à sa guise, ce peut être la guerre sans pitié de celui qui possède contre celui qui a besoin. Si, au contraire, l'honnêtete defend à l'utile d'en tirer profit, c'est l'antagonisme de la spiritualité pure et des intérêts materiels.

« Le prêt remue donc toutes sortes de questions vitales, qui le mettent dans le domaine, non-seulement de la jurisprudence, mais encore de la religion, de la philosophie, de la politique et de l'économie sociale. Et comme, pour resoudre ces questions, chacun s'est mis au point de vue de ses idees dominantes, la solution n'a pas eté la même pour tous. La religion a plutôt considéré la perfection morale; la philosophie, la délicatesse et la dignité de l'homme; l'économie sociale, la production et le mouvement des capitaux; le législateur, l'utilité présente. Quant au jurisconsulte, dont le rôle est d'accepter les faits accomplis, il s'est trouvé fort perplexe au milieu de ce conflit des sciences divines et humaines, et il a mis des raisonnements à l'appui de tous les systèmes. »

Annuaire des voyages et de la géographie pour l'année 1845, par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de M. Frédéric Lacroix. Deuxième année. — 1 vol. in-18. 4 fr. 50. — Paris, 1845. *Gide et comp.*

L'*Annuaire des voyages et de la géographie pour l'année* 1845 vient de paraître à la librairie Gide et Cie. Son interêt, son utilité et le mérite de sa rédaction assurent à ce recueil une vogue durable. Le volume de 1845 est superieur, sous de nombreux rapports, à celui de 1844. Il commence aussi par un resumé des voyages de l'année, signé du nom de son habile et savant directeur. Mais il se compose, en outre, de douze à quinze articles inédits, redigés par des savants ou des voyageurs illustres. Ainsi, M. Arago analyse et apprécie les travaux executés par MM. les capitaines Gallinier et Ferret, pendant leur *voyage en Abyssinie*. L'amiral Dumont-d'Urville raconte sa *seconde campagne dans les glaces*; M. Alcide d'Orbigny nous fait connaître les *Yuracares*; M. de Tchihatchell, les *Kalmouks de l'Altaï oriental*; M. Edouard Bonet, la *traite des noirs* actuelle; M. Renou, membre de la commission scientifique d'Algerie, traite du *Maroc*; un de ses collègues, M. le capitaine du génie Carette, nous donne de curieux renseignements sur les *voyageurs arabes*; M. le baron Taylor signe un article intitulé *Chateaubriand*; une mordante et vive réponse faite à M. Adrien Balbi, par M. Frédéric Lacroix; le résumé des communications relatives à la géographie faites à l'Académie des sciences pendant l'année 1844; un aperçu des principales publications de l'année; un bulletin bibliographique et la liste des cartes et plans publiés par les ministères de la marine et de la guerre, terminent et complètent cet annuaire, destiné à rendre de veritables services à la science, qu'il s'efforce de populariser.

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Compte rendu par MM. Charles Vergé et Loiseau, sous la direction de M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie. Tome VII. Première livraison mensuelle. Janvier 1845. — 20 fr. par an.

Nous avons plusieurs fois déjà annoncé cette importante publication, dont le succès si legitime va toujours croissant. MM. Charles Vergé et Loiseau s'acquittent avec autant de talent que de zèle de la tâche difficile que leur a confiée l'Academie, sous la direction de son secrétaire perpetuel, M. Mignet. — Le tome sixième (le second semestre de 1844) contenait, outre les *bulletins des séances* et l'*analyse detaillee* des discussions verbales et des rapports lus, des memoires de M. Damiron sur *Geulincx et Malebranche*; de M. Frank, sur *la creation*; de M. Troplong, sur *le prêt à intérêt*; de M. Lelut, sur *l'amulette de Pascal*; de M. Passy, sur *l'influence des forêts et des dimensions des cultures sur l'economie sociale*; de M. Amédée Thierry, sur *les anciennes populations de la Gaule*; de M. Leon Faucher, sur *le travail des enfants dans les manufactures*, etc. — Dans la première livraison de l'année 1845 (tome VII), que nous avons sous les yeux, nous avons remarqué un memoire de M. Barthelemy Saint-Hilaire, sur *la methode des alexandrins et le mysticisme*, et des observations de MM. Charles Lucas et Passy, sur *la grande et la petite culture*. Le compte rendu des seances et travaux de l'Academie des sciences morales et politiques s'est place au premier rang parmi les *revues françaises*, car il publie chaque mois sept ou huit articles sur des sujets différents, et il a pour redacteurs, non-seulement tous les membres de l'Academie, mais leurs plus illustres correspondants.

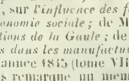

(1) 25 vol. grand in-8. Paris, *Dubochet*.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

F. PRÉVOST, éditeur, rue Jacob, 48. — Même maison, rue des Grès-Sorbonne, 17. — Dans les départements, chez tous les correspondants du *Comptoir central de la Librairie*.

15 forts volumes in-8 à deux colonnes avec figures dans le texte.
20 *livraisons forment* 1 *vol.*
PRIX : 6 FRANCS.
Cartonné, couverture imprimée,
PRIX : 6 FR. 50 CENT.
En vente le tome 1er.

ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE

Répertoire des connaissances humaines, à la portée de toutes les classes,
Par une société de savants, de littérateurs, d'artistes, de manufacturiers et de commerçants, sous la direction de
Auguste Savagner.

15 FORTS VOLUMES IN-8 A DEUX COLONNES, avec figures dans le texte.
UNE OU DEUX PAR SEMAI
La 22e livr. est en vente.
PRIX : 30 CENTIMES.
En vente le tome 1er.

L'ODONTINE ET L'ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Composés par un de nos premiers chimistes, ont une supériorité manifeste sur les autres dentifrices. Toutes les personnes qui tiennent à la conservation de leurs dents en font usage. — AU DÉPOT GÉNÉRAL rue Jacob, 19, à Paris, et chez FAGUER, parfumeur, rue Richelieu, 95; dans toutes les villes, chez les principaux parfumeurs.

JOURNAL DES CHEMINS DE FER

(FRENCH RAILWAY JOURNAL. — FRANZOSISCHE EISENBAHN-ZEITUNG.)

QUATRIÈME ANNÉE

BUREAUX : 95, RUE RICHELIEU, A PARIS.

SAISON D'HIVER DE HOMBOURG

(Près de Francfort-sur-le-Mein.)

Le **CASINO** de **HOMBOURG**, décoré avec le plus grand **LUXE**, est le seul Établissement des bords du Rhin ouvert toute l'année.
BALS, CONCERTS, FÊTES DE TOUS GENRES.
Jeux de **ROULETTE** et de **TRENTE-ET-QUARANTE**, depuis onze heures du matin jusqu'à onze heures du soir.
Salons pour les **JEUX DE COMMERCE.**
SALLE DE CONCERT, SALON DE CONVERSATION.
CABINET DE LECTURE, avec les Journaux, Revues et Publications périodiques de l'Europe (LECTURE GRATIS).
CAFÉ RESTAURANT, Table d'hôte à la **FRANÇAISE**, tous les jours à 5 heures.
Le grand nombre d'**ÉTRANGERS DE DISTINCTION** qui sont accourus à **HOMBOURG** de toutes les parties de l'Europe et les plaisirs de toute espèce qui se succèdent sans interruption, rendent la Saison d'hiver aussi brillante que la Saison d'été.
La **VILLE DE HOMBOURG** est remplie de **NOMBREUX HOTELS** et d'**APPARTEMENS MEUBLÉS** avec le **LUXE** et le **CONFORTABLE** de LONDRES et de PARIS, à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Toutes les heures des **VOITURES** partent de **FRANCFORT** pour **HOMBOURG**, et vice versâ. Le trajet entre ces deux villes se fait en **UNE HEURE UN QUART**.—On se rend de **PARIS A HOMBOURG** en **42 HEURES**, par **MAYENCE** et **FRANCFORT**.—**DEUX HEURES UN QUART** suffisent pour aller de **HOMBOURG** à **MAYENCE**.

Mise en vente de la 17e Livraison.

TRAVAUX *et recherches* GÉNÉALOGIQUES.

COLLÉGE HÉRALDIQUE DE FRANCE.

rue des MOULINS, 10 A PARIS, près du pas. Choiseul.

Souscription aux ARCHIVES NOBILIAIRES Un vol. gr. in-8°, avec pl. coloriées; Au LIVRE D'OR de la NOBLESSE de FRANCE. 1 v. gr. in 4°; et à LA VRAIE ET PARFAITE SCIENCE DES ARMOIRIES. 2 vol. in-4°, 15,000 *Armoiries et* 4,000 *Ecussons coloriés.*

PIÈCES ET TITRES ORIGINAUX au nombre de 334,000, depuis l'an 1100. GÉNÉALOGIES ET ARMOIRIES *de la noblesse de France et de l'étranger.* CORRESPONDANCE avec les Chancelleries *des ordres étrangers.*

Le COLLÉGE HÉRALDIQUE, fondé, depuis plusieurs années, dans le but d'établir une autorité compétente pour la constatation des GENEALOGIES, peut donc fournir aux anciennes familles des TITRES et des renseignemens qu'elles n'ont pas, et à celles qui ont tenu par un lien quelconque à la noblesse, les moyens de reconstituer leur état NOBILIAIRE, et leurs ARMOIRIES. **S'ADRESSER, de 1 heure à 5, à M. DE MAGNY, secrétaire, généalogiste de l'Ordre de MALTE.**

LE CHOCOLAT MENIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MEDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MENIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.
Dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

L'agrandissement du format de la PRESSE lui permet de réaliser les nombreuses améliorations depuis longtemps réclamées par le public, et notamment, de publier avec tous les développements convenables, les comptes rendus des séances des deux chambres; aussi le nombre de ses abonnés a-t-il, depuis cette importante amélioration, augmenté d'une manière considérable; le tirage, au 15 février, dépassait 22,000 exemplaires.
Les nouveaux abonnés qui se feront inscrire à la PRESSE avant le 15 mars, recevront, *sans augmentation de prix et sans frais :*
Tous les feuilletons des trois premiers volumes de LA REINE MARGOT, roman en 6 volumes, par M. ALEXANDRE DUMAS, et tous ceux des volumes suivants publiés antérieurement au jour de la souscription.
Tous les feuilletons des deux derniers volumes DES PAYSANS, par M. DE BALZAC.
CETTE FAVEUR SERA TRÈS-PROCHAINEMENT SUPPRIMÉE.
On s'abonne en adressant un mandat à l'Administration, 131, rue Montmartre, à Paris, et chez les Libraires, Directeurs des Postes et des Messageries, au prix de 14 francs pour trois mois; 26 francs pour six mois, et 48 francs a l'année pour les départements.
Indiquer qu'il s'agit d'un abonnement *nouveau* et non d'un renouvellement.

La 22e livraison est en vente.

La nature des MYSTÈRES DE L'INQUISITION recommandait cette publication à l'attention générale; et aux qualités d'un sujet si saisissant est venu se joindre la mérite d'une exécution active, libérale et éclairée; un succès toujours croissant a justement récompensé ses efforts.

AVIS. AU BON PASTEUR, rue Saint-Honoré, 167 et 169, et rue du Coq, 10. Maison spéciale d'habillement à prix fixe invariable. Toutes les marchandises, soit en pièces, soit confectionnées, sont marquées en chiffres connus, au comptant, sans rabais ni escompte. Cette maison, dont la reputation est si bien acquise par sa belle confection et par la coupe élégante de tous ses vêtements, vient de faire confectionner un grand choix d'habits, tout ce qu'il y a de mieux, pour soirées, bal, visite ou départ précipité, au prix de 60 à 80 fr.; pantalons noirs, de satin et casimir de Sedan, au prix de 22 à 35 fr. Un choix considérable de gilets brodés, depuis 25 jusqu'à 40 fr. Les vêtements faits sur mesure se paient, en plus des prix fixes : habits, redingotes et paletots, 5 fr.; pantalons et gilets, 2 fr. L'immense clientele du BON PASTEUR a engagé le chef de l'établissement à avoir des coupeurs spéciaux, seul moyen d'obtenir dans la coupe elegance et perfection.

Le Vase Portland.

Les antiquaires anglais sont au désespoir : le célèbre vase *Portland* vient d'être brisé par un malheureux qui a lancé contre le précieux et fragile monument un morceau de granit qu'il avait pris sur les rayons du musée. La douleur nationale se traduit, comme tout se traduit en Angleterre, en une évaluation de 2,000 guinées, prix de son acquisition, a dit l'avocat du musée. Nous ne discuterons pas l'exactitude du chiffre, mais nous voulons donner aux lecteurs de *l'Illustration* une idée exacte du vase dont la perte est racontée par tous les organes de la presse avec plus ou moins d'inexactitude.

Le fond est de verre, d'un bleu très-foncé, sur lequel se détache un bas-relief de biscuit blanc. Les figures ont été travaillées comme celles des camées de pierres dures, et les traces de l'outil se voient en maint endroit. Le sujet que représente ce bas-relief est double : d'un côté on voit les noms de Thétis et de Pélée; et de l'autre, une femme couchée, que les archéologues anglais n'avaient pas su reconnaître, et dans laquelle un membre de l'Institut de France, M. Lenormant, a distingué avec raison une Ariane abandonnée. Le style des figures est loin d'être irréprochable, et sous ce rapport, quelques fragments d'un vase de même nature qui existent à la bibliothèque royale de Paris, sont infiniment supérieurs.

Trouvé au XVIe siècle, à deux milles de Rome, sur la route qui conduit à Frascati, lorsque l'on ouvrit un sarcophage de marbre que l'on venait de découvrir sous le *monte del Grano*, ce vase fut d'abord déposé au palais *Barberini*. On attribuait à Alexandre Sévère le sarcophage, qui présente la plus grande analogie avec celui qui a été envoyé de Salonique à Paris, l'année dernière, et dont l'*Illustration* a publié le dessin (voyez T. I, pag. 289); Visconti a démontré que c'était une erreur et que le tombeau ne pouvait être que celui d'un riche particulier mort au commencement du IIIe siècle. Sir William Hamilton acheta à Rome le vase Barberini, et le vendit, il y a environ cinquante ans, à la duchesse de Portland. En 1810, le duc de Portland déposa au musée britannique le monument auquel s'était attaché en quelque sorte le nom de sa famille; on sait qu'un grand nombre d'Anglais ont déposé dans leur musée national des collections d'antiquités, ou d'histoire naturelle, qui ne cessent pas pour cela de leur appartenir, et dont l'administration est confiée à une commission de *Trustees* qui en répondent.

L'auteur de ce délit est un jeune homme. Il fut arrêté immédiatement; mais, traduit devant le magistrat de Bow-Street, il refusait de faire connaître son nom et de répondre. L'embarras du juge était extrême, quand une femme qui se trouvait par hasard dans la salle d'audience s'avança et déclara qu'elle tenait un hôtel et que le prévenu était venu occuper une chambre chez elle, prenant le nom de William Lloyd, se disant Irlandais et peintre décorateur chargé de travaux pour Covent-Garden et d'autres théâtres. Cet incident fit remettre l'affaire, pour donner à la justice le temps de contrôler l'exactitude de cette déclaration. — Le 12 février, le coupable a été amené pour la seconde fois devant le juge. Il a déclaré que son nom était un nom d'emprunt, et qu'il ne ferait pas connaître le véritable par égard pour sa famille; il a ajouté en fondant en larmes : « Je n'ai agi par les conseils de personne. Le peu d'argent que je possédais touchait à sa fin; j'ai bu du punch et des liqueurs pour m'étourdir. Je suis entré au musée britannique par désœuvrement. La malheureuse idée m'est venue de me faire mettre en prison, afin d'y trouver le pain et l'eau nécessaires à mon existence. J'ai pris sur un des rayons un morceau de granit et l'ai lancé de toutes mes forces sur un châssis de verre, croyant ne faire qu'un dégât de peu d'importance; je ne croyais pas atteindre le vase antique, lequel a été réduit en mille morceaux. Vous voyez un homme désolé et auquel on ne saurait infliger un châtiment trop sévère. »

M. Bodkin, avocat : J'ai l'honneur de me présenter pour MM. les fidéicommissaires (*trustees*) administrateurs du musée britannique. Le vase ne leur appartenait pas; il était demeuré la propriété de M. le duc de Portland, qui avait cru devoir l'exposer aux regards des antiquaires. Ils sont responsables envers M. le duc de cet objet, qui a coûté, dit-on, 2,000 guinées (55,000 fr.), payées à la famille Barberini de Rome. Le châssis de verre sur lequel le vase était placé appartient à l'administration. Sa valeur est de trois livres sterling (75 fr.).

Par une bizarrerie de nos lois, la simple destruction d'objets mobiliers appartenant à autrui n'est punie que d'une amende égale à la valeur de l'objet détruit, et qui, dans aucun cas, ne peut excéder cinq livres sterling (125 fr.).

M. Jardine, magistrat : L'insuffisance déplorable de nos lois pénales me détermine à ne point statuer sur ce qui concerne le vase précieux de Portland; mais j'appliquerai la loi dans toute sa rigueur à l'égard du châssis brisé. Je condamne donc le prisonnier, ici présent, à une amende de 3 livres sterling; et s'il ne peut les payer, il restera détenu pendant deux mois dans la maison de correction, où on l'emploiera aux travaux les plus pénibles.

Les journaux anglais annoncent qu'un anonyme a envoyé le montant de l'amende à laquelle avait été condamné le délinquant, qui devra, par conséquent, être mis sur-le-champ en liberté.

Un Pari de la saison : Jeune homme descendant la Seine sur un glaçon.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Corneille et Racine sont encore les maîtres de la scène tragique.

On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 4, Finch Lane Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez J. Issakoff, libraire-éditeur, commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Bellizard et Ce, éditeurs de la *Revue étrangère* au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Ce, rue Damiette, 2.

TABLE DES GRAVURES DU TOME QUATRIÈME

BEAUX-ARTS.

Ancien tableau qui faisait partie de la collection du duc de Luynes, archevêque de Sens, et qui orne aujourd'hui le foyer des artistes au Théâtre-Français 248
Baptistère en marbre blanc, sculpté d'après une composition de madame de Lamartine, par M. Jouffroy, à Saint-Germain-l'Auxerrois 300
Bas-reliefs décorant le piédestal de la statue de Goëthe 189
Bas-reliefs de l'Arc de Triomphe. — Quatre gravures, par Freemann 389
Diorama — Vue de la ville d'Henoch. — Premier tableau du Déluge, par M. Bouton .. 92
Dumont d'Urville (statue de) 128
Envois de Rome. — Premier prix de sculpture, remporté par M. Lequesne 92
— Premier prix de peinture, remporté par M. Barrias 93
— Second prix de peinture, remporté par M. Lenepveu ..... Id.
Jésus-Christ appelant à lui les petits enfants, par M. Decaisne, à Saint-Denis-du-Sacrement 301
Goëthe (statue de) 189
Peintres étrangers (les). — Ecole genevoise : Les Paysagistes. — Une Noce villageoise, par M. Topffer 184
— Un Chalet dans les Alpes, par M. Diday 185
— Vue du lac de Brienz, par M. Diday ..... Id.
— Une Forêt de Chênes, par Calame 216
— Un orage dans les Alpes, par Calame ..... Id.
— Un Moine exhortant un condamné au repentir, par M. Lugardon ..... Id.
— Une Vallée des Hautes-Alpes, par Calame 217
— Le Christ en croix, par M. Lugardon ..... Id.
— La Tour de Martigny, par M. Coindet ..... Id.
Portland (le Vase) 400
Reliure de missel exécutée par M. Gruel 93
Sainte Geneviève visitant les prisonniers, par M. Gigoux, à Saint-Germain-l'Auxerrois 300
Sainte Geneviève, par M. Gigoux, à Saint-Germain-l'Auxerrois ..... Id.
Sainte Marie l'Egyptienne, par M. Chasseriau, à l'église Saint-Merri 301
Saint Germain consacrant à Dieu sainte Geneviève, par M. Gigoux, à Saint-Germain-l'Auxerrois ..... Id.
Tête d'une statue du Parthenon, par Phidias. 364
Tronc en fonte de fer à Saint-Germain-l'Auxerrois 300

CARTES ET PLANS.

Carte indiquant la direction moyenne des vents dominants en Europe 206
Ordre général de combat du corps d'opération de la frontière du Maroc, à la bataille d'Isly 7
Orégon (carte de l') 309
Plan des nouvelles halles 267
Projet d'Opéra pour la ville de Paris, proposé par M. H. Horeau, architecte. — Plan du premier étage, à l'échelle d'un millimètre pour mètre 336
Sund (carte du) 339

CARICATURES.

A propos des Vendanges, par Cham. — Dix-huit gravures 88-89
Artistes (les) du Théâtre-Italien traversant la Manche 68
Bains (les) de mer belges, par Richard. — Quatorze gravures 60-61
Chasses (les), par Cham. — Dix-neuf gravures 24-25
Connaissance (la) du temps, par Cham. — Seize gravures 220
Economie animale, par Cham 160
Economie domestique, par Cham 368
Géométrie pittoresque, par MM. Letuaire et Cham. — Vingt-trois gravures. 136-137
— Dix gravures 176
Partie en quatre points, par Cham 208
Petites misères (les) de la Chasse et du Bain, aux environs d'Alger, par Cham 128
Rentrée (la), par Grandville 152
Rois (les) par Cham. — Six gravures 304
Scènes de l'Algérie. — Quatre gravures 20
Souscription nationale pour un chemin de fer de Paris à Astrakan, par Cham 228
Une Visite à des automates, par Cham 368

FLEURONS, CULS-DE-LAMPE, ORNEMENTS.

Bibliographie (en tête de la) 62-286
Courrier de Paris (en tête du) 10-323
Histoire de la Semaine (en tête de l') 34
Théâtres (en tête des) 19
Titre de la romance intitulée : *la Solitude* .. 276
Vignettes et Fleurons divers ... 2-34-39-110-158

MÉCANIQUES, MACHINES.

Chemins de fer atmosphériques. — Système de M. Chameroy. — Fig. 1 90
— Coupe transversale. — Fig. 2 ..... Id.
— Coupe et élévation du tube aspirateur et de son robinet. — Fig. 3 et 4 ..... Id.
— Coupe et élévation du tube remorqueur et de sa soupape longitudinale. — Fig. 5. Id.
— Système anglais. — Fig. 1 134
— Système Hallette. — Fig. 2 ..... Id.
— Système Hallette. — Fig. 3 ..... Id.
— Disposition générale du système Hallette. — Fig. 4 135
— Locomotive à air comprimé de M. Andraud. — Fig 5 ..... Id.
Lactomètre et Lactoscope du docteur Donné. — Deux figures 103
Nouveau pont suspendu construit à l'île Saint-Denis 309
Presse mécanique servant à imprimer *l'Illustration* 31
Système de construction en bois et en fer pour la Pointe-à-Pître 80
Tonnellerie mécanique. — Deux figures 219
Travaux publics. — Sur quelques nouveaux systèmes de ponts. Fig. 1. — Pont des écluses de Peacock, suivant le système de M. Towu 22
— Fig. 2. — Pile et Charpente qui la surmontent 23
— Fig. 3. — Charpente sur une des culées 22
— Fig. 4. — Coupe en travers du pont à treillis 23
— Fig. 5. — Plan de la charpente à la partie supérieure des treillis ..... Id.
— Fig. 6. — Plan de la charpente à la partie inférieure des treillis ..... Id.
— Fig. 7. — Passerelle sous-tendue de M. Arnoux ..... Id.
— Fig. 1. — Pont en fer forgé et en fonte, suivant le système Neville. — Elévation d'une travée 75
— Fig. 2 — Detail d'assemblage des pièces d'une ferme du système Neville ..... Id.
— Fig. 3. — Coupe en travers d'un pont avec deux fermes doubles, suivant le système Neville ..... Id.
— Fig. 4. — Plan d'une ferme double, suivant le système Neville ..... Id.

MÉDAILLES.

Arago (médaille dédiée à M.) par les auditeurs de son cours d'astronomie 329

MODES.

Bracelets et épingles, par Froment-Meurice 272
Chaîne, pommes de canne et de fouet, des ateliers de Morel et Cᵉ, orfèvres ..... Id.
Coiffures. — Six dessins 256
Costume d'homme de Humann 16
Costumes militaires 96
Toilette de femme, costume de chasse 16
Toilette de campagne 64
Toilette de ville 96
Toilette de jeune fille ..... Id.
Toilette de ville 160
Toilettes d'hiver. — Deux dessins 192
Toilettes d'hiver. — Deux dessins 224
Toilette de ville 288
Toilette de ville 352
Toilette d'homme et de femme 368

PORTRAITS.

Aporti (le chevalier), fondateur des Salles d'Asile en Italie 197

INDEX.

Azaïs (M.), d'après le buste de M. Mathieu Meusnier ... 352
Barrot (M. Odilon) ... 337
Billault (M.) ... 305
Chef taïtien ... 225
Chefs arabes (portraits de quatre) ... 241
Clairon (mademoiselle) ... 249
Coletti (M.), ministre grec ... 228
Coquereau (M. l'abbé) ... 357
David (M. Félicien), d'après un dessin de M. Cossmann ... 276
Dereume (le commandant Pierre-Joseph) .. 170
Dumesnil (mademoiselle) ... 249
El-Lakhdar-ben-Ouani, kaïd des Ammer ... 273
Etienne (M.) ... 369
Galle ... 288
Girard (le père), cordelier de Fribourg ... 5
Girardin (M. Saint-Marc) ... 321
Hardinge (Sir), nouveau gouverneur général de l'Inde ... 84
Haudebourt-Lescot (madame) ... 320
Haydn ... 148
Hugo (M. Victor) ... 321
Krylof, poëte russe ... 241
Manuel, sauvage brésilien ... 384
Mari (le) de la reine Pomaré ... 225
Marie, sauvage brésilienne ... 384
Mérimée (M.) ... 369
Morris (le colonel) ... 8
Muley-Abd-el-Rahman (l'empereur), par M. Eugène Delacroix ... 33
Paredès (le général mexicain) ... 329
Patagon ... 280
Patagone ... Id.
Polk (James-Knox), président des États-Unis ... 209
Poncy (Charles), par M. Letuaire ... 204
Portal (M. le baron) ... 336
Roches (M. Léon), interprète principal de l'armée d'Afrique, ancien secrétaire d'Abd-el-Kader ... 273
Roi (le) et la reine de Suède ... 101
Sainval (mademoiselle) ... 249
Salvandy (M. de), ministre de l'instruction publique ... 357
Sid-el-Hadj-Mehammed-ben-Mokhtar-ben-el-Kharoubi, ancien premier ministre d'Abd-el-Kader ... 273
Soult (M. le maréchal), duc de Dalmatie ... 1
Stassart (M. le baron de) ... 169
Weber (Charles-Marie) ... 308
Wilback (Renaud de) ... 16

PROBLÈMES D'ÉCHECS.

Problèmes d'échecs ... 96-256-304

RÉBUS.

Rébus. 16-32-48-64-80-96-112-128-144-160-176-192-208-224-240-256-272-288-304-320-336-352-368-384-400

SCÈNES DE L'ALGÉRIE.

Bal (grand) donné dans le Collége d'Alger en l'honneur du maréchal Bugeaud ... 65
Bombardement de Mogador par les Français, le 15 août 1844 ... 9
Dellys (vue de), Algérie, province de Constantine ... 129
Dépôt à l'Hôtel des Invalides des drapeaux pris à Mogador ... 17
Échange des ratifications du traité de paix entre la France et le Maroc, le 26 octobre 1844 ... 161
Isly (bataille d') ... 8
Mogador (vue de) ... 9
Tanger (vue de) ... 8
Trophées pris sur les Marocains à la bataille d'Isly. — Disposition générale de la tente du fils de l'empereur du Maroc ... 76
— Vue extérieure de la Tente ... Id.
— Vue intérieure de la Tente ... Id.
— Instrument de musique, poignard et bonnet ... Id.
— Giberne et sabre ... Id.
— Chapeau de chef arabe ... Id.
— Groupe de Drapeaux ... 77
— Plan du Parasol ... Id.
— Groupe de Drapeaux ... Id.
— Détail des Drapeaux ... Id.
— Profil du Parasol ... Id.
— Détail des Drapeaux ... Id.

SCÈNES DRAMATIQUES.

Ambigu-Comique. — Une scène d'*Un Conte de Fées* ... 260
— *Les Talismans*, dernier tableau ... 357
Cirque-Olympique. — *La Corde de Pendu*. Ballet des Grosses-Têtes ... 117
— Carter traîné dans un char triomphal par un lion ... 277
— Carter luttant contre un tigre ... Id.
Dupont (mademoiselle), rôle de Dorine, dans *le Tartuffe*, d'après la statuette de M. Guerard fils ... 85
Faucitt (miss Helen), rôle de Desdémona ... 260
Gymnase. — *Les Trois Péchés du Diable*. — Mademoiselle Désirée, rôles de Niobé, de Sizerin et de l'officier ... 37
— *Iwan le Maujick*.—Iwan, Achard; Olga, mademoiselle Fargueil; la comtesse, madame Lambquin ... 196
— *Rebecca*, deuxième acte : Pallavicini, M. Julien Deschamps; Pepito, M. Geoffroy; Rebecca, mademoiselle Rose Chéri; Janina, mademoiselle Désirée ... 229
— Une scène d'*Un Bal d'Enfants* ... 341
Macready (M.), rôle d'Othello ... 260
Ohio, Missouri, Arkansas ... 192
Opéra-Comique.—*Wallace*, troisième acte : Hélène, madame Thillon; lord Arthur, M. Hermann-Léon ... 229
Opéra. — Les Danseuses viennoises. — Le pas des fleurs ... 328
— L'allemande ... Id.
— La hongroise ... Id.
Palais-Royal. — *L'Étourneau*, deuxième acte : Félix, M. Ravel; Dunois, M. Lemenil; Roquet, M. Grassot; Anita, madame Duverger; madame Benoît, madame Grassot ... 141
Porte-Saint-Martin. — *La Dame de Saint-Tropez*. — Georges, Frédéric Lemaître; Antoine Caussade, Jemma ... 196
— *Lady Seymour*, quatrième acte, scène dernière : Perkins, Raucourt; Arthur, Clarence; Burnett, Jemma; lady Seymour, madame Dorval ... 373
Représentation théâtrale donnée par mademoiselle Dupont au profit de l'école de Morsang-sur-Seine ... 85
Théâtre-Français. — *Le Tisserand de Ségovie*, deuxième acte : Fernand Ramirès, Ligier; don Julian, Maillart; Théodora, mademoiselle Naptal ... 164
— Une scène de *Guerrero* : Guerrero, Beauvallet; Isabelle, mademoiselle Plessis ... 292
Variétés. — Dernière scène de *Monseigneur* : Monseigneur, M. Lafont; Lamartellière, M. Lepeintre jeune; Martial, M. Perey; Fideline, madame Bressan; Antoinette, mademoiselle Pétron ... 117
— *Boquillon à la recherche d'un père* : mademoiselle Valence; Bouffé; mademoiselle Bligny; mademoiselle Flore ... 328
Webster (miss Clara), danseuse de Drury-Lane ... 260

SCÈNES DES TRIBUNAUX.

Arrestation de 297 voleurs, dans les tapis-francs du boulevard du Temple ... 293

TYPES ET SCÈNES POPULAIRES.

Bureaucrates (les) en 1845. — Quatre gravures, par Henry Monnier ... 388
Études du Fumeurs, par Gavarni. — Deuxième série, quatre gravures ... 45
— Troisième série, quatre gravures ... 109
Retour de la Fête de Saint-Cloud, par Seigneurgens ... 48
Scènes de carnaval, — Avant le bal ... 324
— Nini-Moulin ... Id.
— Commencement de l'intrigue ... Id.
— Suites de l'intrigue ... Id.
— Dénoûment de l'intrigue ... Id.
— Consolations ... Id.
— Grande salle des amis du carnaval, à Cologne ... 340
— Président (le) de la Société du carnaval, à Cologne ... 341
Un pari de la saison : Jeune homme descendant la Seine sur un glaçon ... 400

VARIÉTÉS.

Albert's Angus, bœuf anglais (premier prix) ... 344
Amusements des sciences. — Deux figures ... 64
Applications (des) vulgaires de la science héraldique. — Quarante-deux figures ... 186-187-188
Approvisionnement et Consommation de la Glace à Paris ... 364
Armes de la ville de Dieppe ... 52
Ascension au mont Blanc. — Maison de Jacques Balmat ... 68
— Vue de la voûte du Glacier des Bossons, au mois d'août 1844 ... Id.
— La Pierre-Pointue ... 69
— La Pierre-de-l'Échelle ... Id.
— Cascade du Pélerin ... Id.
— Les Séracs. — La Caravane montant sur les Glaciers ... Id
— Vue générale des rochers des Grands-Mulets ... 72
— Vue de la Tente à la première Ascension ... Id.
— Vue de la Tente à la troisième Ascension ... Id.
— Intérieur de la Tente ... Id.
— Vue générale du Grand-Plateau ... 73
— Vue de Chamounix et du Mont-Blanc ... Id.
Association belge philanthropique des frères d'armes de l'Empire français, instituée à Bruxelles, le 12 juillet 1838. — Un général ... 168
— Honneur et Fidélité ... Id.
— Dragon républicain ... Id.
— Dragon de l'Empire, compagnie d'élite ... Id.
— Un vieux grognard ... Id.
— Tambour-major républicain ... Id.
— Cortége du 5 mai ... 169
— Souvenirs de Wagram ... Id.
— Dereume à Waterloo ... Id.
Ateliers de travail des aliénés à Bicêtre ... 125
Bains (les) de mer de Trouville.— Pêcheuse de crevettes ... 4
— Intérieur de l'atelier de M. Mozin, à Trouville ... Id.
— Pêcheuses d'équilles ... Id.
— Maison de M. Mozin, à Trouville ... 5
— Vue des bains de mer de Trouville ... Id.
Bal donné à l'hôtel Lambert, le 25 janvier 1845, par la princesse Czartoriska ... 353
Camp des Patagons, au havre Peckett ... 280
Chaire dans laquelle prêchait Ignace Loyola ... 133
Chalets (les) de la Salpêtrière pour les folles agitées ... 156
Chasse (grande) à courre dans la forêt de Compiègne ... 180
Chasse (la) aux Macreuses, par M. Louhon ... 244
Chasse aux Phoques ... 281
Chefs (les) arabes au bal masqué de l'Opéra, par Bertall ... 302
Cipayes des présidences de Bombay, Madras et Bengale ... 84
Conférences (la salle des), au palais de la Chambre des Députés ... 261
Concert donné par M. Berlioz dans la salle du Cirque-Olympique, aux Champs-Élysées ... 325
Corps d'opérations de la Moselle. — Quatre gravures ... 56-57
Cortége funèbre des condamnés à mort, à Barcelone ... 161
Corvettes prises dans l'intérieur de la baie quise ... 281
Costumes du quadrille de mazurka, dansée chez M. Lacave-Laplagne, ministre des finances ... 372
Courses de voitures à Rouen ... 4
Couronnement du roi de Suède, Oscar Ier, dans l'église de Stockholm, le 28 septembre 1844 ... 100
Cours et cellules construites à Bicêtre en 1829 ... 125
Coulisses de l'Opéra (les). — Vignette de titre ... 170
— Le Petit maître de la Régence ... 172
— Le Merveilleux de la République ... Id.
— Le Traîneur de sabre de l'Empire ... Id.
— Le Lion de 1844 ... Id.
— Un habitué de l'Opéra ... Id.
— Dans la coulisse ... Id.
— Une victime de Guillaume Tell ... Id.
— Profil de danseuse ... 173
— Profil de danseur ... Id.
— Une Bayadère lorgnant le public ... Id.
— Vue générale des coulisses de l'Opéra ... Id.
— Une disparition ... Id.
— Une apparition ... Id.
— Un enlèvement ... Id.
Coup de vent sous les îles Powell ... 281
Cours de M. Arago, à l'Observatoire de Paris ... 329
Coupé, calèche, works-berlines ... 352
Crèche pour les enfants pauvres, ouverte à Chaillot ... 197
Débarquement de M. Lagrenée, ambassadeur de France, à Macao, par M. A. Borget ... 228
Dîner offert aux chefs arabes par M. Horace Vernet, dans son atelier ... 345
Éboulement de Montmartre ... 208
École pour les idiots, à Bicêtre ... 157
École des Orphelins, à Amsterdam ... 313
École des Orphelins, à Amsterdam ... Id.
Embarquement de S. M. Louis-Philippe à Treport, le 7 octobre 1844 ... 81
Entrée de Bicêtre ... 124
Étudiants allemands (les). — Étudiant allemand, costume de cours ... 200
— Étudiant allemand, costume de voyage ... Id
— Étudiant allemand, costume de la salle d'armes ... Id.
— La *noce* des *bürsche*, d'après un dessin de M. Cossmann ... Id.
— Un duel d'étudiants allemands, d'après un dessin de M. Cossmann ... 201
— Promenade des étudiants en traîneau, d'après un dessin de M. Cossmann ... Id.
Exécution en Espagne ... 212
Exécution de Zurbano ... 356
Femme de pêcheur hollandais ... 313
Ferme de Sainte-Anne, cultivée par les fous ... 125
Figure allegorique de Septembre. — La Balance ... 58
— D'Octobre. — Le Scorpion ... 112
— De Novembre. — Le Sagittaire ... 141
— De Décembre. — Le Capricorne ... 224
Géométrie élementaire, à l'usage des enfants des Salles d'Asile, par M. Renard. — Quatre figures ... 198
Girafe (la), morte le 15 janvier 1845, au Jardin-des-Plantes, à Paris ... 325
Goliath du *Juif errant*, type par Gavarni ... 153
Gomer (le descendant la Charente pour se rendre à Cherbourg ... 49
Groënland (perte de la frégate à vapeur *le*) sur les côtes du Maroc ... 37
Haburak, le Szégen-Legeny hongrois ... 57
Histoire de M. Cryptogame. — Première partie. — Dix-huit gravures ... 332-33
— Deuxième partie. — Vingt gravures ... 348-49
— Troisième partie. — Vingt-quatre gravures ... 380-381
— Quatrième partie. — Dix-neuf gravures ... 396-97
Horace Vernet (M.) et les chefs arabes fumant le tchonbouch ... 345
Impôt sur les chiens ... 141
Inauguration de la statue de Du Quesne, à Dieppe, le dimanche 22 septembre 1844 ... 52
Inauguration de l'église Saint-Vincent-de-Paul, le lundi 21 octobre 1844 ... 113
Incendie des orgues de Saint-Eustache, le lundi 16 décembre 1844 ... 257
Inhumation des restes de Weber (14 décembre 1844) ... 308
Insignes de l'ordre de la Jarretière. — Jarretière. — Collier. — Medaille. — Robe. — Toque. — Chaperon ... 97
Jeu Bullier. — Deux figures ... 112
Juif errant (le) ... 144
Kongre, chef patagon, en costume de guerre ... 280
Louve blanche, prise dans la forêt de Fontainebleau ... 344
Macreuse ... 244
Maison des Fous (la), d'après Kaulbach ... 124
Maison où naquit Ignace Loyola ... 133
Marins de la marine royale du temps de Du Quesne ... 52
Matelots dieppois. — Costume du temps de Du Quesne ... Id.
Matelots polletais. — Costume du temps de Du Quesne ... Id.
Matelots hollandais ... 312
Mazurka. — La promenade. — Les grâces. — Le tour sur place ... 245
Meeting à la Tammany-Hall ... 209
Mise à l'eau, à Toulon, de la frégate *la Poursuivante* ... 193
Mœurs et coutumes de la Basse-Bretagne — Les Amoureux, d'après un dessin de M. Jules Noël ... 296
— Le Discours, d'après un dessin de M. Jules Noël ... Id.
— Le Festin, d'après un dessin de M. Jules Noël ... 297
— Le Baptême, d'après un dessin de M. Jules Noël ... Id.
— La Course ... 360
— La Lutte ... Id.
— La Bénédiction des Barques ... 361
— Le Pèlerinage ... Id.
Morok, du *Juif errant*, type par Gavarni ... 153
Neuvaine (la) de Sainte-Geneviève ... 316
Noël (la fête de). — Pifferari, à Rome, la semaine de Noël ... 264
— La Bafana dans la boutique d'un confiseur, à Rome, la veille de Noël ... Id.
— Le Christbaum, ou l'arbre de Noël, en Allemagne, d'après un dessin de M. Cossmann ... 265
— Chanteurs d'hymnes la veille de Noël, en Allemagne, d'après un dessin de M. Cossmann ... Id.
Nouveaux cabanons (les) pour les folles furieuses, à la Salpêtrière ... 157
Organisation d'un service de sauvetage par les chiens de Terre-Neuve, sur les bords de la Seine ... 333
Ouverture du Parlement anglais, le 4 février 1845, par la reine Victoria ... 356
Pêche de la baleine. — Profil d'une baleine ... 232
— Attaque d'une baleine ... Id.
— Baleine harponnée et remorquée ... Id.
— Dépecement d'une baleine ... 233
— Instruments dont on se sert pour la pêche de la baleine ... Id.
Pêcheur hollandais ... 313
Péra (incendie de), le 2 octobre 1844 ... 129
Père Goriot (le), bœuf gras élevé par M. Cornet ... 344
Premier (le) feu de la saison ... 116
Préparatifs de la course, à Chantilly ... Id.
Promenades de Paris.— Les Tuileries. — Vue des Tuileries à vol d'oiseau ... 40
— Promenade des Amoureux ... Id.
— L'allée des Orangers ... Id.
— Jeux des Enfants ... 41
— Conversation sous les arbres ... Id.
— Les poissons rouges ... Id.
— La Petite-Provence ... Id.
— Le Luxembourg.—Les petits enfants ... 120
— Les Écoliers ... Id.
— Le vieux célibataire ... Id.
— L'Étudiant ... Id.
— Les vieux époux ... Id.
— Vue générale du Luxembourg à vol d'oiseau ... 121
— Les trois âges réunis ... Id.
— La bonne d'enfants ... Id.
— Les Boulevards, côté droit. — Première série. — Trois gravures ... 377
Promenade en traîneau aux Champs-Élysées ... 248
Projet d'Opéra pour la ville de Paris, proposé par M. H. Horeau, architecte ... 336
Publications illustrées.— *Le Diable à Paris*. Douze gravures ... 13
— *Cent proverbes*, par Grandville. — Sept gravures ... 204-205
— *Voyage autour du Monde*. — Cinq gravures ... 221
— *Les Nouvelles généroises*. — Quatorze gravures ... 252-253
— *La Bouillie de la Comtesse Berthe*. — Trois gravures ... 268
— *Histoire d'un Casse-Noisette*. — Six gravures ... Id.
— *La Bretagne*. — Cinq gravures ... 269
— *Le Diable à Paris*. — Neuf gravures ... 293
— *Histoire de l'Art monumental dans l'antiquité et au moyen âge*. — Deux gravures ... 317
Puits (le grand), à Bicêtre ... 124
Quartier de sûreté, à Bicêtre ... 156
Quelques Chasses en Russie. — Quatre gravures ... 12
Réception du roi Louis-Philippe par la reine Victoria au bas du grand escalier de Windsor, le mardi 8 octobre 1844 ... 97
Recherches sur l'Éponge d'eau douce. — Première partie. — Cinquante figures ... 236-237
— Deuxième partie. — Vingt-cinq figures ... 284-285
Rose et Blanche, du *Juif errant*, dessin de Gavarni ... 153
Saïd, lion du consulat de Suède, à Alger ... 292
Salle des États de Hongrie et de Presbourg ... 36
Salle des magnats ... Id.
Salle de musique à la Salpêtrière ... 157
Solfatara (le volcan de), par M. Dulong, d'après un dessin original ... 212
Solitude (la) ... 276
Tableau du Couvent d'Aspeytia ... 133
Talisman de Charlemagne ... 240
Telephonie, ou Télégraphie acoustique, in-

INDEX.

ventée par M. F. Sudre.—Trois figures 342-343
Tombeau de sainte Geneviève 316
Un Voyage au long cours à travers la France et la Navarre.—Chap. XI.— Cinq grav. 21
— Chap. XIII. — Cinq gravures 44
— Chap. XIV.— Cinq gravures 53
— Chap. XIV.— Une gravure 85
— Chap. XIV.— Une gravure 101
— Chap. XV. — Quatre gravures 140
— Chap. XVI.— Six gravures 149
— Chap. XVIII et XIX.— Quatre gravures. 184
— Chap. XIX.— Six gravures 213
— Chap. XXI.— Une gravure 252
Un dîner de Saint-Hubert chez Véfour 197
Une visite de S. M. Louis-Philippe à l'atelier d'Horace Vernet 117

VUES.

Afteh.—Egypte 181
Alexandrie 184
Astoria, factorerie américaine fondée sur la rivière Columbia 309
Bilbao (vue de) 133
Boulak, port du Caire 181
Bourse de Londres (façade de la nouvelle), inaugurée le 28 octobre 1844 145
Bourse d'Amsterdam (vue de la) 312
Bourges (vue extérieure de l'archevêché de) 392
— Vue de l'hôtel de l'archevêché et de la cathédrale, du côté du jardin ..... Id.
— Escalier du palais de l'archevêché ..... Id.
Cette (vue de) pendant la trombe 148
Cité Trévise 32
Concorde (vue à vol d'oiseau de la place de la), prise du pont de la Concorde 376
Couvent fondé par Ignace Loyola à Aspeytia, son pays natal 135
Entrepôt (vue de l'), des sucres indigènes, à Paris, quai Jemmapes 163
Florence. — Vue du pont de Ferro après la dernière inondation 289
Foyer (vue intérieure du) des artistes au Théâtre-Français 249
Grand Hôtel dans le Désert 181
Halle aux huîtres, inaugurée le 10 février, rue Montorgueil 373
Havane (vue générale de la), prise de Régla, route de Guanabacoa 177
Hôtel de M. Waghorn, à Suez 181
Louis-Philippe (vue de la terre), découverte par Dumont d'Urville 281
Macao (vue de). — Chine 228
Magellan (vue de l'entrée du détroit de), prise du port Famine 280
Maison de M. Pritchard, à Taïti 225
Malte 181
Mexico (une rue de) pendant la dernière révolution 385
Opéra (vue extérieure de l') 172
Palais du gouverneur général de l'Inde, à Calcutta 85
Palais royal de Stockholm (vue du) 100
Père-Lachaise (vue générale du) 132
Pointe-à-Pître (vue de la), telle qu'elle est actuellement 80
Pommeraye (vue intérieure du passage), à Nantes 316
Salpêtrière (vue générale des bâtiments nouveaux à la) 157
Salle de spectacle de Nantes (vue intérieure de la) 317
Soult-Berg (le château de), à Saint-Amand 1
Suez 181
Windsor (le parc de) 104
Windsor (le château de) 105
Windsor (le château de) vu des bords de la Tamise 108
Windsor (façade orientale du château de) 102

TABLE DES ARTICLES.

Académie des Sciences. — Compte rendu des travaux pendant les deuxième et troisième trimestres de l'année 1844. 150-218-242 291-206
Académie-Française —M Saint-Marc Girardin.—M. Victor Hugo 321
— Réception de M. Mérimée 369
Agriculture.— Le guano 59
Album offert à la reine d'Angleterre 82
Amusements des Sciences 64
Approvisionnement de la ville de Paris 39
Approvisionnement et Consommation de la glace à Paris 4
Ascension au Mont-Blanc, par MM. Martins, Bravais et Lepileur 68
Association belge philanthropique des frères d'armes de l'Empire français, instituée à Bruxelles, le 12 juillet 1838 167
Bachelier de Ségovie (le).— Odéon 117
Baiser au retour (le).— Romance.— Musique de M. L. Clapisson; paroles de M. Bressier 28
Bains de mer belges (les) 60
Bal d'Enfants (le). — Gymnase 341
Banque de France (des opérations de la) 387
Béarnais (le).— Théâtre-Français 141
Beaux-Arts.— Peinture religieuse 282
— Peintures murales et décorations artistiques de quelques églises de Paris 299
— Découverte d'une tête d'une statue du Parthénon, par Phidias 363
Boquillon à la recherche d'un père.— Variétés 327
Bureaucrates (les) en 1845 387
Caisse de retraite des instituteurs communaux 290
Calypso ne pouvait se consoler, etc.—Porte-Saint-Martin 37
Carillons (les).—Contes du nouvel an, par Charles Dickens.— Imité de l'anglais.. 298-314-358
Carnaval à Cologne (le). — Souvenirs d'un touriste 339
Chamboran.—Variétés 229
Chasse aux Macreuses (la) 243
Chemins de fer atmosphériques 90-134
Chefs Arabes (les) 273
Chronique musicale 54-82-106-115-147-167 229-246-273-294-325-342-374-391
Cité Trévise 32
Commerce et industrie du lait, à Paris 103
Compagnies (les) de chemins de fer 354-391
Conseils de Prud'hommes, à Paris (les) 322
Correspondance 48-96-112-128-144-186-238-272-384
Corps d'opérations de la Moselle 55
Corde de pendu (la).— Cirque-Olympique 117
Courrier de Paris 3-19-38-50-67-98-115-131-151-162-179-194-210-226-247-259-277-292-307-323-343-353-371-391
Courses de Chevaux à Rouen 3
Courses de Chevaux.—Mezières-en-Brenne 30
Coulisses de l'Opéra (les) 170
Dame de Saint-Tropez (la). — Porte-Saint-Martin 195
Danseuses (les petites allemandes).— Opéra 327
De la progression du produit de l'impôt indirect 131
De l'industrie des Maraîchers. — Nouveaux châssis en fer à l'usage de l'horticulture 327
Dernier voyage de Dumont d'Urville 279
Des aliénés dans nos hôpitaux, notamment à Bicêtre et à la Salpêtrière 121-154
Des Applications vulgaires de la science héraldique 186
Deux Filles à marier. — Vaudeville 117
Développement de l'Institution des Salles d'Asile. — Etablissement de Crèches pour les enfants pauvres 197
Éboulement de Montmartre 208
Échecs. — Solution en vers du problème, n° 12, contenu dans la 7ᵉ livraison 96
Échecs. — Solution en vers du problème, n° 13, contenu dans la 8ᵉ livraison 144
Écoles (les) communales de Paris en 1844 27
Egmont (le comte d'). — Odéon 141
Élection du président des États-Unis. — M. James-Knox Polk 209
Embellissements de la province. — La salle de spectacle et le passage Pommeraye de Nantes 316
Emma. — Gymnase 154
Entrepôt réel des sucres indigènes à Paris 165
Esquisses de mœurs hongroises 42-57
Étourneau (l'). — Palais-Royal 141
Étudiants allemands (les). — Souvenirs d'un touriste 199
Forte-Spada. — Gaieté 327
Foyer (le) du Théâtre-Français 248
Fragments du voyage d'un artiste en Espagne 133
Guerrero. — Théâtre-Français 291
Héritière (l'), ou un Coup de Partie. — Théâtre-Français 19
Histoire de la Semaine. 1-17-34-49-65-83-99-113-129-145-161-177-193-211-227-241-257-274-289-308-329-337-354-370-385
Histoire de M. Cryptogame, par l'auteur de M. Vieux-Bois, de M. Jabot de M. Crépin, du docteur Festus 332-348-380-396
Impressions de voyage d'un Provincial à Paris 347-389
Inauguraration de la statue de Du Quesne, à Paris 51
Inauguration de la statue de Dumont d'Urville 128
Inauguration de la statue de Goëthe, à Francfort 189
Indiens sauvages des forêts vierges du Brésil 384
Irrigations (des) 395
Ivan le Monjick. — Gymnase 195
Jean Bullier 112
La plus belle relique de l'Europe. — Talisman de Charlemagne 240
Lady Seymour. — Porte-Saint Martin 373
Légende (la) du Juif errant 262
Louis de Gleuvenez. — Nouvelle. 330-346-362-378
Madame de Cérigny. — Gymnase 291
Malle de l'Inde (la) 181
Maroc 6-33-75
Mazurka, par M. Antoine de Kontski 245
Modes. 16-64-96-160-192-224-256-272-288-352-368
Mœurs et coutumes de la Basse-Bretagne. 295-359
Mon voyage à Windsor 107
Monseigneur. — Variétés 117
Napoléon (le) de M. de Lacretelle, et le Lacretelle de Napoléon 222
Nécrologie. — Galle 288
— Haudebourt-Lescot (madame) 320
— Portal (M. le baron) 336
— Azais (M.), d'après le buste de M. Mathieu Meunier 352
Neuvaine de Sainte-Geneviève 315
Noël (la Fête de) 263
Notes de voyage. — Malte. — Lavalette 30
Nuées (les). — Odéon 154
Observations météorologiques. 32-91-160-240-320-384
Ohio, Missouri, Arkansas 192
Orateurs parlementaires. — M. Billault 305
Orégon (l') 341
Orphelines d'Anvers (les).— Ambigu-Comique 154
Othello. — Opéra 19
Pêche de la Baleine 230
Peintres étrangers (les). — École genevoise : les Paysagistes 184-216
Perte de la frégate à vapeur *le Groënland*, sur les côtes du Maroc 37
Poëtes contemporains.— Charles Poncy 203
Pointe-à-Pître (de la réédification de la) 80
Point du Jour (le). — Variétés 162
Portland (le Vase) 400
Promenades de Paris (les). — Les Tuileries. — Le Luxembourg. — Les Boulevards. 40-149-375
Producteurs (les) et les Consommateurs 179
Projet d'agrandissement des Halles de Paris 266
Projet d'Opéra pour la ville de Paris, proposé par M. Horeau, architecte 336
Publications illustrées. — *Le Diable à Paris* 13
— *Cent Proverbes*, par Grandville 205
— *La Bouillie de la Comtesse Berthe* 267
— *Le Diable à Paris* ..... Id.
— *Histoire d'un Casse-Noisette* ..... Id.
— *La Bretagne* ..... Id.
— *Voyage autour du Monde*, par J. Arago. 221
— *Impressions de voyage de M. Boniface: Voyage de M. Cloquinet de Paris dans l'Amérique du Sud*, par Cham 278
— *Les Nouvelles Genevoises* illustrées d'après les dessins de l'auteur 352
Quelques Chasses en Russie 11
Rebecca. — Gymnase 229
Recherches sur l'Éponge d'eau douce.. 235-283
Réforme Postale (de la) 375
Revue des Arts 29-94
Revue critique des travaux exécutés dans Paris. — Champs-Elysées, place de la Concorde, etc 198-246
Scellés (les). — Nouvelle 10
Séance annuelle de l'Académie française 5
Séance d'ouverture de la Chambre des Députés. — La salle des Conférences 261
Si j'avais la Fortune. — Romance. — Paroles et musique de M. Millet 164
Solitude (la). — Romance. — Musique de madame Pauline Viardot, paroles de M. Ed. Turquety 276
Souvenirs de Hollande 312
Sund (le nouveau passage du) 338
Taïti 225
Talismans (les). — Nouvelle. 106-118-138-166-182-202-214-234
Talismans (les). — Ambigu-Comique 357
Téléphonie ou Télégraphie acoustique, inventée par M. F. Sudre 342
Texas (le) 322
Tisserand de Ségovie (le). — Théâtre Français 163
Tonnellerie mécanique 219
Travaux publics. — Sur quelques nouveaux systèmes de ponts 22-74
Très-sotte histoire d'un homme d'esprit 394
Trouville (les bains de mer de) 4
Trois Péchés du Diable (les). — Gymnase 37
Trombe et Ras de marée à Cette 148
Trois Loges (les). — Vaudeville 327
Turlurette.—Les Deux Perles.—Vaudeville. 37
Un Voyage au long cours à travers la France et la Navarre. 21-43-53-85-101-139-149-183-213-251-262-278-294-311-326
Un dîner à Paris 82
Un voyage à la recherche du guano 122
Un mauvais Ménage. — Vaudeville 141
Un Ange tutélaire. — Vaudeville 163
Un jour de liberté. — Vaudeville 195
Un dîner de Saint-Hubert ..... Id.
Une promenade au Maroc, par M. Drummond-Hay 26-86
Une Chaîne à rompre. — Variétés 37
Une Femme de quarante ans. — Théâtre-Français 195
Une bonne Réputation.—Théâtre-Français. 341
Une Larme. — Romance. — Musique de M. Antoine de Kontski; paroles de M. A. 365
Voyage du roi en Angleterre 81-97
Wallace. — Opéra-Comique 230
Wilback (Renaud de) 16
Zollverein (le) 258

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

GÉOGRAPHIE. — VOYAGES.

Annuaire des voyages et de la géographie pour l'année 1845, par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de M. Frédéric Lacroix. —
Voyage dans l'Italie méridionale; par J.-C. Deuxième année 398
Fulchiron, député. Seconde édition, revue et corrigée 62
Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique, par l'Egypte et la mer Rouge, par V. Fontainier, ancien élève de l'École Normale, vice-consul de France à Bassora. — Deuxième partie 126
Voyage au pôle sud et dans l'Océanie, sur les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, exécuté par ordre du roi, pendant les années 1837, 1838, 1839, 1840, sous le commandement de Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau. — Histoire du voyage, Tome VI 143
Voyage en Scandinavie, en Laponie, pendant les années 1838, 1839 et 1840, sur la corvette *la Recherche*, relation du voyage, par M. Xavier Marmier. Tome Ier 190

HISTOIRE. — MÉMOIRES.

Événements de 1814. — Bataille de Paris. — Lettres du roi Joseph à l'Empereur, et de l'Empereur au roi Joseph, précédées et suivies de notes historiques, par un officier attaché à l'état-major du roi Joseph 94
François Ier et la Renaissance, 1515-1545; par M. Capefigue 254
Grégoire VII. — Saint François d'Assise. — Saint Thomas d'Aquin; par E.-J. Delécluse 110
Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets, ou tableau de la domination des princes de Hohenstauffen dans le royaume des Deux-Siciles jusqu'à la mort de Conradin; par M. C. de Cherrier. T. II 46
Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus, composée sur les documents inédits et authentiques; par J. Crétineau-Joly. — Tomes I et II 158
Histoire de Dix Ans, 1830-1840; par M. Louis Blanc. — Tome V 206
Histoire des deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X en 1830, précédée d'un Précis historique sur les Bourbons et le parti royaliste depuis la mort de Louis XVI; par Achille de Vaulabelle. — Tomes I et II 286
Histoire de l'Art monumental dans l'antiquité et au moyen âge, suivie d'un Traité de la Peinture sur Verre; par M. L. Batissier, auteur des Éléments d'archéologie nationale 317
Histoire de Bernadotte (Charles XIV Jean), roi de Suède et de Norvége; par M. B. Sarrans jeune 334
Mémoires de Goëthe traduits par Henri Richelot, précédés d'une Introduction, et suivis des Pensées et Maximes de Goëthe, traduites par le même 62
Mémoires, Souvenirs et Anecdotes; par M. le comte de Ségur 238
Réformateurs (les) avant la Réforme, quinzième siècle, Jean Hus et le concile de Constance; par Émile de Bonnechose 238

LÉGISLATION. — ÉCONOMIE POLITIQUE.

Annuaire de l'économie politique pour 1845. — Deuxième année 286
Droit (le) commercial dans ses rapports avec le Droit des gens et le Droit civil; par M. G. Massé, avocat à la Cour royale de Paris. — Tome III 334
Droit (le) civil expliqué suivant l'ordre des articles du Code. — Du prêt, du dépôt et du séquestre, des contrats aléatoires, commentaires des titres, X, XI et XII du livre III du Code civil; par M. Troplong 398
Traité des Brevets d'invention; par A.-C. Renouard, conseiller à la Cour de cassation; édition entièrement nouvelle 110

LITTÉRATURE. — ROMANS. — CRITIQUE. — POÉSIE.

Almanach phalanstérien pour 1845 222
Almanach dramatique, pittoresque, physiologique des écoles, ou Guide général des étudiants pour 1845 ..... Id.
Animaux historiques (les); par Ortaire Fournier ..... Id.
Atelier (l'), organe spécial de la classe laborieuse, rédigé par des ouvriers exclusivement, journal mensuel 318
Beautés de l'Opéra (les) 158
Bibliothèque de poche; par une Société de gens de lettres et d'érudits. — Tome I. — Curiosités littéraires 190
Bible en Espagne (la); par Georges Borrow. — Ouvrage traduit de l'anglais sur la troisième édition 350
Catilina romantique; par C.-E. Guichard 94
Catalogue des Curiosités bibliographiques, livres, documents, manuscrits, lettres, autographes, etc., recueillis par le bibliophile voyageur (huitième année) 174
Catalogue d'une collection de lettres autographes 270
Chine ouverte (la); texte par Old-Nick, gravures par Auguste Borget 158
Deux Anges (les), poëme, suivi de pièces diverses; par Pierre Dupont. — Ouvrage couronné par l'Académie française 350
Egmont (le comte d'), tragédie en trois actes et en vers; par A. Senti 254
Ellen Middleton, traduit de l'anglais 174
Ellen Middleton ..... Id.
Épîtres et Satires, suivies d'un Précis historique sur la satire chez tous les peuples; par M. Viennet, de l'Académie française 382
Esprit moral et poétique du dix-neuvième siècle; par Louis-Auguste Martin 126
Espoir, poésies nouvelles; par M. T. Lebreton 398
Esquisse de la vie de Du Quesne; par P.-J. Féret 110
Fleurs (les), rêve allégorique; par madame de Maugirard 158
Forêt de Rennes (la); par Paul Féval (sir Francis Trolopp) 254
Galerie des Contemporains illustres; par un Homme de Bien. — Tomes VI et VII 302
Grands et petits hommes, coups de plume; par la princesse de La Tour du Lay 31
Grotesques (les); par Théophile Gautier 142
Histoire de la littérature française; par M. D. Nisard 398
Jacqueline Pascal; par M. V. Cousin 286
Laure de Salmon; par M. Fabre d'Olivet, auteur du Chien de Jean de Nivelle 318
Mandolines; par M. Eugène de Lonlay 270
Marrons (les); par M. L.-T. Houat (de l'île Bourbon) 14
Martyr calviniste (le); par M. de Balzac 110
Nationales (les), poésies par M. Ernest Feydeau 14
Naufrage de Manoel de Souza de Sépulveda et de dona Lianor de Sa, poëme portugais de Hieronimo Corte-Real, traduit pour la première fois par Ortaire Fournier, auteur d'une traduction des Lusiades 14
Normandie (la) romanesque et merveilleuse, traditions, légendes et superstitions populaires de cette province; par madame Amélie Bosquet 382
Notice sur la Vie et les Ouvrages de Milhomme, statuaire 286
Odes; par Evariste Boulay-Paty 302
Œuvres complètes de M. Liadières, conseiller d'État, membre de la Chambre des Députés. T. I 46
Remarques sur la langue française au dix-neuvième siècle, sur le style et la composition littéraire; par M. Francis Wey 366
Revue indépendante (la) 158
Romancero espagnol, ou Recueil des chants populaires de l'Espagne, romances historiques, chevaleresques et moresques. Traduction complète, avec une Introduction et des notes; par M. Damas-Hinard, traducteur des Chefs-d'œuvre du théâtre espagnol 174
Satires et Poésies diverses; par M. E. Haag 366
Voyage musical en Allemagne et en Italie. — Études sur Beethoven, Gluck et Weber, etc.; par Hector Berlioz 14

PHILOSOPHIE. — MORALE. — ÉDUCATION.

Dictionnaire Latin-Français; par MM. L. Quicherat et A. Daveluy 94
Du Pouvoir spirituel dans ses rapports avec l'État; depuis l'origine de la monarchie française jusqu'à la Révolution de 1830; par M. Filon. — Cours complet d'Éducation pour les filles. — Troisième édition (notions de philosophie, de droit et d'hygiène pratique); par MM. Théry, Grun et Bourdon 126
Encyclopédie nouvelle, ou dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel, offrant le tableau des connaissances humaines au dix-neuvième siècle; par une société de savants et de littérateurs; publiée sous la direction de MM. P. Leroux et J. Reynaud 286
Histoire de l'École d'Alexandrie; par M. Jules Simon, professeur agrégé à la Faculté des Lettres de Paris, maître de conférences et de Philosophie à l'École Normale. — T. I 62
Histoire de la vie et de la philosophie de Kant; par Amand Saintes 190
Manuel de philosophie ancienne; par M. Ch. Renouvier 222

SCIENCES ET ARTS.

Buffon. Histoire de ses travaux et de ses idées, par M. P. Flourens, membre de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences 302
Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire (le), antiquité et numismatique, tableaux et estampes anciennes, objets d'art et de curiosité. — Première et deuxième années, 1842-1843 318
Cours d'agriculture, par M. de Gasparin, pair de France, membre de l'Académie des Sciences 206
Dictionnaire des Arts et Manufactures, illustré de 2,000 gravures sur bois 31
Études de l'Homme dans l'état de santé et dans l'état de maladie 286
Histoire des sciences naturelles, depuis leur origine jusqu'à nos jours, chez tous les peuples connus, commencée au Collége de France, par Georges Cuvier, et complétée par T. Magdeleine de Saint-Agy. — Troisième partie, contenant la fin de la deuxième moitié du dix-huitième siècle, et une partie du dix-neuvième. — Tome V, complémentaire 238
Lettres sur la chimie, considérée dans ses rapports avec l'industrie, l'agriculture et la physiologie; par Justus Liebig; traduites de l'allemand sur la deuxième édition; par MM. F. Bertet-Dupiney et E. Dubreuil-Hélion, docteurs en médecine de la Faculté de Paris; avec une préface de l'auteur 350
Musées d'Allemagne et de Russie (les), guide et mémento de l'artiste et du voyageur, faisant suite aux Musées d'Italie, 1 vol.; aux Musées d'Espagne, d'Angleterre et de Belgique, 1 vol.; par Louis Viardot 78
Musée botanique de M. Benjamin Delessert, notice sur les collections de plantes et la bibliothèque qui la composent; par M. A. Lasègue 366
Principes de géologie, ou illustrations de cette science, empruntées aux changements que la terre et ses habitants ont subis; par Charles Lyell, esq., membre de la Société royale de Londres, ouvrage traduit de l'anglais sur la sixième édition, et sous les auspices de M. Arago, par madame Tullia Meulien. — Première partie 46
Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques. Compte-rendu par MM. Charles Verge et Loiseau, sous la direction de M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie. — Tome VII 398
Traité des Manipulations chimiques, ou Description raisonnée de toutes les opérations chimiques et des appareils dont elles nécessitent l'emploi, avec planches gravées et figures intercalées dans le texte; par Adolphe Bobierre, ex-préparateur de chimie à l'école supérieure de la ville de Paris 14